Cahiers ODENA
Au croisement des savoirs

Cahier nº 2011-07. Rapport de recherche

Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec

La ville de Saguenay et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone du Saguenay

Carole Lévesque, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Édith Cloutier et Shantala Langevin

Montréal 2011

REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC

DIALOG
Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones
Aboriginal Peoples Research and Knowledge Network

INRS
Université d'avant-garde

ODENA
ARUC - CURA

Les Autochtones et la ville au Québec: identité, mobilité, qualité de vie et gouvernance
Aboriginal Peoples in Québec Cities: Identity, Mobility, Quality of Life and Governance

Cahiers ODENA
Cahier ODENA. Au croisement des savoirs. N° 2011-07. Rapport de recherche
Titre : *Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Saguenay et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone du Saguenay*
Auteurs : Carole Lévesque, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Édith Cloutier, Shantala Langevin
Éditeur : L'Alliance de recherche ODENA, le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
Lieu de publication : Montréal
Date : 2011

Carole Lévesque
Professeure, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société

Philippe Apparicio
Professeur, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société

Martin Gagnon
Agent de recherche, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société

Édith Cloutier
Présidente, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Shantala Langevin
Directrice générale, Centre d'amitié autochtone du Saguenay

Éditique
Céline Juin, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Révision linguistique
Catherine Couturier, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Diffusion
DIALOG. Le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones
Institut national de la recherche scientifique
Centre Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, Canada H2X 1E3
odena@ucs.inrs.ca

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
225, Chef Max Gros Louis
Wendake, QC G0A 4V0
infos@rcaaq.info

Organisme subventionnaire
L'Alliance de recherche ODENA est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Université d'accueil du Réseau DIALOG et de l'Alliance de recherche ODENA

INRS
Université d'avant-garde

ISBN : 978-2-89575-271-4
ISSN : 2291-4161 (imprimé)
ISSN : 2291-417X (en ligne)
Dépôt légal : 2011
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ODENA
ARUC-CURA
Les Autochtones et la ville au Québec :
identité, mobilité, qualité de vie et gouvernance

www.odena.ca

L'Alliance de recherche ODENA, à l'avant-garde de l'innovation sociale, offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociétaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. ODENA réunit des représentants de la société civile autochtone et des chercheurs universitaires engagés dans une démarche de coconstruction des connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones des villes et de renouveler les relations entre les Premiers Peuples et les autres citoyens du Québec dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.

ODENA est une initiative conjointe de DIALOG ─ Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones et du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; elle est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des Alliances de recherche universités-communautés). Nouvelle alliance de recherche partenariale et interdisciplinaire, ODENA vise à soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des centres d'amitié autochtones du Québec. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. Les chercheurs et partenaires autochtones de l'Alliance ODENA entretiennent quatre objectifs de recherche et d'action :

- Tracer un portrait d'ensemble de la situation sociale, économique, culturelle, politique et juridique des Autochtones des villes afin de se doter de nouveaux indicateurs et de nouveaux mécanismes pour planifier l'action.
- Caractériser et évaluer, à l'échelle de chacun des centres, les pratiques et les programmes afin de modeler l'offre de services et de renforcer les capacités.
- Comprendre les défis actuels en matière de pauvreté, de santé, de racisme, de discrimination, d'exclusion, d'inégalité et d'insécurité afin de diversifier et de consolider les interventions en développement social.
- Identifier les conditions d'une nouvelle participation citoyenne et mettre en valeur l'action collective autochtone.

Partenaires | Partners

INRS Université d'avant-garde
DIALOG Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones Aboriginal Peoples Research and Knowledge Network
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
CICC Centre international de criminologie comparée
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or
Val-d'Or Native Friendship Centre
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles
Centre d'amitié autochtone du Saguenay
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière
Centre d'amitié autochtone de Montréal
Centre d'amitié autochtone de La Tuque
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre
National Association of Friendship Centres

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Canada

Table des matières

Liste des tableaux ..... **iii**

Liste des figures ..... **v**

Introduction **1**

1. Méthodologie **5**
1.1 La nature, la portée et les limites méthodologiques des données 5
1.1.1 Données du Registre des Indiens 5
1.1.2 Données de Statistique Canada 8
1.2 La notion de zone d'influence territoriale appliquée aux centres d'amitié autochtones étudiés 13
1.2.1 Trois échelles territoriales au sein de la zone d'influence territoriale 13
1.2.2 Trois niveaux de comparaison des données 13

2. Zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone du Saguenay **17**
2.1 Le territoire 17
2.2 Communautés autochtones innues 21
2.3 Poids démographique des Autochtones dans la zone d'influence territoriale du CAAS 24

3. Caractéristiques démographiques de la population autochtone concernée **31**
3.1 Identité autochtone 31
3.2 Structure par âge et sexe 34
3.3 Situation familiale 40

4. Situation socioéconomique de la population autochtone concernée **45**
4.1 Scolarité 45
4.2 Revenu 48
4.3 Taux d'activité 57

5. Langue maternelle et langue d'usage de la population autochtone concernée **61**

6. Mobilité résidentielle de la population autochtone concernée **65**

Les faits saillants de l'étude **67**

Bibliographie **71**

Annexe **73**

Glossaire **75**

Liste des tableaux

Tableau a Villes d'accueil des centres d'amitié autochtones au Québec 2
Tableau 1 Inconstance du nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens selon certains lieux de résidence 7
Tableau 2 Communautés autochtones partiellement dénombrées ou dont les données sont supprimées au Québec, recensements de 1996 à 2006 11
Tableau 3 Correspondance des zones de Statistique Canada avec les entités administratives québécoises 12
Tableau 4 Population ayant une identité autochtone dans les villes de la zone d'influence territoriale du CAAS où résident au moins 140 Autochtones, 2006 19
Tableau 5 Accessibilité à la communauté autochtone de la zone d'influence à partir du Centre d'amitié autochtone du Saguenay 19
Tableau 6 Population autochtone de la RMR de Saguenay jointe à la ville de Saguenay par les fusions municipales survenues entre 2001 et 2006 20
Tableau 7 Population inscrite selon le Registre des Indiens dans les communautés innues du Québec, 2006 23
Tableau 8 Population ayant une identité autochtone dans les communautés innues localisées dans la zone d'influence territoriale du CAAS, 2006 23
Tableau 9 Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 26
Tableau 10 Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2001 27
Tableau 11 Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 1996 28
Tableau 12 Parts de la ville et de la RMR dans la population totale et autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS, 1996 à 2006 29
Tableau 13 Parts de la ville et de la RMR dans la population totale et autochtone des hommes de la zone d'influence territoriale du CAAS, 1996 à 2006 29
Tableau 14 Parts de la ville et de la RMR dans la population totale et autochtone des femmes de la zone d'influence territoriale du CAAS, 1996 à 2006 30
Tableau 15 Fluctuation de la part des groupes d'identité autochtone dans la population inscrite au Registre des Indiens de la province de Québec, de la zone d'influence territoriale du CAAS et de ses constituantes, 1996 à 2006 32
Tableau 16 Variation de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS et la province de Québec selon le statut au Registre des Indiens, 1996 à 2006 33
Tableau 17 Population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 39
Tableau 18 Population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2001 39
Tableau 19 Population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 1996 39
Tableau 20 Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 42
Tableau 21 Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 46

Tableau 22 Erreur type du revenu moyen de la population ayant une identité autochtone, ville de Saguenay, 1995, 2000, 2005 50
Tableau 23 Revenu de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ville de Saguenay, 2005 54
Tableau 24 Principaux indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 59
Tableau 25 Principaux indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population totale du Québec, 1996 à 2006 60
Tableau 26 Mobilité résidentielle sur cinq ans de la population de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 66
Tableau 27 Variation de la mobilité résidentielle sur cinq ans de la population de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS, 1996-2006 66

Liste des figures

Figure a Localisation des centres d'amitié autochtones au Québec 3
Figure 1 Les six différentes couches de territoire de la zone d'influence comparées dans les tableaux et graphiques 14
Figure 2 Couleurs associées aux principaux sous-groupes dans les graphiques du document 15
Figure 3 Structure du territoire de la zone d'influence territoriale du CAAS en 2006 18
Figure 4 Territoires de la zone d'influence territoriale du CAAS et de ses constituantes selon l'année du recensement 20
Figure 5 Population ayant une identité autochtone ou inscrite au Registre des Indiens, communautés innues du Québec, 2006 22
Figure 6 Évolution de la population selon l'identité et le statut, zone d'influence territoriale du CAAS, 1996 à 2006 25
Figure 7 Poids démographique de la population autochtone selon l'échelle géographique, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 26
Figure 8 Poids démographique de la population autochtone selon l'échelle géographique, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2001 27
Figure 9 Poids démographique de la population autochtone selon l'échelle géographique, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 1996 28
Figure 10 Part de la population autochtone résidant dans les parties résiduelles de chacune des trois constituantes de la zone d'influence territoriale du CAAS, 2006, 2001, 1996 29
Figure 11 Part de la population selon l'inscription recensée au Registre des Indiens et l'identité autochtone, ville de Saguenay et zone d'influence territoriale du CAAS, 2006 32
Figure 12 Population selon l'inscription recensée au Registre des Indiens et l'identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS, 1996 à 2006 33
Figure 13 Pyramide des âges de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes et province de Québec, 2006 36
Figure 14 Part de la population ayant une identité autochtone selon le territoire de résidence dans la zone d'influence territoriale du CAAS, par groupe d'âge, 2006 37
Figure 15 Variation des groupes d'âge de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes et province de Québec, 1996 à 2006 38
Figure 16 Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 41
Figure 17 Évolution de la situation familiale des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population du Québec, 1996 à 2006 42
Figure 18 Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, sauf les enfants vivant en famille, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 43
Figure 19 Évolution de la situation familiale des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population du Québec, sauf les enfants vivant en famille, 1996 à 2006 44
Figure 20 Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 46
Figure 21 Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population de 15 ans et plus du Québec, 1996 et 2006 47

Figure 22 Revenu total moyen de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes et de la population du Québec, 2005 et 1995 à 2005 51
Figure 23 Variation de la répartition du revenu total, population ayant une identité autochtone et un revenu et population du Québec ayant un revenu, zone d'influence territoriale du CAAS et province de Québec, 1995 à 2005 52
Figure 24 Variation selon le sexe du revenu total moyen de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population du Québec, 1995 à 2005 53
Figure 25 Répartition selon le sexe du revenu total de la population ayant une identité autochtone, ville de Saguenay et zone d'influence territoriale du CAAS, 2005 53
Figure 26 Composition du revenu total de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2005 54
Figure 27 Variation de la composition du revenu total de la population ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population du Québec, 1995 à 2005 55
Figure 28 Prévalence du faible revenu selon le statut familial pour la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2005 55
Figure 29 Variation de la prévalence du faible revenu selon le statut familial pour la population ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS et la population du Québec, 2000 à 2005 56
Figure 30 Taux d'activité de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 et 1996 à 2006 58
Figure 31 Taux d'emploi de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 et 1996 à 2006 58
Figure 32 Taux de chômage de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 et 1996 à 2006 59
Figure 33 Variation des indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population du Québec, 1996-2006 60
Figure 34 Langue maternelle de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 62
Figure 35 Variation de la population ayant une identité autochtone selon la langue maternelle, zone d'influence territoriale du CAAS et province de Québec, 1996 à 2006 63
Figure 36 Langue la plus souvent parlée à la maison de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 63
Figure 37 Variation de la population ayant une identité autochtone selon la langue la plus souvent parlée à la maison, zone d'influence territoriale du CAAS et province de Québec, 1996 à 2006 64
Figure 38 Mobilité résidentielle sur cinq ans de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 65
Figure 39 Variation de la mobilité résidentielle sur cinq ans de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et province de Québec, 1996 à 2006 66

Introduction

a) Mise en situation

La présence des Autochtones[1] dans les villes du Québec est une réalité encore trop souvent méconnue, voire ignorée. Pour de nombreux Québécois et Québécoises, les Autochtones résident tous et toutes dans des réserves localisées en milieu rural ou isolé, loin de la vie urbaine et citadine. Rares sont les personnes qui savent qu'une cinquantaine de villes comptent de nos jours une population autochtone relativement nombreuse, parmi lesquelles on retrouve à la fois des grands centres urbains, tels que Montréal et Québec, et des pôles régionaux, tels que Trois-Rivières, La Tuque, Val-d'Or et Saguenay. Cette population connaît une forte croissance : de quinze à seize fois plus nombreuse en 2008 qu'elle ne l'était en 1980, elle s'est accrue de manière significative ces dernières années; dans une ville comme Val-d'Or, la population autochtone a pratiquement triplé entre 1996 et 2006 (Statistique Canada 2008)[2]. Cette population est également très diversifiée puisqu'elle se compose, selon les endroits, de personnes issues des Premières Nations, du Peuple inuit ou du groupe métis. De plus, la répartition des groupes selon l'âge et le genre présente également des différences significatives selon les villes considérées.

Dans le cadre des travaux de l'Alliance de recherche ODENA, nous nous sommes intéressés au profil démographique et socioéconomique de la population autochtone qui réside dans sept villes régionales du Québec — que nous appellerons villes d'accueil — où sont établis des centres d'amitié autochtones : Chibougamau, Joliette, La Tuque, Saguenay, Senneterre, Sept-Îles et Val-d'Or (voir Tableau a)[3]. Dans la foulée, le profil de la population autochtone des villes et des réserves ou

---

1 Selon la *Loi constitutionnelle* de 1982, le terme Autochtone s'applique aux trois groupes de descendants des premiers habitants du Canada : les Indiens (appelés Amérindiens au Québec), les Métis et les Inuit. Les Indiens/Amérindiens sont regroupés au sein de dix Premières Nations. Outre la population autochtone des villes, la population autochtone des communautés (ou réserves) est répartie dans 42 collectivités amérindiennes situées dans toutes les régions administratives de la province et dans 14 villages nordiques au Nunavik.

2 Bien que l'on constate un peu partout au Canada et au Québec une présence de plus en plus nombreuse et significative des Autochtones en milieu urbain — on estime en général qu'au moins 50 % de la population autochtone totale réside de nos jours dans des villes — il demeure difficile d'estimer la proportion démographique réelle que représente cette population autochtone urbaine (tous groupes confondus), à cause des limites méthodologiques associées à l'autodéclaration dans les recensements canadiens. En effet, plusieurs personnes peuvent déclarer avoir une origine autochtone (souvent métisse) sans que ce statut puisse être validé sur le plan identitaire, juridique ou administratif. C'est particulièrement le cas au Québec alors que plusieurs associations ou regroupements de personnes métisses revendiquent un statut constitutionnel et des droits territoriaux ou ancestraux. Contrairement à la situation qui existe dans d'autres provinces canadiennes (Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta notamment), aucun de ces groupes n'a encore fait l'objet d'une reconnaissance légale au sein de la province. Il est donc impossible de distinguer dans les statistiques les personnes dont les origines métisses sont prouvées et reconnues, de celles qui affirment détenir une ascendance métisse sans preuve adéquate ou encore de celles qui sont issues de couples mixtes. De plus, comme nous le verrons plus loin, plusieurs communautés autochtones (sur réserve) refusent de participer au recensement; les données de Statistique Canada les concernant sont donc incomplètes, voire inexistantes dans certains cas; nous en avons tenu compte dans nos analyses en ayant recours par exemple aux données du Registre fédéral des Indiens inscrits. Ces nombreuses situations font en sorte qu'il faut utiliser les données disponibles avec beaucoup de précaution; c'est ce que nous avons fait tout au long de cette nouvelle cartographie en prenant soin de faire les distinctions qui s'imposent lorsque cela s'avérait possible. Les résultats obtenus nous permettent néanmoins d'identifier quelques tendances et spécificités populationnelles au regard des villes étudiées et des communautés autochtones localisées en périphérie de ces villes.

3 Des centres d'amitié autochtones sont aussi établis à Montréal et à Québec depuis plusieurs décennies. Un profil de la population autochtone qui y réside sera réalisé ultérieurement. Toutefois, étant donné la localisation géographique de ces villes, leur rôle d'attraction potentielle pour l'ensemble de la population de la province, et leur statut de métropole (Montréal) et de capitale nationale (Québec), la méthodologie utilisée sera différente et reposera sur des analyses spatiales d'un autre ordre.

collectivités autochtones situées en périphérie de ces villes d'accueil a également retenu notre attention à cause des services offerts ou des liens de proximité qui débordent souvent le cadre municipal. En effet, la ville régionale au sein de laquelle est établi un centre d'amitié autochtone est généralement une destination privilégiée ou encore un carrefour de rencontres et d'activités pour la population autochtone, que celle-ci réside dans la ville en question, qu'elle provienne des villes avoisinantes ou des réserves et établissements indiens localisés à plus ou moins grande distance.

Ce faisant, la clientèle desservie par un centre d'amitié autochtone[4] est loin de se limiter à la population autochtone résidente de la ville où il est installé physiquement. Bien au contraire, le centre d'amitié autochtone, pour des raisons à la fois historiques, sociales, économiques et culturelles, se retrouve au cœur d'une vaste dynamique de mobilité et de déplacement présentant de nombreuses spécificités qu'il importe de documenter lorsque l'on souhaite mieux comprendre et améliorer les conditions de vie de la population autochtone des villes québécoises. Prenons comme exemple le transport médical entre les réserves et les villes assuré par plusieurs centres d'amitié ou encore l'accueil de patients en provenance de diverses communautés autochtones du Nord et du Moyen-Nord séjournant dans les villes, parfois sur de longues périodes, pour y recevoir des soins de santé ou accoucher. Pensons également à la fréquentation des écoles provinciales par des enfants autochtones de plus en plus présents dans les villes d'accueil pendant l'année scolaire. Autant de situations peu connues qui ont motivé nos choix en matière de recherche. Il nous intéresse en effet de savoir quelles sont les caractéristiques de la population autochtone susceptible de fréquenter un centre d'amitié autochtone et de mieux comprendre l'environnement populationnel à l'intérieur duquel se déploient les centres d'amitié autochtones des sept villes régionales étudiées.

Tableau a : Villes d'accueil des centres d'amitié autochtones au Québec

Centre d'amitié autochtone	Date de création	Ville d'accueil régionale
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	1969	Chibougamau
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	2001	Joliette
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	1975	La Tuque
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	2010	Saguenay
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	1978	Senneterre
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	2006	Sept-Îles
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	1974	Val-d'Or

Centre d'amitié autochtone	Date de création	Métropole et capitale nationale
Centre d'amitié autochtone de Montréal	1975	Montréal
Centre d'amitié autochtone de Québec	1979	Québec

[4] C'est à Winnipeg en 1951 que le premier centre d'amitié autochtone a vu le jour au Canada. Au Québec, le premier centre a ouvert ses portes en 1969 à Chibougamau; le dixième a été créé à Saguenay à l'automne 2010. À l'origine, ces centres ont été mis sur pied afin de pallier le manque de services et de ressources disponibles pour les Autochtones qui vivent à l'extérieur de leur communauté ou réserve d'origine, puisque les services administrés par les conseils de bande ne s'étendent pas au-delà de leurs frontières respectives (Bordeleau et Mouterde 2008). La création des centres émane de l'initiative de personnes autochtones qui se retrouvent dans les villes régionales ou dans les grands centres et qui constatent rapidement les difficultés auxquelles font face les nouveaux arrivants : isolement, manque de moyens et de ressources; le besoin de s'épauler et de se soutenir se fait vite sentir.

Figure a : Localisation des centres d'amitié autochtones au Québec

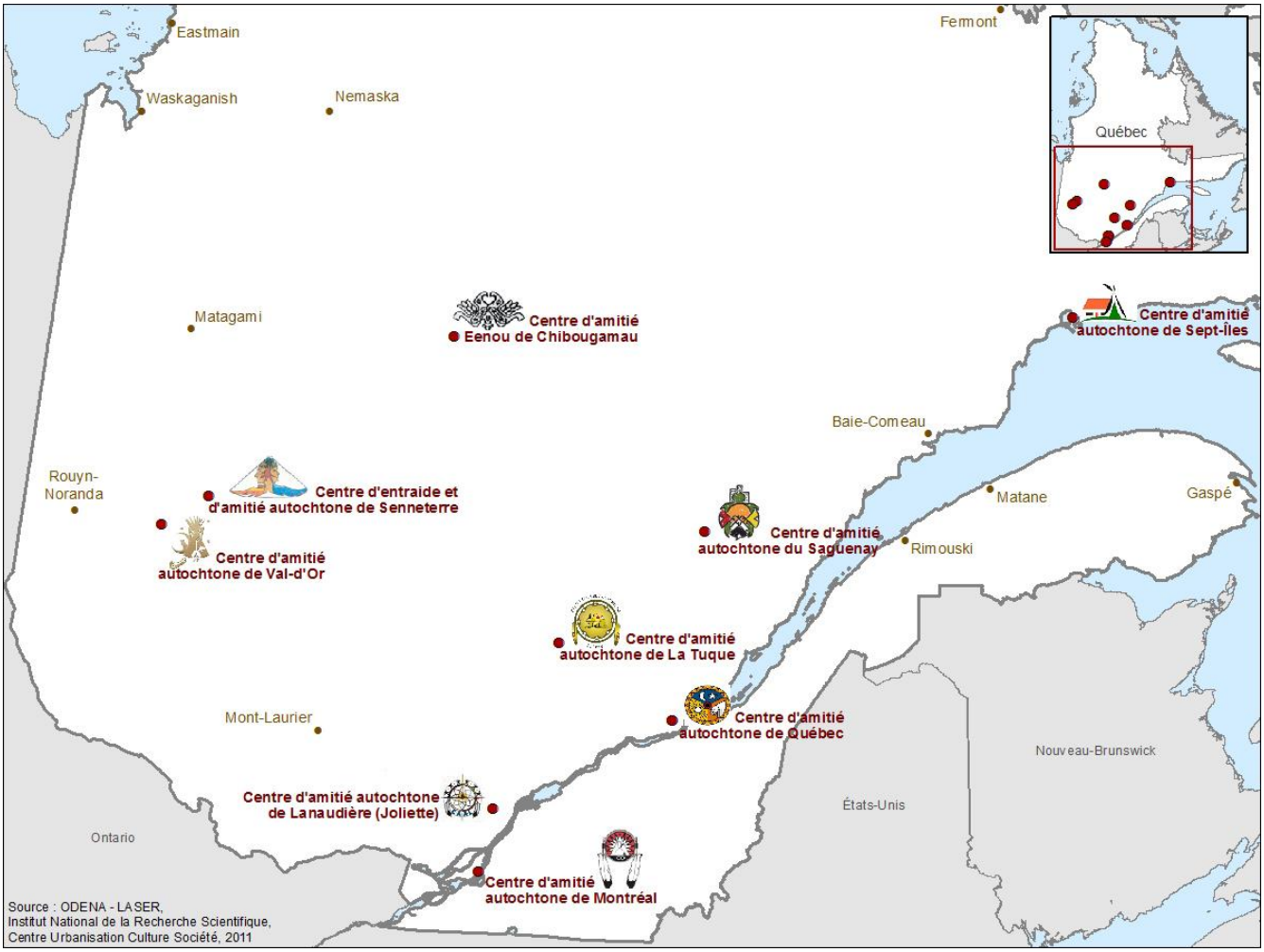

b) Circonscrire la zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone

La localisation des centres d'amitié autochtones dans les villes régionales que nous avons étudiées ne s'est pas faite au hasard. En effet, les villes en question sont toutes situées sur des territoires depuis longtemps fréquentés par les Premiers Peuples. Avant même que le centre d'amitié n'existe, l'endroit était déjà habité, fréquenté, visité par une population autochtone. De nos jours, avec la multiplication des accès routiers et aériens, la population autochtone est de plus en plus mobile, autant celle qui réside dans les communautés que celle des villes.

Lorsque l'on cherche à savoir quelle est la population autochtone susceptible d'être desservie par un centre d'amitié autochtone, on prend habituellement en compte la population autochtone de la ville où est installé le centre d'amitié en question. Mais cette mesure fait abstraction des dynamiques de déplacement et de circulation entre la ville d'accueil concernée, les villes des alentours et les communautés autochtones environnantes; elle fait aussi abstraction des ententes existantes entre les communautés et les centres d'amitié en matière de santé par exemple.

C'est en tentant de combler cette lacune qu'un questionnement portant sur le rayonnement territorial d'un centre d'amitié autochtone s'est fait jour et nous a conduit à nous intéresser au rôle des centres

dans la transformation des formes de mobilité contemporaines entre les villes et les réserves ou territoires autochtones. Dès lors, la ville d'accueil où est installé un centre d'amitié autochtone peut difficilement être considérée comme un point de chute ou une simple destination : elle devient le moteur d'une nouvelle configuration territoriale. Pour les besoins de l'exercice, nous avons construit un nouveau concept, celui de **zone d'influence territoriale**, afin de couvrir non pas seulement une réalité (celle de la résidence), mais un ensemble de réalités sociologiques susceptibles de contribuer à transformer les dynamiques de mobilité entre les communautés autochtones et les villes.

La **zone d'influence territoriale** d'un centre d'amitié autochtone est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone à l'intérieur d'un territoire donné. Ce territoire est déterminé selon plusieurs échelles : municipalité, agglomération, municipalité régionale de comté (MRC) et regroupement de MRC, et intègre, selon le cas, les villes, villages, communautés ou autres lieux de rencontre saisonniers ou permanents. Ce territoire est également traversé de nombreuses infrastructures. Cette zone d'influence territoriale est le théâtre d'un ensemble de relations de diverses natures (sociales, commerciales, économiques). À l'intérieur de cette zone, le centre d'amitié agit comme un pôle de convergence qui engendre une nouvelle mobilité ou circulation des Autochtones. La zone d'influence territoriale se mesure à la fois sous l'angle démographique et socioéconomique, de même que sous l'angle des services offerts à la population concernée.

À partir des données statistiques du recensement canadien de 1996, 2001 et 2006 et de celles du Registre des Indiens du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada, nous proposons une nouvelle façon d'aborder cet ensemble de réalités. Il est important de noter que nous n'avons pas créé comme tel de nouvelles données statistiques. Nous offrons simplement, à partir des données existantes, de nouvelles combinaisons et de nouveaux agencements relatifs à la population autochtone considérée en matière d'identité, d'âge, de sexe, de situation socioéconomique, de langue et de mobilité résidentielle.

c) Organisation du rapport

Le présent rapport concerne la ville de Saguenay et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone du Saguenay (CAAS) ; il est composé de six chapitres. Le premier s'attarde à décrire la méthodologie utilisée pour obtenir le portrait de la situation démographique de la population autochtone au Québec, notamment les sources et la différenciation des couches de territoires d'analyse. Le deuxième chapitre propose un portrait global (géographique et démographique) de la zone d'influence territoriale du CAAS. La deuxième partie du chapitre 2 détaille plus particulièrement le poids démographique de la population selon son identité de 1996 à 2006.

Le troisième chapitre s'attarde aux caractéristiques démographiques de la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS, selon l'identité, l'âge et la situation familiale. On retrouve dans le chapitre 4 un portrait de la situation socioéconomique des Autochtones de la zone d'influence, qui détaille le niveau de scolarité, le revenu et le taux d'activité des Autochtones, chez les femmes comme chez les hommes. Le chapitre 5 s'intéresse à la connaissance et à l'usage de la langue autochtone, comme langue maternelle et comme langue d'usage principale à la maison. Finalement, le chapitre 6 aborde la question de la mobilité résidentielle de la population autochtone de la zone d'influence territoriale. Mentionnons également que la conclusion fait ressortir les faits saillants de la présente étude.

1. Méthodologie

Il est difficile d'obtenir un portrait global et adéquat de la situation démographique de la population autochtone au Québec. Aucune des sources de données disponibles ne rend compte de l'ensemble des groupes et ne couvre toutes les situations. Néanmoins, deux sources principales sont généralement utilisées[5] : 1) le **Registre des Indiens** du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada (AADNC), qui répertorie la population des Indiens inscrits à l'échelle du Canada; 2) **Statistique Canada,** dont les données proviennent du recensement canadien quinquennal. Chacune de ces sources présente des limites méthodologiques importantes, mais elles permettent également d'observer des tendances populationnelles.

1.1 La nature, la portée et les limites méthodologiques des données

1.1.1 Données du Registre des Indiens

- **Cadre de production**

En vertu de la *Loi sur les Indiens*, adoptée en 1876 et amendée à plusieurs reprises au cours du 20e siècle, le Registre des Indiens constitue le répertoire officiel de tous les Indiens inscrits, ou avec statut, au Canada (AADNC 2010). Des répertoires contenant des listes des personnes ayant le statut d'Indien existent depuis 1850 au Canada, et le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) en a centralisé l'administration dans le Registre des Indiens à partir de 1951. Le 13 juin 2011, le nom de ce ministère a été modifié pour Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Ce ministère assume la responsabilité des relations entre le gouvernement canadien et l'ensemble des Autochtones du Canada, soit les Premières Nations (Amérindiens), les Métis et les Inuit.

Seules les personnes appartenant aux Premières Nations sont concernées par la *Loi sur les Indiens* et sont inscrites au Registre. Toutefois, bien que les membres des nations cries et naskapies du Québec soient inscrits au Registre, ils ne relèvent plus de la *Loi sur les Indiens*, mais de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec* depuis 1984. Ce changement de cadre juridique s'inscrivait dans la foulée des signatures de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) avec les Cris et les Inuit en 1975, et de la Convention du Nord-Est québécois (CNEQ) avec les Naskapis en 1978. Les Inuit du Nunavik sont reconnus sur le plan constitutionnel en tant que groupe autochtone à l'échelle fédérale, mais la Convention de la Baie-James et du Nord québécois leur procure également des droits en vertu de nombreuses lois québécoises. Quant à la population qui s'identifie comme métisse, elle n'a pas encore fait l'objet d'une reconnaissance juridique au Québec, contrairement à ce qu'on observe en Ontario, au Manitoba ou en Colombie-Britannique où sont établies diverses Nations métisses provinciales. Au Québec, les personnes métisses sont regroupées pour la plupart au sein de quelques organisations qui revendiquent, parfois depuis plus de 40 ans, des droits territoriaux ou de chasse à l'intérieur de la province.

Le statut d'Indien se transmet par le sang à la descendance, mais au cours de l'histoire certaines personnes ayant une origine ou une ascendance des Premières Nations n'ont pu être inscrites au Registre des Indiens ou ont perdu leur statut au cours de leur vie. Ces Indiens dépouillés de leur statut étaient notamment des femmes des Premières Nations ayant perdu leur statut en épousant un homme non Indien avant 1985, et leurs enfants. Depuis lors, deux réformes importantes ont apporté des

[5] Outre Statistique Canada et le Registre des Indiens inscrits, une autre source statistique sectorielle existe au Québec : le Registre des bénéficiaires des Conventions de la Baie-James et du Nord québécois et du Nord-Est québécois. Ce dernier registre compile l'information relative aux Cris de Eeyou Istchee, aux Inuit du Nunavik et aux Naskapis de Kawawachikamach. Le recours à cette source complémentaire ne s'avère pas pertinent pour l'instant dans le cadre de ce document.

amendements à la *Loi sur les Indiens* étant donné le caractère discriminatoire des dispositions qui concernaient les femmes. D'abord, depuis 1985, les femmes indiennes ne perdent plus leur statut au moment de leur mariage, indépendamment du statut juridique ou civil du mari; de plus, à cette date, les femmes qui avaient auparavant perdu leur statut d'Indienne inscrite ont pu le recouvrer et, sous certaines conditions, elles ont pu le transmettre à leurs enfants. Cependant, des inégalités persistaient en matière de transmission à la seconde génération selon le statut de la mère ou du père. En 2010, avec la mise en application de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens*, il a été convenu que tous les petits-enfants admissibles des femmes qui avaient perdu leur statut après avoir épousé un non-Indien pouvaient désormais être inscrits au Registre des Indiens. Ces changements à la loi ont eu des impacts importants sur les inscriptions au Registre et, partant, sur la démographie des populations autochtones.

Dans la *Loi sur les Indiens* et la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, un groupe d'Indiens inscrits pour qui des terres ont été réservées constitue une bande indienne, et ces terres forment une réserve, terme auquel on préférera à l'occasion celui de communauté autochtone. Le territoire d'une réserve est régi par le gouvernement fédéral, mais les lois provinciales s'y appliquent. Ce territoire est toutefois une propriété commune indivisible dont aucune partie ne peut appartenir en propre à un individu. Si cette particularité législative a pour but premier la préservation de l'intégrité des frontières de la réserve, elle a de nombreuses incidences sociales et légales et limite, par exemple, le champ d'action économique des personnes qui y vivent.

- **Précision des données**

Hormis pour les quelques individus sans affiliation, inscrits sur la liste générale, les personnes inscrites au Registre des Indiens sont affiliées à une des bandes indiennes, ou communautés, reconnues. Elles font donc partie de la population d'une communauté particulière, qu'elles résident « sur réserve », soit sur le territoire de la communauté autochtone, ou « hors réserve ». Si les chiffres du Registre sont en principe très précis, la population réelle de certaines communautés peut être surestimée dans certains cas. Certaines communautés n'ayant pas le statut de réserve attribué par AADNC n'apparaissent pas au Registre des Indiens et leurs résidents sont considérés comme affiliés à une autre communauté. C'est le cas des Indiens inscrits d'Oujé-Bougoumou, chez les Cris du Québec, considérés au Registre comme des résidents de Mistissini, même s'ils résident dans un autre lieu[6]. Ajoutons que le statut de résident « hors réserve » est générique, il ne permet donc pas une localisation des Autochtones sur le territoire national. Par exemple, un Indien inscrit dans une communauté donnée et résidant « hors réserve » pourrait très bien habiter un autre pays que le Canada.

[6] Sur un plan administratif, le village d'Oujé-Bougoumou est désigné comme étant un établissement indien. Selon Statistique Canada, un établissement indien est un lieu où réside de façon plus ou moins permanente un groupe autonome d'au moins dix Indiens (Autochtones). Les établissements indiens sont en général situés sur des terres de la Couronne qui relèvent de la compétence fédérale ou provinciale/territoriale. Ils n'ont pas de limites officielles et ne sont pas réservés à l'usage et au bénéfice exclusif d'une bande indienne, comme c'est le cas pour les réserves indiennes. Statistique Canada compte sur AADNC pour déterminer quels sont les établissements indiens devant être reconnus comme subdivisions de recensement; cette reconnaissance doit être faite avec l'accord des autorités provinciales ou territoriales (http://www.statcan.gc.ca...).

▪ Écart entre le nombre total d'Indiens inscrits par communauté et selon le lieu de résidence depuis 2006

En plus du total des Indiens inscrits par communauté, les données du Registre fournissent deux informations : le sexe des personnes inscrites et leur lieu de résidence (sur le territoire de la communauté ou à l'extérieur). Si la somme des groupes d'une communauté selon le sexe est toujours égale au total de sa population, ce n'est parfois pas le cas en ce qui concerne le lieu de résidence. Dans les données du Registre postérieures à 2004 (depuis que les chiffres sur la population inscrite résidant sur une terre de la Couronne ne sont plus disponibles séparément), on observe plusieurs cas où la somme des groupes d'une communauté selon le lieu de résidence (en réserve ou hors réserve) est inférieure au total de sa population. Ce problème touche cinq communautés de quatre Premières Nations : les Algonquins vivant hors réserve de Hunter's Point (aussi connu comme Wolf Lake First Nation), les Innus de la réserve de Pakuashipi, les Malécites vivant hors réserve de Whitworth et les Cris des communautés de Nemaska et de Whapmagoostui (voir Tableau 1).

Dans le cas de Pakuashipi par exemple, le registre rapporte que 296 personnes résident dans la communauté en 2005, dont 295 en réserve et une hors réserve. En 2006 toutefois, le Registre indique une population totale de 299 personnes, mais dont aucune ne réside en réserve et un nombre trop petit pour être diffusé habite hors réserve. La situation demeure la même en 2007, alors qu'en 2008 la population de 309 personnes se divise en 148 femmes vivant en réserve et zéro hors réserve, et 164 hommes dont le lieu de résidence est inconnu. Étant donné que ce genre de problème ne se présente pas dans les données antérieures à 2005, il serait possible que ces écarts résultent de difficultés d'interprétation quant à la nature du lieu de résidence de personnes vivant en des lieux anciennement traités comme des terres de la Couronne.

Tableau 1 : Inconstance du nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens selon certains lieux de résidence

	Algonquins hors réserve de Hunter's Point		Innus de la réserve de Pakuashipi		Malécites hors réserve de Whitworth		Cris de Nemaska (Nemiscau) et Whapmagoostui	
Année	Somme	Déficit	Somme	Déficit	Somme	Déficit	Somme	Déficit
2005	274	-	296	-	764	-	-	-
2006	*	-218	0	-299	*	-775	-	-
2007	*	-209	0	-302	786	-	1444	-
2008	*	-208	148	-161	*	-770	0	-1450
2009	*	-205	158	-164	*	-780	0	-1489

Source : AADNC 2010.
Notes : - = Ne s'applique pas;
* = Population non diffusée par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour des raisons de confidentialité;
Somme = Population selon le lieu de résidence tel qu'indiqué au Registre;
Déficit = Déficit de population selon le lieu de résidence par rapport à la population de la communauté telle qu'indiquée au Registre.

1.1.2 Données de Statistique Canada

- **Cadre de production**

En vertu de ses obligations constitutionnelles, le gouvernement fédéral a la charge de recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements statistiques sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales, économiques et autres, nécessaires au bon fonctionnement du pays. Aux termes de la *Loi sur la statistique*, Statistique Canada a le mandat de s'acquitter de cette tâche, et notamment de recenser la population canadienne tous les cinq ans. Jusqu'en date du recensement de 2006, cette enquête comportait deux questionnaires : un questionnaire « court » de quelques questions envoyé à tous les foyers canadiens, et un questionnaire « long » obligatoire, envoyé à un échantillon d'un foyer sur cinq. La plupart des chiffres publiés sur la population dans le recensement sont donc extrapolés à partir de cet échantillon de 20 %, ce qui peut influencer la qualité et la précision des données obtenues.

- **Précision des données**

La préservation du caractère anonyme des données publiées dans le recensement est une obligation légale de Statistique Canada. Deux types de traitement sont employés afin de satisfaire à cet objectif, et ces traitements influent sur la précision des données offertes à l'ensemble des utilisateurs. Le premier traitement est la suppression des régions, qui consiste à éliminer d'un tableau les données portant sur la population d'une région statistique lorsque ses effectifs sont inférieurs à un seuil donné. Les résidents d'un territoire doivent être au nombre de 250, répartis dans au moins 40 ménages privés, pour la diffusion de données sur le revenu, et au nombre de 40 pour les autres données (mais 100 dans le cas d'une région personnalisée pour les besoins d'un client). Statistique Canada élimine aussi des tableaux les chiffres concernant des sous-groupes de moins de dix personnes.

Statistique Canada procède à un second traitement, soit l'arrondissement aléatoire de tous les effectifs diffusés dans les tableaux, à l'exception des chiffres de la population intégrale du recensement en cours et du recensement précédent. Ces chiffres sont arrondis à un multiple de 5, au hasard vers le haut ou vers le bas, parfois à un multiple de 10. Dans le cas d'un effectif de 12 personnes, par exemple, l'arrondissement aléatoire à un multiple de 5 fera en sorte que le chiffre inscrit au tableau sera 10 ou 15. C'est pourquoi tous les chiffres portant sur les effectifs d'un tableau se terminent invariablement par 0 ou par 5. Les chiffres des totaux dans les tableaux sont habituellement arrondis indépendamment des autres chiffres, ce qui permet de conserver un minimum de précision.

C'est pourquoi le calcul de la somme des effectifs des sous-ensembles d'un groupe ne donne pas toujours un chiffre égal au total du groupe. De même, la somme des pourcentages dans un groupe ne donne pas toujours 100 %, car les moyennes et pourcentages diffusés dans les tableaux de Statistique Canada sont généralement calculés à partir des chiffres arrondis. Ajoutons que l'arrondissement aléatoire peut grandement réduire la précision des données diffusées lorsque les effectifs sont petits, en particulier lorsque des pourcentages sont calculés à partir de deux petits chiffres arrondis. Par exemple, 11 chômeurs sur une population active de 44 personnes donnerait un taux de chômage de 25 %, mais si les valeurs se trouvent arrondies à 10 chômeurs et 40 personnes actives, c'est un taux de chômage de 37,5 % qui sera inscrit au tableau statistique.

▪ Concept d'identité autochtone dans le recensement

Pour les besoins du recensement canadien, Statistique Canada demande depuis 1996 à chaque recensé de répondre à une question sur l'appartenance à l'un des trois groupes qui constituent la population autochtone du Canada (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit), sur la base de la perception du recensé face à son identité autochtone (Statistique Canada 2010 : 36). La notion de population autochtone est elle-même porteuse d'ambiguïtés dans la mesure où il y a plusieurs définitions possibles de ce qu'est une personne autochtone. Si le Registre des Indiens, de par les implications de la *Loi sur les Indiens* du Canada, adopte une posture restrictive, Statistique Canada a privilégié une approche ouverte et inclusive. Plutôt qu'un cadre légal « autorisant » les personnes à faire partie du groupe des Indiens inscrits, Statistique Canada s'appuie sur ce que les personnes perçoivent d'elles-mêmes (autodéclaration) et sur les appartenances qu'elles choisissent de revendiquer.

Le Registre des Indiens ne concernant qu'une portion des Peuples autochtones, excluant d'office les populations métisses et inuit, les données du recensement au sujet des Autochtones portent sur une population plus nombreuse que celle délimitée par le Registre des Indiens. Font partie des personnes ayant une identité autochtone dans le recensement : les individus qui sont inscrits au Registre des Indiens du Canada, ceux qui pourraient l'être mais ne désirent pas être inscrits, ceux dont le statut ne correspond pas totalement aux exigences de la *Loi sur les Indiens* et ceux qui appartiennent à un groupe autochtone qui n'est pas couvert par cette loi.

Plus précisément, un recensé qui revendique une identité autochtone peut déclarer être un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit. Possède aussi une identité autochtone, au sens de Statistique Canada, une personne qui a déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit tel que défini par la *Loi sur les Indiens*, ou une personne ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation. Un recensé a la possibilité de revendiquer plus d'une identité à la fois, auquel cas il est placé dans un quatrième groupe de personnes ayant une identité autochtone multiple. Un cinquième groupe, les personnes ayant fourni une réponse non comprise ailleurs, rassemble les recensés ayant fourni une réponse compatible avec une identité autochtone, mais qui ne cadre pas avec l'un des quatre groupes précédents.

La reconnaissance et la revendication de l'identité autochtone ont progressé dans la population canadienne ces dernières années (Statistique Canada 2010). Cette progression concerne en particulier des personnes dont le statut ne correspond pas nécessairement avec exactitude à ceux des groupes officiels. Elle s'est donc accompagnée d'une complexification de la notion d'identité autochtone par rapport aux catégories traditionnellement reconnues. Par exemple, une personne dont un parent est un Indien inscrit et l'autre une personne non autochtone pourrait considérer faire partie du groupe des Métis, tout comme elle pourrait déclarer une identité autochtone multiple. Il ne faut donc pas considérer l'identité autochtone dans le recensement comme un équivalent automatique de l'appartenance à un regroupement officiel, comme l'est le fait d'être inscrit au Registre des Indiens ou sur la liste des bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

Statistique Canada demande d'ailleurs aussi au recensé, dans une autre question, s'il est un Indien inscrit ou un Indien des traités[7] en vertu de la *Loi sur les Indiens* (Statistique Canada 2010). Les personnes qui déclarent être des Indiens inscrits ou des membres d'une communauté indienne sans avoir précisé une identité autochtone particulière sont comptées dans le groupe ayant donné une réponse non comprise ailleurs (Statistique Canada 2010). Dans l'ensemble du Québec, en 2006, seulement 4,1 % des personnes ayant une identité autochtone ont signalé une identité multiple ou ont fourni une réponse non comprise ailleurs (respectivement 0,9 % et 3,2 %).

Étant donné d'occasionnels rejets du dénombrement dans certaines communautés autochtones et le succès parfois mitigé du dénombrement ailleurs (voir section suivante), le nombre d'Indiens inscrits recensés dans un territoire peut être inférieur à celui que contient le Registre des Indiens pour la même année. Les chiffres du recensement sur le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens sont ainsi utiles en combinaison avec d'autres données du recensement ou pour l'étude d'autres territoires que ceux des communautés autochtones, mais ils ne peuvent se substituer totalement aux effectifs officiels du Registre.

- **Communautés autochtones partiellement dénombrées**

Lors du recensement, il arrive que le dénombrement ne soit pas autorisé dans certaines communautés autochtones ou qu'il soit interrompu avant d'être mené à terme. La qualité des données recueillies pour certaines communautés autochtones peut aussi être jugée insuffisante par Statistique Canada. Lorsque cela survient, les données de ces communautés autochtones partiellement dénombrées ne sont pas publiées individuellement et ne sont pas incluses dans les totaux régionaux. Au Québec, sept communautés autochtones se sont retrouvées dans cette situation au moins une fois entre 1996 et 2006. S'ajoute au dénombrement partiel le fait que la population recensée dans un territoire peut être trop petite pour que les données puissent être diffusées, selon les normes de confidentialité de Statistique Canada, faisant alors l'objet d'une suppression des données. Au Québec, quatre communautés autochtones se sont retrouvées dans cette situation au moins une fois entre 1996 et 2006. Le dénombrement partiel et la suppression des données ont pour résultat que la population de chacune des onze communautés précitées est omise dans les données d'au moins un des recensements de 1996, 2001 ou 2006 (voir Tableau 2).

[7] Selon AADNC, les Indiens des traités sont les personnes appartenant à une Première Nation ou à une bande indienne ayant signé un traité avec la Couronne au 19e siècle et au début du 20e siècle. Ces traités, portant le nom de Traités numérotés de 1 à 9, concernent des Premières Nations de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Il n'y a aucun traité numéroté au Québec.

Tableau 2 : Communautés autochtones partiellement dénombrées ou dont les données sont supprimées au Québec, recensements de 1996 à 2006

Communauté	Statut	MRC ou territoire équivalent	Zone d'influence territoriale	Années de dénombrement partiel/absence de données		
				2006	2001	1996
Akwesasne	Réserve	Le Haut-Saint-Laurent	-	x	x	x
Cacouna	Réserve	Rivière-du-Loup	-	x	x	x
Doncaster	Réserve	Les Laurentides	-	x	x	
Essipit	Réserve	La Haute-Côte-Nord	Sept-Îles	x		
Gesgapegiag	Réserve	Avignon	-	x		
Hunter's Point	Établissement indien	Témiscamingue	Val-d'Or/Senneterre	x	x	x
Kahnawake	Réserve	Roussillon	Montréal	x	x	x
Kanesatake	Réserve	Deux-Montagnes	Montréal	x	x	x
Lac-Rapide	Réserve	La Vallée-de-la-Gatineau	-	x	x	
Wendake	Réserve	Québec	Québec	x		x
Whitworth	Réserve	Rivière-du-Loup	-	x	x	x

Source : Statistique Canada 2008b, 2008c; totalisation personnalisée de 2009 : *Données selon la nation/communauté autochtone au Québec, 1996 à 2006*.

Enfin, un nombre substantiel de ménages d'un territoire peuvent décider de ne pas répondre lors d'un recensement donné. Leur proportion sur l'ensemble des ménages recensés constitue le taux global de non-réponse. Lorsque le taux global de non-réponse d'un territoire est égal ou supérieur à 25 %, les données à son sujet ne sont pas diffusées, hormis les chiffres de la population et du nombre de logements. Par contre, les données sont prises en compte dans les totaux des territoires de niveau supérieur. Lorsque le taux de non-réponse est inférieur à 25 % tout en étant supérieur à 5 %, les données sont publiées, mais un indicateur de prudence est ajouté aux territoires concernés.

En raison de la participation variable des Autochtones aux recensements, des fluctuations sont susceptibles d'apparaître dans les données, alors que de véritables changements pourraient passer inaperçus. Il faut donc faire preuve d'une certaine prudence lors de la comparaison entre plusieurs recensements des données sur l'identité autochtone et le statut d'Indien inscrit, en particulier l'observation de tendances. Ajoutons que l'évolution récente de la représentation, du discours des Autochtones sur eux-mêmes et des amendements juridiques récents à la *Loi sur les Indiens* font en sorte que le nombre de personnes s'identifiant à un groupe autochtone dans le recensement s'est considérablement accru ces dernières années (Statistique Canada 2010 : 36).

▪ Découpage géographique

La délimitation de l'extension maximale de la zone d'influence territoriale d'un Centre d'amitié autochtone et des territoires couverts par ses échelles locales et intermédiaires doit nécessairement se soumettre aux limites des découpages statistiques disponibles. Il s'agit ici des subdivisions de recensement (SDR), des agglomérations de recensement (AR) et régions métropolitaines de recensement (RMR), et des divisions de recensement (DR). Ces découpages calquent respectivement les territoires des municipalités et territoires équivalents, des régions urbaines de petite et de grande taille, et des MRC et territoires équivalents (voir Tableau 3).

Tableau 3 : Correspondance des zones de Statistique Canada avec les entités administratives québécoises

Entité administrative	Entité statistique	Abréviation
Municipalité et territoires équivalents	Subdivision de recensement	SDR
Région urbaine de petite taille	Agglomérations de recensement	AR
Région urbaine de grande taille	Régions métropolitaines de recensement	RMR
Municipalité régionale de comté et territoires équivalents	Division de recensement (parfois deux MRC combinées)	DR

Notons que les territoires où sont installées les communautés autochtones au Québec sont considérés comme équivalents à une municipalité sous un angle statistique; elles constituent donc des unités statistiques indépendantes à l'échelle des SDR, mais peuvent être englobées dans les AR ou RMR des villes si elles en sont voisines. Par exemple, l'AR de Val-d'Or combine les territoires de la SDR (municipalité) de Val-d'Or et de la SDR (réserve indienne) de Lac-Simon.

- **Diachronie**

À l'échelle d'analyse considérée par cette étude, les unités statistiques du recensement sont normalement calquées sur les subdivisions administratives qui leur correspondent. Ainsi, lorsque ces subdivisions voient leur territoire modifié, les unités statistiques le sont aussi. La vague de fusions municipales qui a marqué le Québec durant la première décennie des années 2000 a ainsi entraîné de nombreux changements dans la délimitation des territoires des unités statistiques. Par exemple, la SDR de Val-d'Or de 2006 combine les territoires de cinq SDR qui étaient séparées en 2001, soit Dubuisson, Sullivan, Val-Senneville, Vassan et le Val-d'Or de 2001. De même, les territoires des AR et des RMR sont susceptibles de s'agrandir avec le temps, au gré de la croissance des zones urbaines correspondantes (une réduction est toutefois théoriquement possible). La RMR de Montréal, dont les frontières s'étendent davantage à chaque nouveau recensement, en est le parfait exemple. Bien que plus stables, les limites des DR peuvent aussi évoluer, au gré des rajustements survenant parfois entre les MRC.

Les modifications successives de ces limites constituent un défi statistique lorsque l'on souhaite utiliser des données provenant de recensements différents et elles imposent des choix parmi les compromis possibles. D'une part, certaines modifications reflètent des changements dans la nature de l'espace occupé, comme l'urbanisation de régions rurales qui deviennent parties prenantes d'une AR ou RMR. D'autre part, les fusions ou modifications de limites peuvent modifier la population concernée par une unité statistique à travers le temps, sans que cela soit associé à un changement de nature du territoire concerné. Les découpages territoriaux d'un recensement donné reflétant la situation administrative et démographique du moment, les données d'une unité statistique du recensement de 2006 peuvent donc concerner un territoire quelque peu différent de celles des recensements de 2001 ou de 1996.

Dans certains cas, il est possible de reconstituer le territoire d'un recensement à partir de ceux d'un autre (par exemple fusionner en 2001 les unités statistiques formant la ville de Montréal de 2006), au prix d'une précision amoindrie et de la perte de certaines variables qui ne peuvent être reconstituées (comme le revenu médian). Il est aussi possible de commander à Statistique Canada les données d'un recensement réassemblées en fonction des limites territoriales d'un autre recensement. Il serait par exemple la plupart du temps possible d'obtenir des données de 2001 et 1996 redécoupées selon les mêmes limites que celles du recensement de 2006. Une telle opération peut toutefois exiger un investissement considérable. Le coût des données constitue donc un des paramètres qui guident les choix effectués.

Dans le cadre des portraits dont il est ici question, il a été décidé de presque toujours composer avec les découpages changeants propres à chacun des recensements. Dans certains cas, des territoires de recensement plus anciens sont combinés pour inclure ceux de recensements plus récents (par exemple Chicoutimi et Jonquière en 2001 et en 1996), et dans d'autres un découpage personnalisé a été commandé (pour la zone d'influence du Centre d'amitié Eenou de Chibougamau par exemple).

1.2 La notion de zone d'influence territoriale appliquée aux centres d'amitié autochtones étudiés

En ce qui concerne les communautés autochtones, il est possible de distinguer celles dont les résidents entretiennent des relations préférentielles avec un centre d'amitié autochtone. Un des principaux déterminants de cette relation est l'existence d'un parcours reliant la communauté au centre d'amitié (route, voie maritime, voie ferrée, voie aérienne pour les communautés inuit). La zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone particulier n'englobera donc pas nécessairement toutes les communautés qui s'en trouvent géographiquement rapprochées.

1.2.1 Trois échelles territoriales au sein de la zone d'influence territoriale

Pour les besoins de la présente analyse, trois échelles territoriales sont retenues. Le plus vaste territoire est couvert à l'échelle de la zone d'influence territoriale, alors que le plus restreint se limite à la municipalité où se trouve le centre d'amitié autochtone. S'y ajoute une échelle intermédiaire d'analyse, constituée par l'agglomération de recensement ou la MRC qui englobe la ville (parfois deux MRC sont statistiquement combinées). Afin de bien saisir la portée des comparaisons entre échelles territoriales menées tout au long de cette analyse, il ne faut pas perdre de vue que les communautés autochtones sont considérées, sous un angle statistique, comme des villes ou territoires équivalents. Le territoire d'une ville où se trouve un centre d'amitié autochtone exclut donc nécessairement la population vivant dans les communautés voisines, qu'elles soient lointaines ou adjacentes. Par contre, les territoires des régions intermédiaires, correspondant à des AR ou des MRC, incluent souvent une ou plusieurs communautés. Quant aux territoires des zones d'influence territoriales, ils sont expressément délimités dans l'optique d'inclure toutes les communautés dont des résidents pourraient entretenir une relation préférentielle avec le centre d'amitié de la zone ou de la ville elle-même. Il en résulte que les portraits dépeints par les données pour les régions intermédiaires et les zones d'influence seront souvent fortement teintés par les situations particulières des communautés qu'elles englobent. Ceci, bien sûr, dans la mesure où les résidents de ces communautés auront participé au recensement.

1.2.2 Trois niveaux de comparaison des données

Trois niveaux de comparaison sont mis à profit tout au long de cette analyse, afin de mieux cerner la situation de la population vivant dans la zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone. Tout d'abord, cette analyse met l'accent sur la situation dépeinte par les données les plus récentes, celles du recensement de 2006, mais les données des recensements de 2001 et de 1996 sont souvent invoquées afin de comparer certaines caractéristiques à plusieurs moments. Lorsqu'indiqué, ceci permet de mieux saisir l'évolution de l'état de la situation de la population et des territoires concernés.

Ensuite, puisque le cœur de cette analyse se fonde sur la géographie d'une population autochtone, les différentes couches de territoire formant la zone d'influence territoriale sont quasi systématiquement comparées entre elles. Cela permet d'éclairer les contrastes souvent très marqués entre les caractéristiques des populations résidant dans la ville, autour de la ville ou alors plus loin dans la zone d'influence. Toutefois, à l'occasion de la comparaison d'un territoire avec un autre d'échelle supérieure qui l'englobe, une ville avec sa MRC par exemple, il est parfois plus instructif de confronter le territoire avec la portion restante du territoire d'appartenance : la ville comparée avec la partie de la MRC qui est en dehors de la ville, par exemple. Nous ajoutons ou substituons donc parfois aux trois territoires

précités des « portions restantes » de territoire, soit la région intermédiaire hors ville (MRC, AR ou RMR), la zone d'influence hors ville ou la zone d'influence hors région intermédiaire (voir figure 1 ci-dessous). Enfin, un petit nombre de variables font l'objet d'une comparaison spécifique entre la ville ou l'ensemble de la zone d'influence territoriale considérée et la province de Québec.

Figure 1 : Les six différentes couches de territoire de la zone d'influence comparées dans les tableaux et graphiques

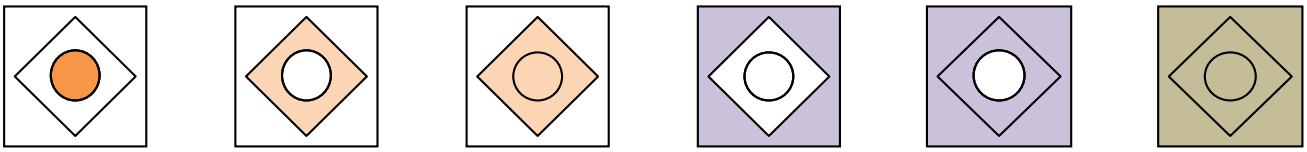

Ville | Région intermédiaire hors ville | Région intermédiaire | Zone d'influence hors région intermédiaire | Zone d'influence hors ville | Zone d'influence

Finalement, le troisième et dernier niveau de comparaison réside dans les différents sous-groupes qui constituent la population autochtone de la zone d'influence territoriale. Certaines variables concernent d'office l'ensemble de la population d'une échelle territoriale, comme le revenu total des ménages ou le taux de chômage des personnes. Mais la plupart des variables des recensements subdivisent la population en sous-catégories : hommes/femmes, groupes d'âge, classes de revenu ou groupes d'identité autochtone. Lorsque les données le permettent et que l'intérêt le commande, ces sous-groupes font donc aussi l'objet de comparaisons, la plupart impliquant toujours les mêmes ensembles de sous-groupes (voir la Figure 2).

La construction et l'assemblage des graphiques et des tableaux ont pour but premier de traduire le plus fidèlement possible les situations et phénomènes révélés par les trois niveaux de comparaison des données. Toutefois, afin d'optimiser l'intelligibilité de l'information présentée, jamais plus de deux niveaux de comparaison ne sont combinés à la fois dans un même graphique ou tableau. En ce qui concerne plus particulièrement les graphiques, nous avons préféré déconstruire les comparaisons en mosaïques combinant une série de graphiques simples en une seule figure. Il en résulte que les comparaisons visuelles exigent un peu plus de « va-et-vient » entre les éléments des mosaïques qu'avec un seul graphique complexe intégrant toute l'information. Par contre, si la synthèse des différentes informations livrées par ce type de graphique s'en trouve un peu allongée, les graphiques sont plus faciles à décortiquer, car chaque information est plus distinctement exposée.

Finalement, dans le but toujours de rendre l'information visuelle la plus claire possible, nous avons conçu les graphiques à l'aide de gammes de couleurs uniformisées et spécifiquement associées aux sous-groupes des quatre principaux ensembles de comparaison. Il y a bien sûr quelques exceptions, le nombre de couleurs utilisables étant limité et certains graphiques ne pouvant par nature se conformer à cette norme. La figure ci-dessous présente les couleurs employées pour désigner chaque sous-groupe au sein des quatre ensembles.

Figure 2 : Couleurs associées aux principaux sous-groupes dans les graphiques du document

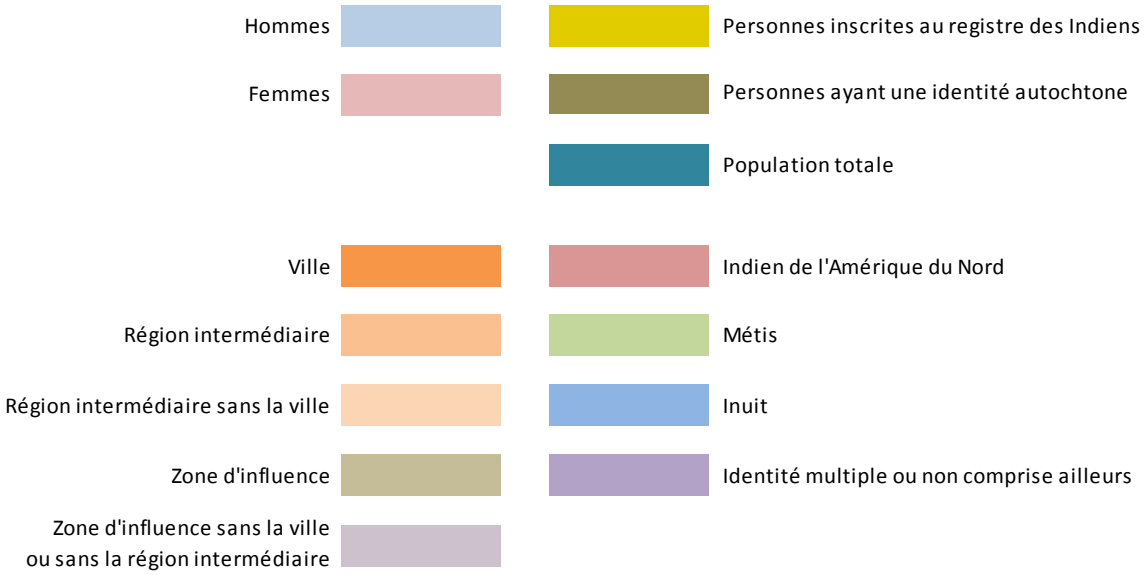

2. Zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone du Saguenay

À quelques exceptions près, clairement indiquées, les données exposées tout au long de cette analyse de la population autochtone de la zone d'influence du Centre d'amitié autochtone du Saguenay (ci-après nommée zone d'influence territoriale du CAAS) sont adaptées des recensements de 2006, 2001 et 1996 de Statistique Canada (cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada). Elles concernent donc l'ensemble de la population ayant déclaré une identité autochtone dans le cadre de ces trois recensements. Les autres données citées proviennent pour la plupart du Registre des Indiens et ne concernent donc que les personnes qui y sont inscrites.

2.1 Le territoire

La zone d'influence territoriale du CAAS comprend l'ensemble des territoires de cinq MRC, soit Lac-Saint-Jean-Est, Le Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine, Saguenay (territoire équivalent) et Le Fjord-du-Saguenay (voir Figure 3), incluant toutes les municipalités et la communauté autochtone qui y sont localisées. Elle occupe une superficie totale de 98 709 km² en date du recensement de 2006. Elle est bordée par trois autres zones d'influence : celle du Centre d'amitié autochtone de La Tuque au sud-ouest, celle du Centre d'amitié Eenou de Chibougamau à l'ouest et celle du Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles à l'est.

Six principales routes donnent accès à la portion sud du territoire de la zone d'influence territoriale du CAAS. La route 155 rejoint tout d'abord le territoire par le sud à partir de la ville de La Tuque et se termine au lac Saint-Jean à la jonction de la route 169. La route 169 arrive aussi dans le territoire par le sud, à partir de la route 175, et fait une boucle autour du lac Saint-Jean en passant par les municipalités de Roberval, Saint-Prime, Saint-Félicien, Dolbeau-Mistassini et Alma, et en frôlant la communauté de Mashteuiatsh. Une troisième route, la 175, entre par le sud via Québec et se rend jusqu'à la ville de Saguenay. Ensuite, deux routes relient le territoire au fleuve Saint-Laurent, les routes 170 et 172, qui remontent le cours de la rivière Saguenay, chacune sur une des berges. Elles traversent toutes deux la ville de Saguenay, la 172 passant à proximité de Saint-Honoré, et se terminent dans la route 169, près du lac Saint-Jean. Enfin, la route 167 entre dans la zone par le nord-ouest, en provenance de la ville de Chibougamau, et chemine vers le lac Saint-Jean, rejoignant la route 169 à Saint-Félicien. Ajoutons que la rivière Saguenay est une voie navigable sur toute sa longueur.

Au recensement de 2006, la zone d'influence territoriale du CAAS compte une population totale de 272 610 personnes, dont 7 485 ayant déclaré une identité autochtone. En plus des habitants de la municipalité de Saguenay elle-même, la zone d'influence territoriale du CAAS considère les résidents de la totalité du territoire des cinq MRC précitées, notamment celle de six autres villes où réside une population autochtone importante (voir Tableau 4), et celle de l'une des neuf communautés innues du Québec (voir Tableau 5). Les huit autres communautés innues ne sont pas prises en compte dans les chiffres de la zone d'influence, car elles font parties de la zone d'influence du Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles.

Figure 3 : Structure du territoire de la zone d'influence territoriale du CAAS en 2006

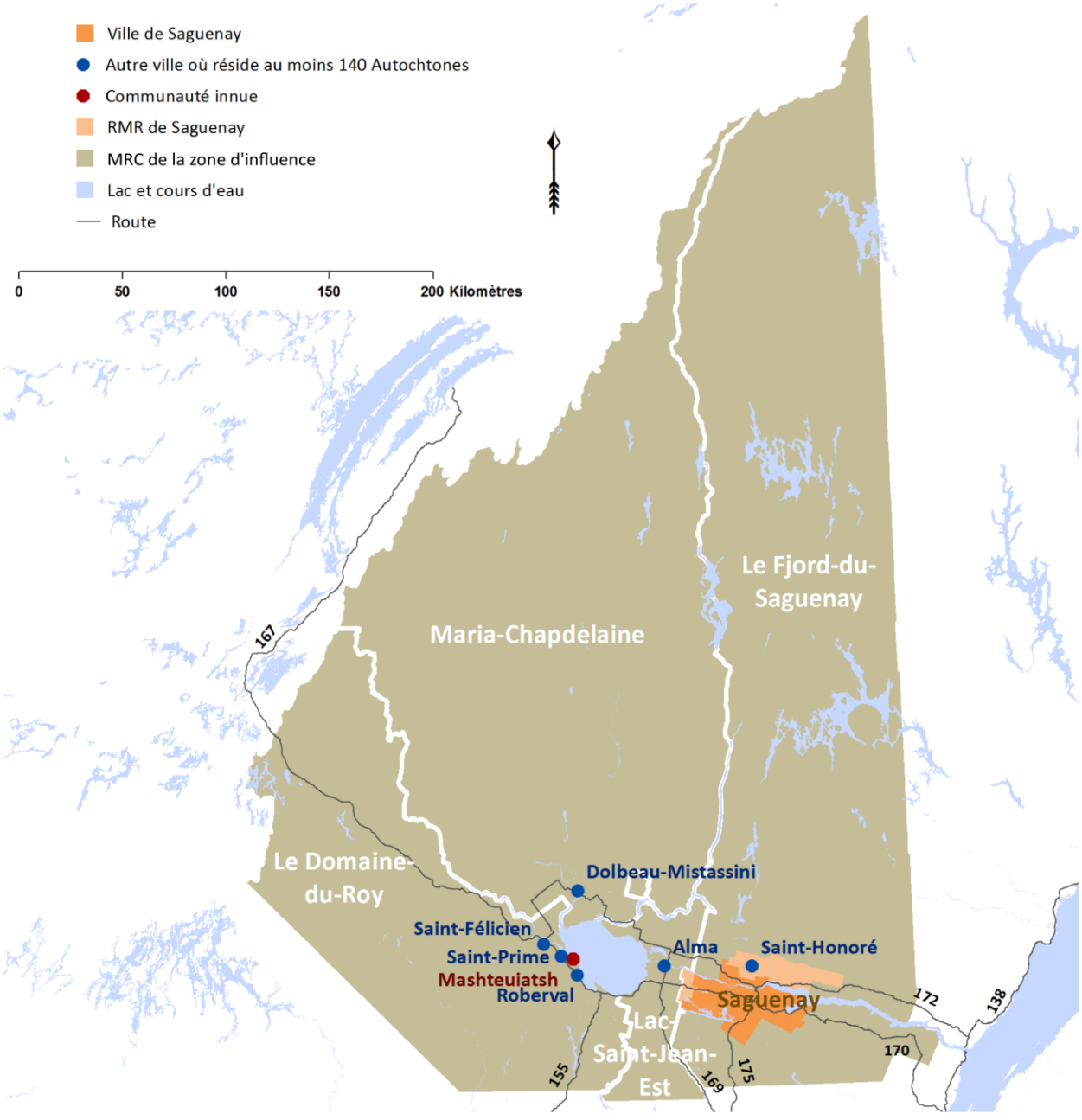

Sources : Statistique Canada, recensement de 2006; ministère des Transports du Québec, 2011.

Tableau 4 : Population ayant une identité autochtone dans les villes de la zone d'influence territoriale du CAAS où résident au moins 140 Autochtones, 2006

Ville	Localisation détaillée	Population totale	Population autochtone		
			Totale	Hommes	Femmes
Total	**-**	**216 645**	**4 610**	**2 365**	**2 245**
Alma	MRC Lac-Saint-Jean-Est	29 998	480	255	225
Dolbeau-Mistassini	MRC Maria-Chapdelaine	14 546	585	310	275
Roberval	MRC Le Domaine-du-Roy	10 544	805	405	400
Saguenay	TÉ de Saguenay	143 692	2 215	1 145	1 065
Saint-Félicien	MRC Le Domaine-du-Roy	10 477	190	90	100
Saint-Honoré	MRC Le Fjord-du-Saguenay	4 727	200	110	90
Saint-Prime	MRC Le Domaine-du-Roy	2 661	135	50	90

Source : Statistique Canada, recensement de 2006.
Note : TÉ = Territoire équivalent.

On compte dans la zone d'influence sept villes où résident au moins 140 Autochtones en 2006. Saguenay et Roberval comptent près des deux tiers des effectifs (respectivement 2 215 et 805 personnes). Suivent Dolbeau-Mistassini et Alma qui comptent chacune au moins 400 Autochtones. Le nombre d'hommes surpasse un peu celui des femmes dans la plupart des villes, en particulier à Dolbeau-Mistassini (310 hommes contre 275 femmes).

Tableau 5 : Accessibilité de la communauté autochtone de la zone d'influence à partir de Saguenay

Communauté	Cheminement
Mashteuiatsh	Route 170, puis route 169, aussi accessible de Chibougamau par les routes 167, puis 169.

Source : Transports Québec 2010.

La seule communauté autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS, celle de Mashteuiatsh, est reliée par la route à la ville de Saguenay, ainsi qu'à Chibougamau.

La zone d'influence territoriale du CAAS contient deux zones d'analyse : à l'échelle intermédiaire, le territoire de la RMR de Saguenay, et à l'échelle la plus locale, celui de la ville de Saguenay, siège du Centre d'amitié autochtone du Saguenay (voir Figure 4). Celles-ci seront comparées à la zone d'influence dans ce document. Entre les recensements de 1996 et de 2006, les territoires statistiques de la zone d'influence et de la RMR de Saguenay sont demeurés identiques. Par contre, celui de la ville de Saguenay s'est agrandi entre 2001 et 2006, s'ajustant en cela aux changements occasionnés par les fusions municipales survenues entretemps (voir Tableau 6). Bien que le territoire retenu pour 2001 combine ceux des villes de Chicoutimi et de Jonquière, pour plus de simplicité il conserve ci-après le nom de ville de Saguenay.

Figure 4 : Territoires de la zone d'influence territoriale du CAAS et de ses constituantes selon l'année du recensement

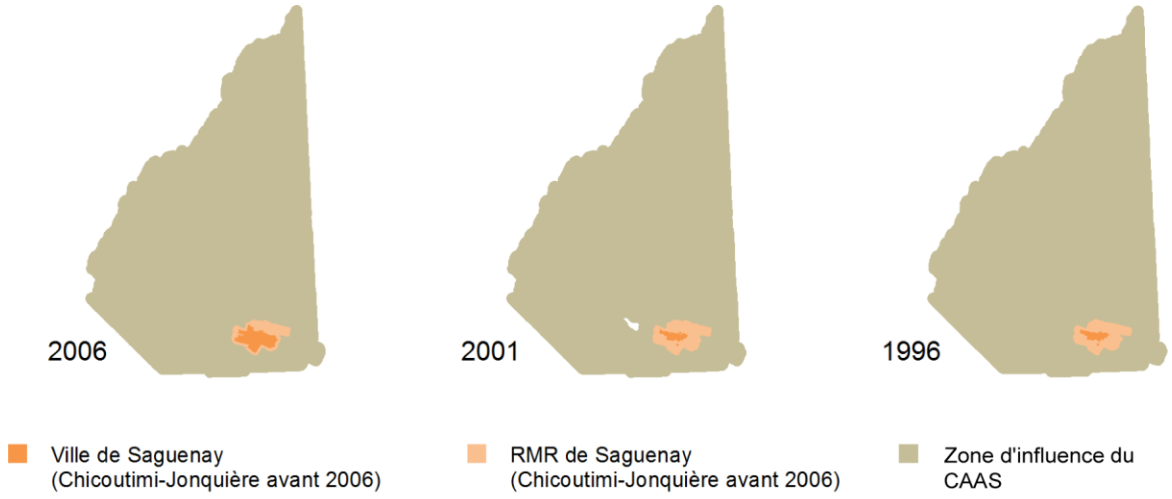

Source : Statistique Canada, recensements de 2006, 2001, 1996.

L'agrandissement du territoire de la ville de Saguenay a pour résultat qu'une partie de la population ayant une identité autochtone en 2006 réside dans une portion de la ville qui en 2001 appartenait à l'une des cinq villes aujourd'hui fusionnées (voir Tableau 6). Il pourrait en résulter un biais qui incite à la prudence dans l'observation de l'évolution des caractéristiques de la population à cette échelle entre 2001 et 2006. En effet, si la population autochtone des villes fusionnées présentait des différences par rapport à celle habitant Saguenay en 2001, leur addition a pu se traduire par des variations dans les chiffres entre 2001 et 2006 qui ne seraient pas dues à de véritables changements dans la condition des résidents de Saguenay en 2001.

Tableau 6 : Population autochtone de la RMR de Saguenay jointe à la ville de Saguenay par les fusions municipales survenues entre 2001 et 2006

Territoires ajoutés	Population autochtone ajoutée
Total	**490**
La Baie	260
Lac-Kénogami	60
Laterrière	40
Shipshaw	55
Tremblay	85

Source : Statistique Canada, recensements de 2006 et 2001.
Note : en raison de l'arrondissement aléatoire des chiffres, la somme peut différer du total.

Les fusions municipales survenues en 2002 ont entraîné l'annexion de cinq municipalités de la RMR de Saguenay à celles de Chicoutimi et de Jonquière, formant ainsi la nouvelle ville de Saguenay. En 2006, la ville de Saguenay compte 2 215 résidents ayant une identité autochtone, alors que sans ces fusions elle en aurait eu 1 725. Ces 490 personnes de plus dans la ville sont du même coup 490 personnes de moins dans la MRC Le Fjord-du-Saguenay. La moitié de cet ajout provient de la fusion de l'ancienne municipalité de La Baie, voisine immédiate du cœur urbain de Saguenay.

Les utilisateurs potentiels des services du Centre d'amitié autochtone du Saguenay sont les Autochtones qui vivent dans les zones urbaines ou rurales de la zone d'influence, qui résident dans la communauté innue située dans la zone et les Autochtones qui vivent ailleurs de passage à Saguenay. Étant donné la nature des données employées pour mener cette étude, seules les populations des deux premiers groupes sont considérées dans les chiffres analysés.

2.2 Communautés autochtones innues

Selon le Registre des Indiens, la nation innue du Québec compte 16 663 personnes en 2009, dont 4 959 rattachés à la communauté de Mashteuiatsh, située dans la zone d'influence. En 2006, année du plus récent recensement, 42,6 % des 4 836 personnes inscrites au Registre des Indiens dans la communauté de Mashteuiatsh y résident effectivement (voir Tableau 7). Fait à remarquer, la communauté de Mashteuiatsh affiche la plus faible proportion d'Indiens inscrits résidant de la nation innue. Le peuple innu compte huit autres communautés situées dans la zone d'influence du Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles, qui totalisent 11 079 personnes inscrites en 2006 (8 917 personnes y résident). Selon les données du recensement de Statistique Canada en 2006, la population totale de la communauté de Mashteuiatsh se chiffre à 1 749 habitants (voir Tableau 8). Près de 90 % de ces effectifs possèdent une identité autochtone (1 555 personnes).

Par ailleurs, le nombre de personnes ayant une identité autochtone recensées dans les communautés est systématiquement plus petit que le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens résidant dans ces mêmes communautés en 2006 (voir Figure 5). Compte tenu de leur population totale, la différence est particulièrement marquée (plus de 20 %) dans les communautés de Uashat–Maliotenam, Mashteuiatsh, Matimekosh–Lac-John et Mingan (respectivement 635, 505, 228 et 102 personnes de moins). L'écart observé est possiblement une conséquence du sous-dénombrement des Autochtones au recensement, car les effectifs ayant une identité autochtone doivent par définition au moins égaler le nombre d'inscrits dans un lieu de résidence donné. Cela dit, les taux de non-réponse des communautés innues du Québec sont inférieurs à 10 % en 2006 (sauf pour Matimekosh–Lac-John et Pakuashipi, situées entre 10 % et 25 %).

Figure 5 : Population ayant une identité autochtone ou inscrite au Registre des Indiens, communautés innues du Québec, 2006

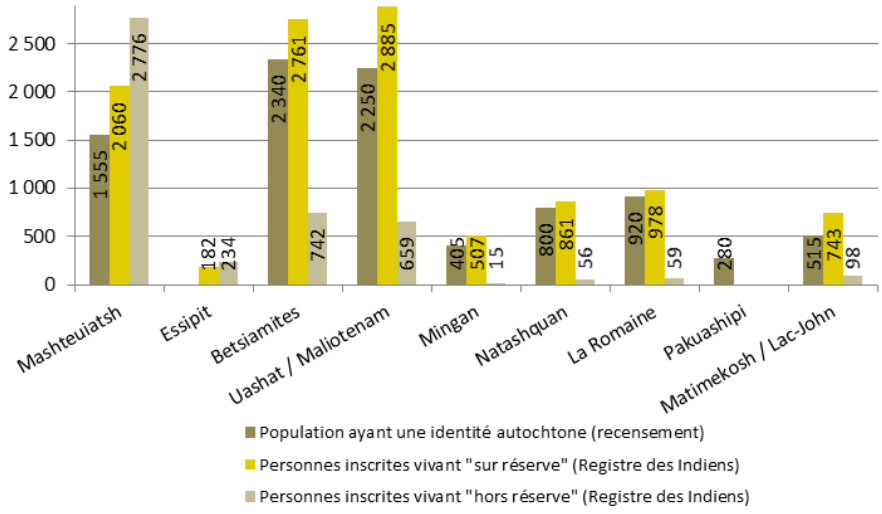

Source : Statistique Canada, recensement de 2006; AADNC, 2010.
Note : Pour des raisons de confidentialité, les chiffres de la population autochtone d'Essipit ne sont pas diffusés par Statistique Canada en 2006. La population autochtone totale ne comprend pas les personnes résidant à Essipit.
Pour Statistique Canada en 2006, Uashat et Maliotenam constituent deux localités séparées, mais Affaires autochtones et Développement du Nord Canada considère que ces localités font partie d'une seule et même communauté autochtone. Il en va de même pour Matimekosh et Lac-John.

Des huit communautés autochtones innues du Québec pour lesquelles le lieu de résidence de la population inscrite au Registre des Indiens est publié en 2006, six voient la majorité de leur population inscrite vivre sur le territoire même de la communauté. La proportion de résidents sur le territoire est particulièrement élevée dans les communautés les plus éloignées sur la Côte-Nord ou dans le Nord, où elle dépasse toujours 85 %. La seule communauté autochtone de la zone d'influence, Mashteuiatsh, compte une majorité de membres résidant hors réserve en 2006 (57,4 %).

Le chiffre de la population inscrite vivant dans la communauté s'avère toujours supérieur à celui des personnes ayant déclaré avoir une identité autochtone au recensement. L'écart atteint 635 personnes sur les 2 885 inscrites dans la communauté de Uashat–Maliotenam, et 505 individus sur 2 060 dans celle de Mashteuiatsh.

Tableau 7 : Population inscrite selon le Registre des Indiens dans les communautés innues du Québec, 2006

Communauté	Localisation détaillée	Population totale	Lieu de résidence		
			Réserve	Hors Réserve	% Réserve
Total de la nation	**-**	**15 915**	**10 977**	**4 639**	**69,0**
Zone d'influence	**-**	**4 836**	**2 060**	**2 776**	**42,6**
Mashteuiatsh	MRC Le Domaine-du-Roy	4 836	2 060	2 776	42,6
Essipit	*Hors zone d'influence*	*416*	*182*	*234*	43,8
Betsiamites	*Hors zone d'influence*	3 503	2 761	742	78,8
Uashat–Maliotenam	*Hors zone d'influence*	*3 544*	*2 885*	*659*	81,4
Mingan	*Hors zone d'influence*	*522*	*507*	*15*	97,1
Natashquan	*Hors zone d'influence*	*917*	*861*	*56*	93,9
La Romaine	*Hors zone d'influence*	*1 037*	*978*	*59*	94,3
Pakuashipi	*Hors zone d'influence*	*299*	*0*	*	0,0
Matimekosh–Lac-John	*Hors zone d'influence*	*841*	*743*	*98*	*88,3*

Source : AADNC 2010.

Le Québec compte un total de neuf communautés autochtones innues, dont une seule fait partie de la zone d'influence territoriale du CAAS. Selon le Registre des Indiens, elle compte 4 836 personnes inscrites en 2006, dont une majorité résidant ailleurs que sur le territoire de la réserve (2 776). Cette communauté et située très loin de la ville de Saguenay, à l'intérieur des limites du territoire de la MRC Le Domaine-du-Roy, dont elle ne fait toutefois pas partie sur le plan administratif.

Tableau 8 : Population ayant une identité autochtone dans les communautés innues localisées dans la zone d'influence territoriale du CAAS, 2006

Communauté	Localisation détaillée	Population totale	Population autochtone		
			Totale	Hommes	Femmes
Total de la nation	**-**	**9 642**	**9 065**	**4 375**	**4 685**
Zone d'influence	**-**	**1 749**	**1 555**	**765**	**790**
Mashteuiatsh	MRC Le Domaine-du-Roy	1 749	1 555	765	790
Essipit	*Hors zone d'influence*	*247*	*	*	*
Betsiamites	*Hors zone d'influence*	*2 357*	*2 340*	*1 095*	*1 240*
Uashat / Maliotenam	*Hors zone d'influence*	*2 313*	*2 250*	*1 090*	*1 160*
Mingan	*Hors zone d'influence*	*407*	*405*	*180*	*225*
Natashquan	*Hors zone d'influence*	*810*	*800*	*405*	*395*
La Romaine	*Hors zone d'influence*	*926*	*920*	*455*	*460*
Pakuashipi	*Hors zone d'influence*	*289*	*280*	*135*	*150*
Matimekosh / Lac-John	*Hors zone d'influence*	*544*	*515*	*250*	*265*

Source : Statistique Canada, recensement de 2006.

En 2006, les neuf communautés innues du Québec comptent 9 642 résidents selon Statistique Canada. Moins du cinquième, soit 1 749 personnes, habitent la seule communauté localisée dans la zone d'influence territoriale du CAAS. La grande majorité de ces habitants (1 555) a déclaré posséder une identité autochtone au recensement de 2006. La nation innue compte davantage de femmes que d'hommes, mais l'écart est quasi inexistant dans la communauté de Mashteuiatsh en 2006 (50,8 % de femmes).

2.3 Poids démographique des Autochtones dans la zone d'influence territoriale du CAAS

La zone d'influence territoriale du CAAS compte en 2006 une population totale de 269 225 personnes, en baisse de 1,9 % depuis 2001 et de 5 % depuis 1996. Parmi ces personnes, on en recense 7 485 qui ont une identité autochtone, soit 2,8 % de la population totale (voir Figure 7). Leurs effectifs se sont beaucoup accrus entre 2001 et 2006, soit de 60,3 %, mais pas entre 1996 et 2001. La forte hausse du nombre de personnes ayant déclaré une identité autochtone dans le recensement contraste nettement avec la diminution de la population totale de la zone d'influence (voir Figure 6). Il faut toutefois garder à l'esprit que cette croissance pourrait être en partie due au fait que davantage d'individus décident de revendiquer ouvertement une identité autochtone auparavant occultée, sans qu'il y ait eu une réelle croissance des effectifs au sein de ce groupe, par naissance ou migration vers la zone d'influence territoriale du CAAS.

Depuis le recensement de 1996, la croissance de la population ayant une identité autochtone s'est concentrée davantage dans la ville de Saguenay que dans le reste de la RMR de Saguenay (voir Figure 10). La proportion des Autochtones résidant dans la ville a crû de 10,1 points de pourcentage, passant de 19,5 % à 29,6 % en 2006. Cette augmentation est supérieure à celle de la RMR de Saguenay (voir Tableau 12), si bien que la part des Autochtones résidant dans le reste de la RMR a diminué de 3 points durant la période. En contrepartie, la proportion de la population demeurant en dehors de la RMR, dans le reste de la zone d'influence, a décru de 73,2 % en 1996 à 66,1 % en 2006. Il est sûr que les fusions municipales survenues en 2002 (voir Tableau 5) ont joué un rôle dans l'augmentation de la part de la ville par rapport au reste de la RMR, mais cela n'explique que moins de la moitié de la croissance.

En 1996, moins de 15,6 % des personnes de la zone s'identifiant aux Indiens de l'Amérique du Nord habitaient la ville, alors qu'elles sont 23,8 % en 2006. Chez les Métis, la part de la ville a dépassé le tiers, passant de 24,6 % à 35,2 %, pendant que celle de l'ensemble de la RMR bondissait de 34 % à 40,7 %. Fait à noter concernant la population métisse : sa concentration accrue dans la zone urbaine de Saguenay est essentiellement masculine. Alors qu'en 1996 la part des femmes métisses vivant dans la RMR était supérieure à celle des hommes (35,8 % contre 32 %), elle a peu augmenté, passant à 36,8 % en 2006, alors que celle des hommes a grimpé à 44,4 % (voir Tableau 13 et Tableau 14). À l'opposé, la part des hommes vivant dans la ville s'est accrue de 18,3 % à 22,8 % chez les Indiens de l'Amérique du Nord, alors que celle des femmes est passée de 12,9 % à 25 %. Ainsi, la population autochtone s'étant concentrée dans la région urbaine de Saguenay durant la période compte surtout des femmes ayant une identité d'Indiens de l'Amérique du Nord et des hommes avec une identité de Métis.

Figure 6 : Évolution de la population selon l'identité et le statut, zone d'influence territoriale du CAAS, 1996 à 2006

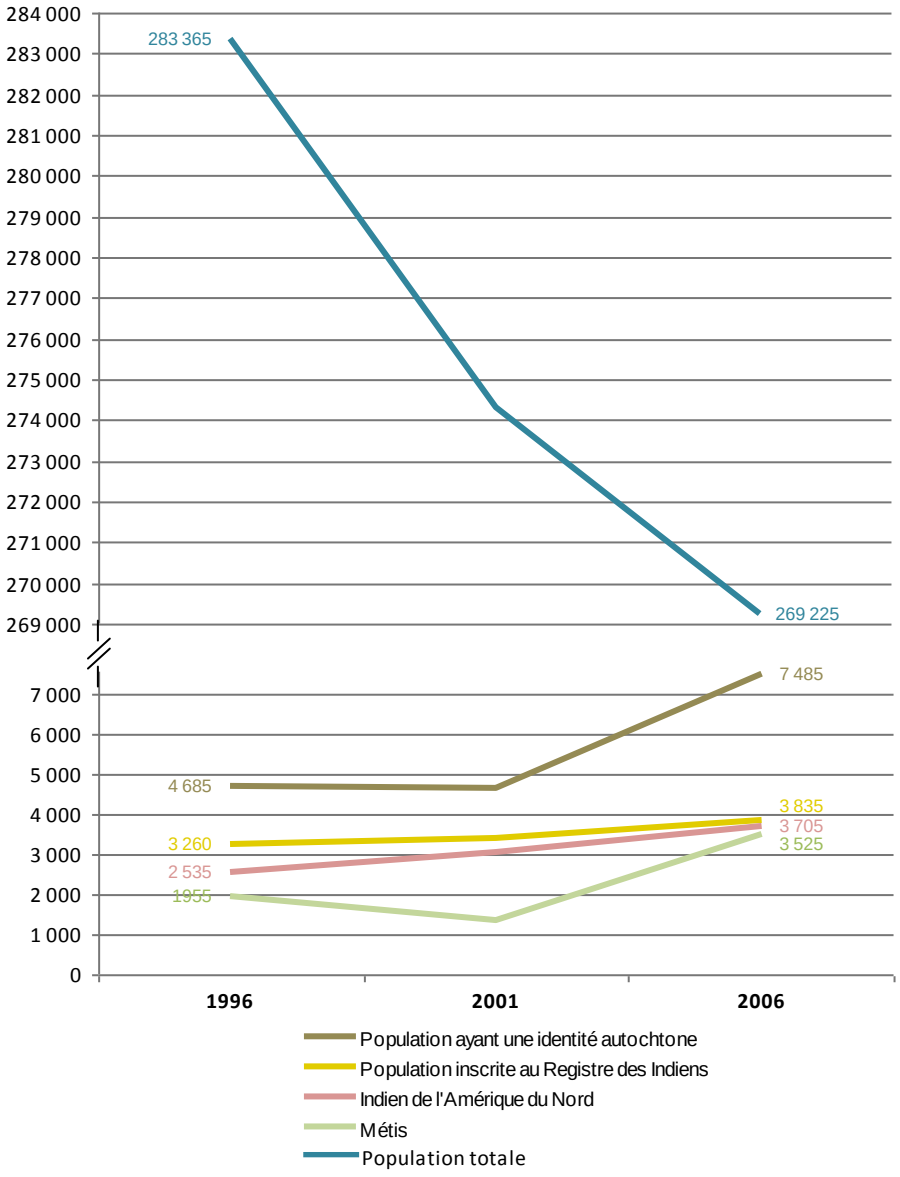

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Le territoire de la zone d'influence territoriale du CAAS compte 269 225 résidents en 2006, alors que ses effectifs montaient à 283 365 en 1996. Il s'agit d'une baisse annuelle de 0,5 % sur une période de 10 ans, un peu plus marquée entre 1996 et 2001.

À l'inverse, le nombre de personnes ayant une identité autochtone s'est fortement accru, en particulier entre 2001 et 2006, passant de 4 685 à 7 485, pour une croissance annuelle de 4,8 %. Cette hausse est plus marquée pour les individus ayant une identité de Métis que pour ceux qui se déclarent Indiens de l'Amérique du Nord (6,1 % par an contre 3,9 %), malgré une baisse momentanée des Métis en 2001.

En ce qui concerne les personnes qui ont déclaré au recensement être inscrites au Registre des Indiens, leur nombre a moins augmenté durant la période, avec une hausse annuelle de 1,6 % (de 3 260 à 3 835). De fait, près de la moitié des personnes se considérant autochtones en 2006 ne sont pas inscrites au Registre des Indiens (48,8 %).

Figure 7 : Poids démographique de la population autochtone selon l'échelle géographique, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

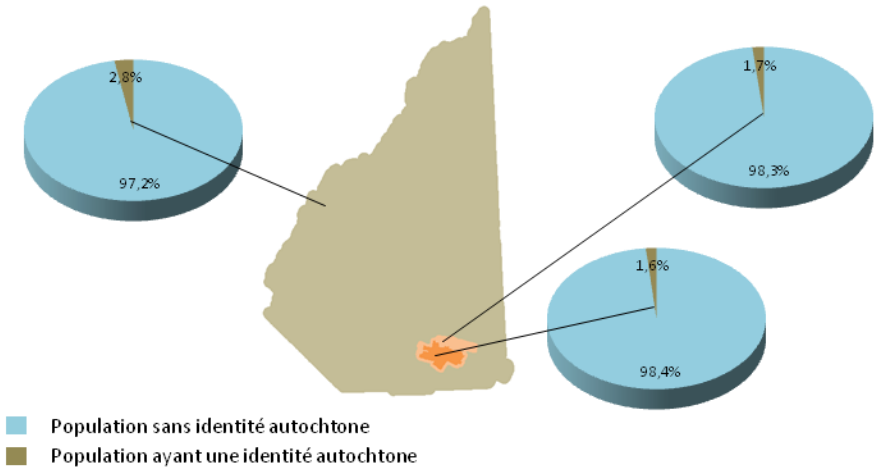

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

En 2006, les 7 485 personnes de la zone d'influence territoriale du CAAS ayant une identité autochtone constituent une très petite portion de la population totale du territoire (2,8 %). La plus grande partie, soit en tout 1,4 % de la population, revendique une identité d'Indien de l'Amérique du Nord, mais les Métis ne sont pas beaucoup moins nombreux (1,3 %). S'y ajoute un petit nombre de personnes ayant une identité multiple ou non comprise ailleurs (0,1 %).

La population de la ville de Saguenay possède dans la plus petite proportion une identité autochtone, mais à peine moins que dans la RMR de Saguenay (1,6 % contre 1,7 %). Dans les deux territoires, le nombre de Métis surpasse celui des Indiens de l'Amérique du Nord en 2006. Ajoutons que dans les deux territoires, environ le tiers des Autochtones sont inscrits au Registre des Indiens.

Tableau 9 : Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

	Ville de Saguenay		RMR de Saguenay		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	**141 680**	**100,0**	**149 600**	**100,0**	**127 545**	**100,0**	**269 225**	**100,0**
Population inscrite au Registre des Indiens	*790*	*0,6*	*850*	*0,6*	*3 045*	*2,4*	*3 835*	*1,4*
Population ayant une identité autochtone	**2 215**	**1,6**	**2 540**	**1,7**	**5 270**	**4,1**	**7 485**	**2,8**
Indien de l'Amérique du Nord	880	0,6	990	0,7	2 825	2,2	3 705	1,4
Métis	1 240	0,9	1 435	1,0	2 285	1,8	3 525	1,3
Inuit	20	0,0	20	0,0	10	0,0	30	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	70	0,0	100	0,1	165	0,1	235	0,1

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Figure 8 : Poids démographique de la population autochtone selon l'échelle géographique, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2001

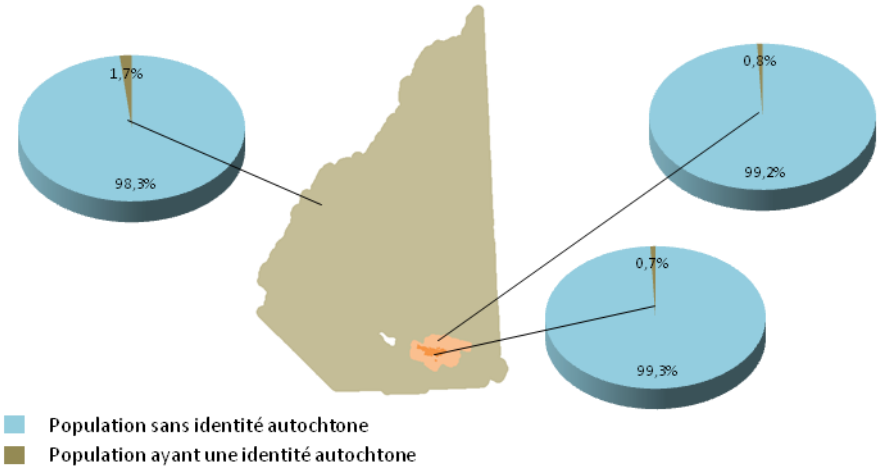

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2001.

Dans la zone d'influence territoriale du CAAS en 2001, 4 670 personnes déclaraient avoir une identité autochtone. Elles comptaient pour à peine 1,7 % de la population totale du territoire. Les deux tiers, soit en tout 1,1 % de la population, avaient une identité d'Indien de l'Amérique du Nord.

On observait de plus faibles proportions de population autochtone dans la ville de Saguenay et la RMR de Saguenay (respectivement 0,7 % et 0,8 %). Dans les deux territoires, le groupe des Indiens de l'Amérique du Nord ne constituait que 0,4 % de la population, suivis par les Métis (0,2 %). Ajoutons que près d'un dixième des habitants de ces territoires revendiquaient une identité multiple ou non comprise ailleurs.

Tableau 10 : Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2001

	Ville de Saguenay		RMR de Saguenay		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	**113 205**	**100,0**	**153 020**	**100,0**	**161 110**	**100,0**	**274 315**	**100,0**
Population inscrite au Registre des Indiens	*570*	*0,5*	*700*	*0,5*	*2 815*	*1,7*	*3 385*	*1,2*
Population ayant une identité autochtone	**840**	**0,7**	**1 150**	**0,8**	**3 830**	**2,4**	**4 670**	**1,7**
Indien de l'Amérique du Nord	495	0,4	665	0,4	2 570	1,6	3 065	1,1
Métis	255	0,2	370	0,2	1 080	0,7	1 335	0,5
Inuit	10	0,0	15	0,0	15	0,0	25	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	80	0,1	100	0,1	190	0,1	270	0,1

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2001.

Figure 9 : Poids démographique de la population autochtone selon l'échelle géographique, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 1996

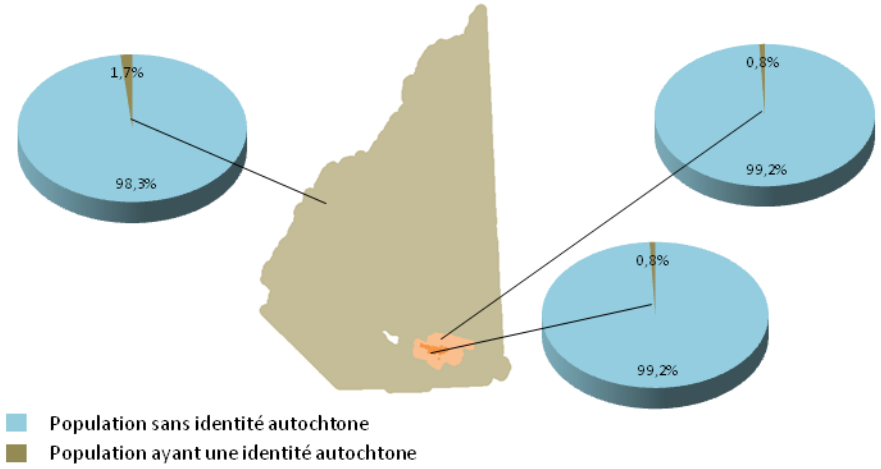

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 1996.

En tout, 4 685 résidents de la zone d'influence territoriale du CAAS déclaraient une identité autochtone au recensement de 1996. Ils ne représentaient que 1,7 % de la population totale du territoire, dont une courte majorité constituée de personnes se considérant Indiens de l'Amérique du Nord.

Leur poids démographique était très faible dans la ville et la RMR de Saguenay, ne constituant que 0,8 % des habitants de ces deux territoires. Contrairement aux résidents du reste de la zone d'influence, la majorité des individus habitant la ville ou la RMR avait déclaré avoir une identité de Métis lors du recensement de 1996.

Tableau 11 : Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 1996

	Ville de Saguenay		RMR de Saguenay		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	**118 225**	**100,0**	**158 865**	**100,0**	**165 140**	**100,0**	**283 365**	**100,0**
Population inscrite au Registre des Indiens	*485*	*0,4*	*690*	*0,4*	*2 775*	*1,7*	*3 260*	*1,2*
Population ayant une identité autochtone	**915**	**0,8**	**1 255**	**0,8**	**3 770**	**2,3**	**4 685**	**1,7**
Indien de l'Amérique du Nord	395	0,3	540	0,3	2 140	1,3	2 535	0,9
Métis	480	0,4	665	0,4	1 475	0,9	1 955	0,7
Inuit	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	40	0,0	45	0,0	145	0,1	185	0,1

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 1996.

Figure 10 : Part de la population autochtone résidant dans les parties résiduelles de chacune des trois constituantes de la zone d'influence territoriale du CAAS, 2006, 2001, 1996

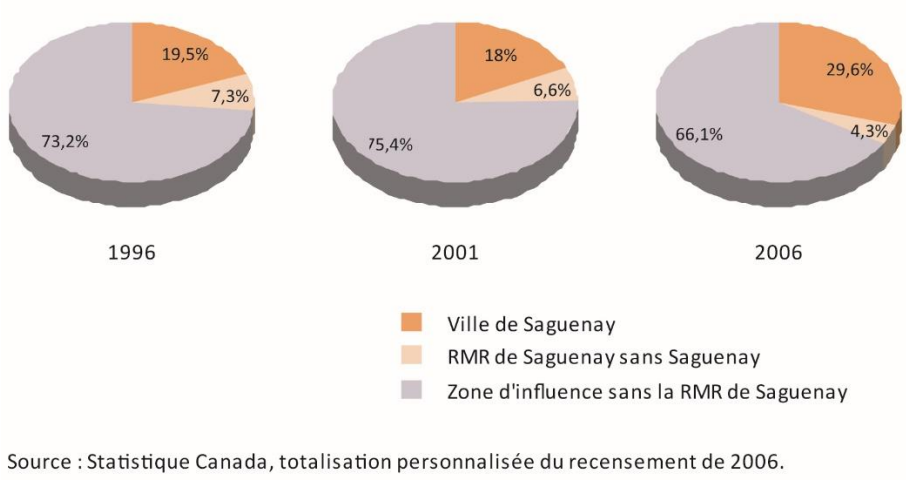

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Même si la population ayant une identité autochtone a doublé dans la RMR de Saguenay entre 1996 et 2006, elle a bien davantage augmenté dans la ville de Saguenay. Il en résulte que la part de cette population qui vit en dehors de la RMR est passée de 73,2 % à 66,1 % durant la période. La proportion des Autochtones de la zone résidant dans la ville de Saguenay est passée de 19,5 % à 29,6 %, au détriment de la RMR (-3 points de pourcentage). Il faut toutefois noter que les fusions municipales de 2002 ont fait passer une partie de la population autochtone de la RMR dans le territoire de la ville.

Tableau 12 : Parts de la ville et de la RMR dans la population totale et autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS, 1996 à 2006

	Zone d'influence (N)			Ville de Saguenay (%)			RMR de Saguenay (%)		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006	1996	2001	2006
Population totale	**283 365**	**274 315**	**269 225**	**41,7**	**41,3**	**52,6**	**56,1**	**55,8**	**55,6**
Population inscrite au Registre des Indiens	*3 260*	*3 385*	*3 835*	*14,9*	*16,8*	*20,6*	*21,2*	*20,7*	*22,2*
Population ayant une identité autochtone	**4 685**	**4 670**	**7 485**	**19,5**	**18,0**	**29,6**	**26,8**	**24,6**	**33,9**
Indien de l'Amérique du Nord	2 535	3 065	3 705	15,6	16,2	23,8	21,3	21,7	26,7
Métis	1 955	1 335	3 525	24,6	19,1	35,2	34,0	27,7	40,7
Inuit	0	25	30	-	40,0	66,7	-	60,0	66,7
Identité multiple ou non comprise ailleurs	185	270	235	13,5	29,6	29,8	24,3	37,0	42,6

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Tableau 13 : Parts de la ville et de la RMR dans la population totale et autochtone des hommes de la zone d'influence territoriale du CAAS, 1996 à 2006

	Zone d'influence (N)			Ville de Saguenay (%)			RMR de Saguenay (%)		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006	1996	2001	2006
Population totale	**141 485**	**136 650**	**133 410**	**40,9**	**40,3**	**51,9**	**55,5**	**55,2**	**55,0**
Population inscrite au Registre des Indiens	*1 510*	*1 620*	*1 830*	*16,6*	*15,4*	*19,7*	*21,9*	*19,4*	*21,3*
Population ayant une identité autochtone	**2 225**	**2 320**	**3 770**	**21,8**	**16,6**	**30,4**	**28,8**	**23,1**	**35,3**
Indien de l'Amérique du Nord	1 150	1 500	1 780	18,3	14,3	22,8	25,2	19,7	25,8
Métis	1 000	730	1 870	25,5	17,1	38,0	32,0	26,0	44,4
Inuit	10	10	10	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	65	85	125	0,0	41,2	24,0	53,8	47,1	32,0

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Tableau 14 : Parts de la ville et de la RMR dans la population totale et autochtone des femmes de la zone d'influence territoriale du CAAS, 1996 à 2006

	Zone d'influence (N)			Ville de Saguenay (%)			RMR de Saguenay (%)		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006	1996	2001	2006
Population totale	**141 875**	**137 660**	**135 800**	**42,5**	**42,2**	**53,4**	**56,6**	**56,4**	**56,1**
Population inscrite au Registre des Indiens	*1 750*	*1 765*	*2 005*	*13,1*	*18,1*	*21,4*	*20,3*	*21,8*	*22,9*
Population ayant une identité autochtone	**2 445**	**2 350**	**3 715**	**17,6**	**19,4**	**28,7**	**25,2**	**26,0**	**32,4**
Indien de l'Amérique du Nord	1 390	1 560	1 920	12,9	17,9	25,0	18,0	23,7	27,1
Métis	965	600	1 645	23,8	21,7	31,9	35,8	30,0	36,8
Inuit	10	0	15	0,0	-	133,3	0,0	-	133,3
Identité multiple ou non comprise ailleurs	95	195	120	10,5	17,9	33,3	26,3	30,8	45,8

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

3. Caractéristiques démographiques de la population autochtone concernée

3.1 Identité autochtone

En 2006, tout comme en 2001 et 1996, les personnes recensées peuvent revendiquer l'appartenance à trois groupes d'identité spécifique, soit les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis et les Inuit. Ils peuvent aussi déclarer posséder une ou plusieurs autres identités à la fois, ce que Statistique Canada désigne par une identité multiple, alors qu'une catégorie « non comprise ailleurs » rassemble les réponses qui ne correspondent à aucune de ces quatre possibilités. Les recensés peuvent aussi indiquer, dans une question distincte de la précédente, s'ils sont inscrits au Registre des Indiens. Ainsi, bien que le groupe des Indiens de l'Amérique du Nord corresponde à celui qui est considéré par la *Loi sur les Indiens* du Canada, il n'y a pas de correspondance automatique entre ces deux variables. On retrouve donc à la fois des personnes qui déclarent appartenir au groupe des Indiens de l'Amérique du Nord, mais ne sont pas inscrites au Registre des Indiens, et des personnes qui sont inscrites au Registre, mais revendiquent une autre identité que celle d'Indien de l'Amérique du Nord.

Dans le territoire de la zone d'influence territoriale du CAAS, le type d'identité revendiquée par les Autochtones varie quelque peu selon leur lieu de résidence, mais surtout leur inscription au Registre des Indiens. À la base, la population inscrite se considère partout en grande majorité membre du groupe des Indiens de l'Amérique du Nord (voir Figure 11). Toutefois, une partie de la population inscrite s'estime plutôt Métis. En 2006, elle le fait dans une proportion d'un peu moins d'un cinquième dans la zone d'influence et d'un peu plus dans la ville de Saguenay, alors que c'est un dixième dans l'ensemble de la province de Québec. Notons que cette proportion a grandement fluctué dans la ville depuis 1996, chutant de 34 % à 20,2 % entre 1996 et 2001, puis remontant un peu à 23,4 % en 2006 (voir Tableau 15).

Cela dit, dans la zone d'influence territoriale du CAAS (voir Tableau 16), les effectifs inscrits s'identifiant au groupe des Métis ont connu une baisse marquée de 44,6 % entre 1996 et 2001, avant de rebondir de 52,6 % entre 2001 et 2006. Ils se retrouvent donc moins nombreux à la fin de la période qu'au début, étant passés de 875 personnes en 1996 à 740 en 2006 (voir Figure 12). En ce qui concerne les effectifs des Indiens de l'Amérique du Nord, ils se sont davantage accrus avant 2001 qu'après (hausse de 22,6 % puis de 9,2 %), pour un gain total de 750 personnes.

En ce qui concerne la population non inscrite, la situation de la ville de Saguenay s'apparente beaucoup à celle du reste de la zone d'influence en 2006. Elle s'y considère très majoritairement métisse, dans une proportion d'environ les trois quarts dans les deux territoires. L'essentiel des autres Autochtones non inscrits, soit un peu moins du quart (ou du cinquième dans la zone), revendiquent une identité d'Indien de l'Amérique du Nord.

Dans l'ensemble de la zone d'influence, la hausse des effectifs est beaucoup plus marquée dans la population non inscrite que chez les Indiens inscrits, surtout entre 2001 et 2006 (185,2 % contre 13,3 %). Cette croissance concerne tout d'abord le groupe des Métis (hausse de 1 700 personnes), mais aussi celui des Indiens de l'Amérique du Nord (hausse de 415 personnes). De fait, entre 1996 et 2006, il s'est ajouté à la population de la zone d'influence plus de deux fois plus de Métis non inscrits que d'Indiens de l'Amérique du Nord inscrits. Il est probable que cela soit en lien avec un éveil identitaire récent chez des personnes qui ne disposaient pas de l'inscription au Registre des Indiens comme point d'attache « par défaut » à l'identité autochtone.

Figure 11 : Part de la population selon l'inscription recensée au Registre des Indiens et l'identité autochtone, ville de Saguenay et zone d'influence territoriale du CAAS, 2006

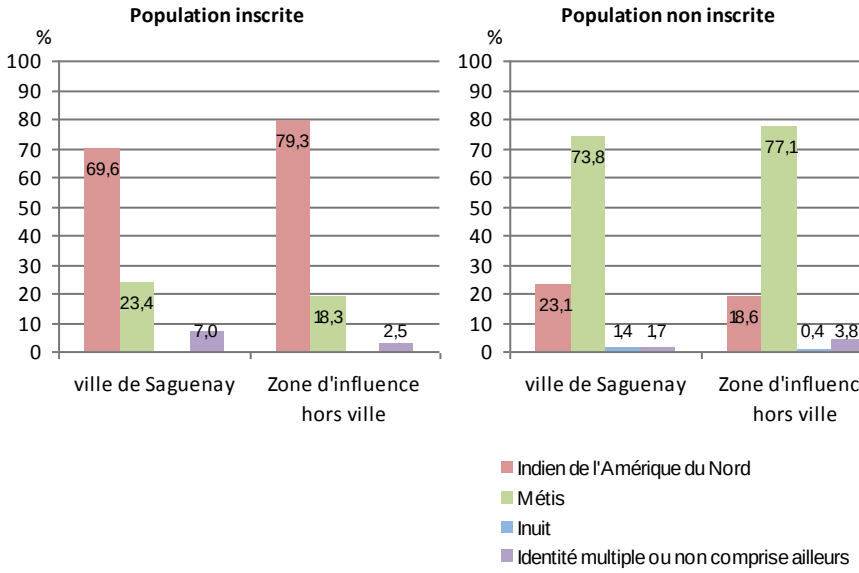

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

La majorité des personnes inscrites de la ville de Saguenay, selon le recensement de 2006, se déclarent Indiens de l'Amérique du Nord (69,6 %) et encore plus dans le reste de la zone (79,3 %). On observe toutefois que plus du cinquième des personnes inscrites de la ville préfère se déclarer Métis (23,4 %), ainsi qu'une part substantielle des Autochtones du reste de la zone (18,3 %). Ajoutons que 7 % des personnes inscrites de la ville considèrent avoir plusieurs identités autochtones à la fois.

À l'opposé, chez les personnes non inscrites au Registre, environ les trois quarts s'identifient à la population Métis, dans la ville comme dans le reste de la zone d'influence (respectivement 73,8 % et 77,1 %). Moins du quart se déclare donc plutôt Indien de l'Amérique du Nord (23,1 % dans la ville et 18,6 % dans la zone).

Tableau 15 : Fluctuation de la part des groupes d'identité autochtone dans la population inscrite au Registre des Indiens de la province de Québec, de la zone d'influence territoriale du CAAS et de ses constituantes, 1996 à 2006

	Ville de Saguenay			Zone d'influence territoriale du CAAS			Province de Québec		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006	1996	2001	2006
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Indien de l'Amérique du Nord	59,6	71,9	69,6	67,8	79,7	77,3	85,6	87,2	84,6
Métis	34,0	20,2	23,4	26,8	14,3	19,3	9,6	8,4	9,8
Inuit	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,3
Identité multiple ou non comprise ailleurs	6,4	7,9	7,0	5,4	6,0	3,4	4,5	4,1	5,3

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Figure 12 : Population selon l'inscription recensée au Registre des Indiens et l'identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS, 1996 à 2006

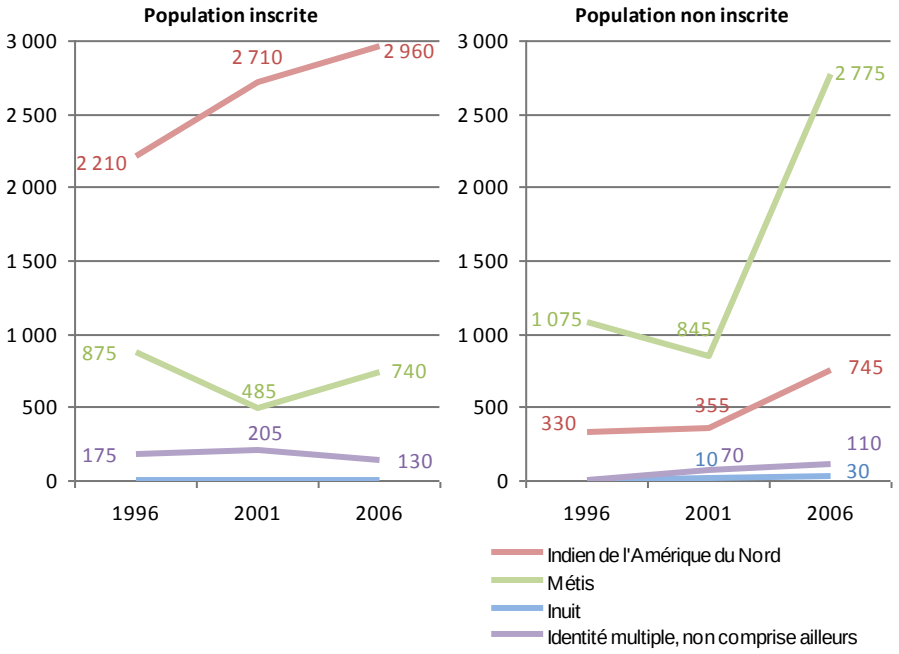

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Entre les recensements de 1996 et de 2006, la population inscrite de la zone d'influence a passablement augmenté. Le nombre de personnes se considérant Indiens de l'Amérique du Nord en particulier a crû de 750 individus, alors que les effectifs inscrits se déclarant métis en ont perdu 135.

La situation s'avère bien différente pour la population non inscrite, dont les effectifs ont bondi de 185,2 % entre 2001 et 2006. Le groupe des Métis a connu la plus forte hausse (228,4 %), passant de 1 075 à 2 775 individus. Les Indiens de l'Amérique du Nord ont quant à eux gagné 415 personnes, pour une hausse de 109,9 %. Le nombre d'individus avec une identité multiple ou autre est quant à lui passé de 0 à 110 personnes durant la période. Il en résulte qu'en 2006, le nombre d'Autochtones non inscrits a presque rejoint celui des Autochtones inscrits dans la zone.

Tableau 16 : Variation de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS et la province de Québec selon le statut au Registre des Indiens, 1996 à 2006

	Zone d'influence territoriale du CAAS		Province de Québec	
	1996-2001	2001-2006	1996-2001	2001-2006
Population inscrite				
Total	**3,7**	**13,3**	**11,2**	**13,9**
Indien de l'Amérique du Nord	22,6	9,2	13,4	10,5
Métis	-44,6	52,6	-2,9	32,9
Inuit	-	-	0,0	44,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	17,1	-36,6	-21,7	34,0
Population non inscrite				
Total	**-9,5**	**185,2**	**11,1**	**73,2**
Indien de l'Amérique du Nord	7,6	109,9	14,7	113,9
Métis	-21,4	228,4	3,7	91,9
Inuit	-	200,0	16,0	14,5
Identité multiple ou non comprise ailleurs	-	57,1	46,9	79,2

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

3.2 Structure par âge et sexe

Globalement, la population ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS présente une structure d'âge s'apparentant davantage à celle de la population de la province en général qu'à celle des Autochtones du Québec en particulier. En témoigne la forme de la pyramide des âges en 2006, où l'on observe des « bosses » entre 40 et 59 ans et en bas de 10 ans (le « baby-boom » et son écho), séparées par un creux entre 20 et 39 ans (le « baby-bust ») (voir Figure 13). La répartition homme/femme des Autochtones est globalement assez égale, peu importe le lieu de résidence. La RMR de Saguenay se distingue un peu de l'ensemble de la zone avec 52,2 % d'hommes, en particulier chez les moins de 20 ans (14 % de la population contre 9,6 % pour les femmes). La variation relative est toutefois plus grande entre les différentes cohortes. L'ensemble de la zone abrite ainsi une population dans la vingtaine féminine à 57,6 %, alors que près des deux tiers des enfants de 10 à 19 ans de la ville de Saguenay sont des garçons. La ville se distingue aussi avec un cinquième de sa population dans la cinquantaine (20,6 % contre 15 % pour la zone) et peu d'enfants de moins de 10 ans (9 % contre 13,9 %).

De manière générale, la structure d'âge des Autochtones varie elle aussi très substantiellement selon le lieu de résidence (voir Figure 14). La structure d'âge de la ville de Saguenay révèle une présence importante de personnes de 50 ans et plus, alors que du reste de la RMR de Saguenay (donc sans compter les résidents de la ville elle-même), la population est plus jeune. Plus spécifiquement, deux groupes sont particulièrement présents dans la ville de Saguenay. D'une part, au moins le tiers des personnes de toutes les cohortes de 50 ans et plus de la zone habitent la ville en 2006. Les groupes des 45 à 64 ans et des 65 ans et plus ont d'ailleurs connu dans la ville les plus fortes croissances observées dans la zone (respectivement 294,7 % et 315,4 %, voir Figure 15). Incidemment, le groupe des 45 à 64 ans, dont les effectifs arrivaient au second rang en 1996 (190 personnes, voir Tableau 19), est devenu de loin le plus important dans la ville en 2006 (750 personnes, voir Tableau 17). D'autre part, on y retrouve aussi plus du tiers des jeunes adultes de 20 à 24 ans, les effectifs des 15 à 24 ans de la ville ayant connu une croissance trois fois plus forte que dans l'ensemble de la zone durant la période (146,4 % contre 45,6 % pour la zone).

Le contraste est marqué avec le reste de la RMR de Saguenay où, hormis pour la cohorte de 60 à 64 ans (10,8 % des effectifs de la zone), les groupes les plus présents sont les enfants de moins de 10 ans (7,2 %). À l'inverse, parmi les groupes les moins présents dans le reste de la RMR on retrouve entre autres les jeunes dans la vingtaine, ceux de 20 à 24 ans ayant plutôt tendance à demeurer dans la ville même, alors que ceux de 25 à 29 ans se retrouvent surtout en dehors de la RMR, dans le reste de la zone d'influence. Le groupe des 25 à 44 ans ne s'est d'ailleurs accru que de 26,4 % depuis 1996, une croissance relative au moins trois fois plus faible que n'importe quel autre groupe de la RMR et dix fois moindre que pour les 65 ans et plus.

En ce qui concerne le reste de la zone d'influence territoriale du CAAS, la population âgée y est nettement moins présente que dans la RMR et la ville. À peine plus de la moitié des personnes de 55 ans et plus de la zone y vivent en 2006, alors que ce territoire compte presque les deux tiers de la population totale des Autochtones. À l'opposé, au moins sept dixièmes des enfants et jeunes adultes de moins de 20 ans résident en dehors de la RMR de Saguenay en 2006. Le groupe des moins de 15 ans affiche d'ailleurs dans la zone une croissance plus forte que celui des 15 à 24 ans, à l'inverse de ce qu'on observe dans la RMR et dans la ville.

La croissance très marquée des personnes ayant une identité autochtone dans la zone d'influence, 2 800 individus de plus en 10 ans, pose certes un défi pour le Centre d'amitié autochtone du Saguenay. Demeure toutefois le problème de distinguer la source de cette croissance. Dans quelle mesure les hausses observées relèvent-elles de l'accroissement naturel de la population par les naissances chez les Autochtones déjà déclarés? Quelle part de l'augmentation provient de l'apport d'Autochtones nouvellement déclarés qui n'avaient pas revendiqué leur identité dans les recensements antérieurs? Et la répartition de ces deux sources de croissance est-elle la même chez les femmes et les hommes? Ou entre les différents groupes d'âge et autres sous-groupes de personnes?

En l'absence de données longitudinales, il n'est pas possible de répondre à ces questions avec un minimum de certitude. Quoi qu'il en soit, du point de vue du Centre d'amitié autochtone du Saguenay le bassin de population à desservir le plus récemment connu est celui que dénombre le recensement de 2006, et la source de sa croissance depuis les recensements précédents ne constitue pas le principal enjeu; celui-ci consiste plutôt, en effet, à savoir comment desservir cette population en augmentation, et avec quelles ressources.

Figure 13 : Pyramide des âges de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes et province de Québec, 2006

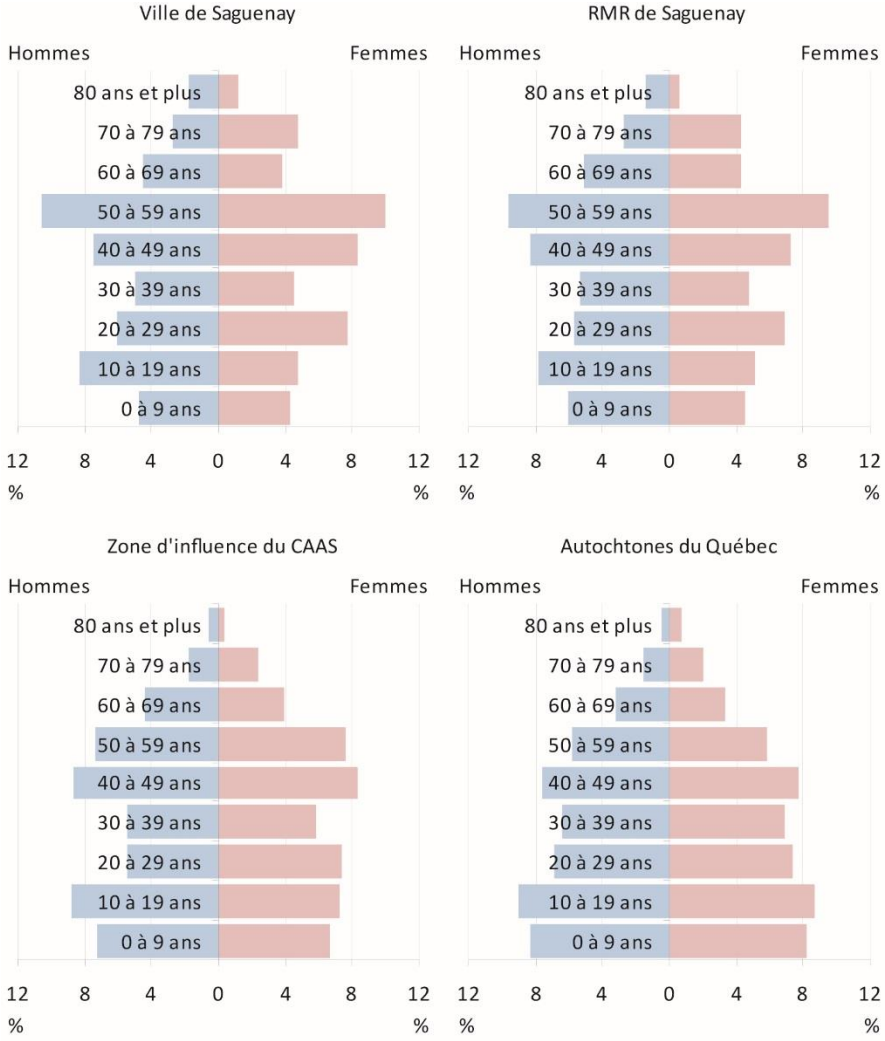

Source : Statistique Canada , totalisation personnalisée du recensement de 2006.

En 2006, les enfants de moins de 10 ans représentent le septième des personnes ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS (13,9 % des effectifs). Il en résulte une pyramide des âges plus distante du modèle classique que celle des Autochtones de toute la province. De fait, on observe des phénomènes démographiques similaires à ceux de l'ensemble de la population de la province : principalement une grande présence des personnes âgées de 40 à 59 ans (31,9 % contre 26,9 % pour les Autochtones du Québec), et un déficit chez les 20 à 39 ans (24,1 % contre 27,6 %).

La pyramide des âges de la ville de Saguenay est encore plus éloignée de celle des Autochtones du Québec. Les enfants de moins de 10 ans ne constituent que 9 % de sa population, et les 50 à 59 ans, le double (20,6 %). Les personnes âgées de 70 ans et plus s'y retrouvent aussi en bonne proportion par rapport à la zone (10,4 % contre 5,1 %).

En ce qui concerne la RMR de Saguenay, puisqu'elle contient aussi le territoire de la banlieue de Saguenay, les enfants de moins de 10 ans y sont un peu plus présents que dans la seule ville (10,6 %). La population de la ville formant tout de même 87,2 % de celle de la RMR, le portrait qui s'en dégage s'apparente beaucoup à celui de cette dernière.

Figure 14 : Part de la population ayant une identité autochtone selon le territoire de résidence dans la zone d'influence territoriale du CAAS, par groupe d'âge, 2006

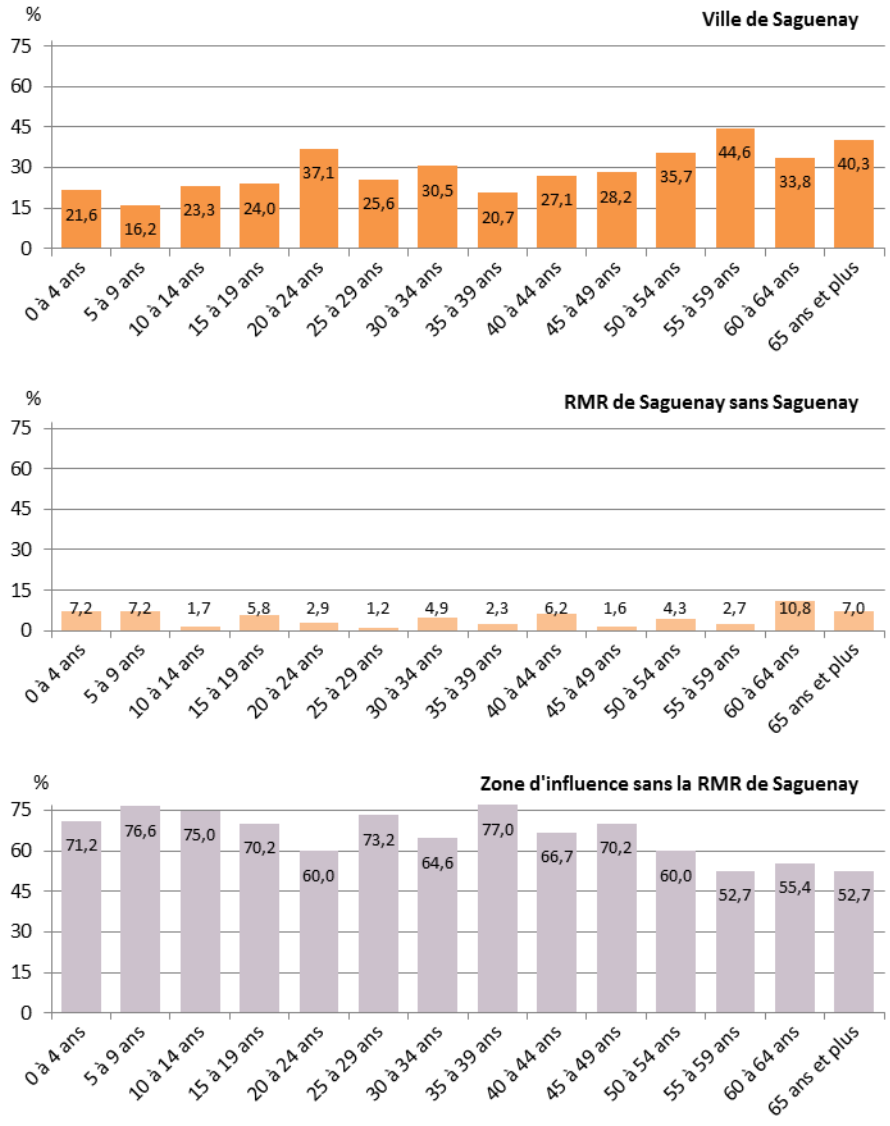

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Avec 44,6 % des effectifs de la zone d'influence, le groupe des 55 à 59 ans se concentre le plus fortement dans la ville de Saguenay, qui ne compte que 29,6 % de la population de la zone. Il est suivi par les 65 ans et plus (40,3 %), les 20 à 24 ans (37,1 %), puis les 50 à 54 ans (35,7 %). À l'inverse, tous les groupes de moins de 20 ans sont peu représentés dans la ville, en particulier les enfants de 5 à 9 ans (16,2 %).

Le portrait du reste de la RMR de Saguenay diffère passablement. Bien que les personnes de 60 à 64 ans soient les plus surreprésentées dans ce territoire (10,8 % des résidents de la zone), les enfants de 0 à 9 ans y forment aussi un groupe très présent (7,2 %). À l'opposé, peu d'enfants de 10 à 14 ans, de jeunes adultes de 25 à 29 ans et d'adultes de 45 à 49 ans vivent dans la RMR de Saguenay (moins de 2 % dans les trois cas).

En ce qui concerne le reste du territoire de la zone d'influence, la majorité de la population y vit en 2006, peu importe le groupe d'âge considéré. Cette population s'avère toutefois globalement plus jeune que dans la RMR. Elle compte en effet moins des trois cinquièmes des personnes âgées de 50 ans et plus, alors qu'environ les trois quarts des enfants et adolescents y résident.

Figure 15 : Variation des groupes d'âge de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes et province de Québec, 1996 à 2006

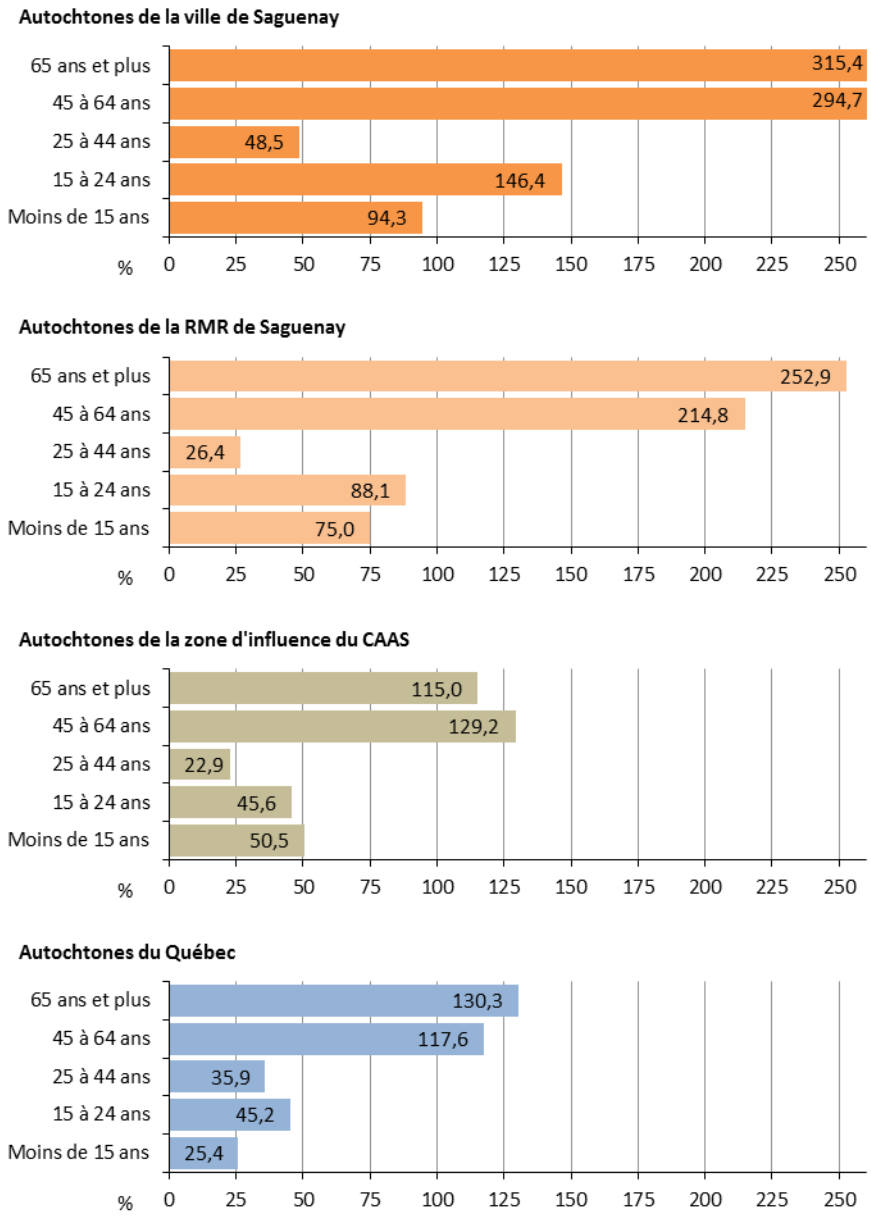

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Entre 1996 et 2006, tous les groupes d'âge ont connu une croissance chez les Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAS. Les groupes les plus âgés affichent les plus fortes hausses, en particulier les 45 à 64 ans, dont le nombre a plus que doublé et s'est accru un peu plus vite que chez l'ensemble des Autochtones du Québec (129,2 % contre 117,6 %). Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a aussi bondi de 115 % dans la zone d'influence territoriale du CAAS, une hausse toutefois inférieure à celle observée dans la province (130,3 %). À l'opposé, le nombre de jeunes de moins de 15 ans a deux fois plus augmenté dans la zone (50,5 % contre 25,4 %).

Le nombre de jeunes, surtout ceux de 15 à 24 ans, s'est davantage accru dans la ville de Saguenay que dans l'ensemble de la zone d'influence (146,4 % contre 45,6 %). Le nombre d'Autochtones de tous les groupes d'âge a d'ailleurs considérablement crû à Saguenay, et dans une proportion toujours supérieure à celle de l'ensemble de la zone. L'augmentation la plus spectaculaire concerne toutefois les 65 ans et plus, dont les effectifs ont quadruplé depuis 1996 (hausse de 315,4 %).

Les croissances des groupes d'âge dans la RMR de Saguenay se rapprochent de celles de la ville, mais en beaucoup moins prononcé pour les personnes de 15 à 44 ans. Cela dit, quel que soit le territoire, il est difficile de départager la part de la croissance des personnes ayant une identité autochtone due à une augmentation naturelle des effectifs, de celle due à une augmentation du nombre de personnes ayant décidé, avec le temps, de revendiquer leur identité autochtone dans le cadre du recensement.

Tableau 17 : Population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

	Ville de Saguenay			RMR de Saguenay			Zone d'influence territoriale du CAAS		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Total	**2 215**	**1 145**	**1 065**	**2 540**	**1 330**	**1 205**	**7 485**	**3 770**	**3 715**
Moins de 15 ans	340	190	145	420	245	175	1 655	875	775
15 à 24 ans	345	185	165	395	205	190	1 150	550	590
25 à 44 ans	505	255	250	575	310	265	1 930	955	980
45 à 64 ans	750	385	370	850	430	420	2 120	1 090	1035
65 ans et plus	270	125	140	300	145	155	645	305	340

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Tableau 18 : Population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2001

	Ville de Saguenay			RMR de Saguenay			Zone d'influence territoriale du CAAS		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Total	**840**	**385**	**455**	**1 150**	**535**	**610**	**4 670**	**2 320**	**2 350**
Moins de 15 ans	150	90	60	180	115	65	1 075	580	495
15 à 24 ans	115	40	75	150	70	75	655	330	325
25 à 44 ans	250	120	135	370	170	195	1 385	675	690
45 à 64 ans	235	95	140	330	135	195	1 175	575	595
65 ans et plus	100	35	60	125	50	75	385	160	235

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2001.

Tableau 19 : Population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 1996

	Ville de Saguenay			RMR de Saguenay			Zone d'influence territoriale du CAAS		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Total	**915**	**485**	**430**	**1 255**	**640**	**615**	**4 685**	**2 225**	**2 445**
Moins de 15 ans	175	100	75	240	135	105	1 100	570	535
15 à 24 ans	140	75	70	210	90	120	790	385	395
25 à 44 ans	340	155	185	455	210	245	1 570	685	895
45 à 64 ans	190	115	75	270	160	110	925	450	470
65 ans et plus	65	40	35	85	45	40	300	150	160

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 1996.

3.3 Situation familiale

La plupart des 7 485 Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAS vivent avec au moins un membre de leur **famille de recensement**[8] en 2006. Près de la moitié de ces personnes (3 595) sont des parents ou conjoints sans enfants à la maison, alors qu'un peu plus d'un tiers des enfants vivent avec au moins un parent (2 655 enfants) (voir Figure 16). La part de ces derniers est plus élevée que ce que l'on observe dans la population du Québec, où les enfants forment moins du tiers des personnes vivant dans une famille (voir Figure 17), alors que les conjoints et chefs de famille monoparentale sont majoritaires dans la province. Quant aux 865 personnes vivant seules et les 330 individus qui résident avec des personnes qui ne font pas partie de leur famille, ils occupent une place dans la zone d'influence un peu moindre que dans la province (16,1 % contre 18 %). Cette part a toutefois augmenté de 2,4 points de pourcentage entre 1996 et 2006, alors que celle des enfants a diminué de 1 point. Il s'agit de changements similaires à ce que l'on observe dans la population du Québec, contrairement à la baisse de 1,3 point des conjoints et chefs de famille monoparentale (en hausse de 1,4 point dans la province).

Par rapport à la zone d'influence, les 2 215 Autochtones de la ville de Saguenay vivent un peu plus souvent hors famille en 2006. Ces 445 personnes représentent un cinquième des effectifs (voir Figure 16). Un peu plus que dans l'ensemble de la zone d'influence, les Autochtones de la ville vivent le plus souvent avec un conjoint ou avec leurs enfants. Les 1 145 conjoints et chefs de famille monoparentale constituent une courte majorité de la population, à laquelle s'ajoute un dernier quart formé des 600 enfants demeurant avec eux, la plus faible part parmi les trois composantes territoriales de la zone. Pour ce qui est de la population de la RMR de Saguenay, ses caractéristiques la placent à mi-chemin entre la ville et l'ensemble de la zone d'influence quant aux statuts familiaux.

Si l'on n'observe que les Autochtones « indépendants », c'est-à-dire qui ne sont pas des enfants vivant dans une famille, le contraste demeure léger entre la ville de Saguenay et la zone d'influence. Ainsi, un peu plus des trois cinquièmes de ces personnes vivent avec un conjoint (mariées ou en union libre) dans la zone d'influence en 2006, tout comme dans la ville (voir Figure 18). La différence la plus prononcée se trouve dans la proportion de chefs de famille monoparentale, un peu moindre dans la ville et la RMR (respectivement 8,2 % et 7,9 %) que dans la zone (11,1 %). Il s'agit, pour l'ensemble de la zone d'influence, d'une proportion nettement plus élevée que dans la population du Québec (voir Figure 19). Ajoutons que la part des personnes vivant seules a augmenté de 6,7 points de pourcentage depuis 1996, devenant presque égale à celle de la province en 2006, alors que la proportion de conjoints a diminué de 4,6 points.

[8] Pour une définition des termes soulignés, voir le glossaire en annexe.

Figure 16 : Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

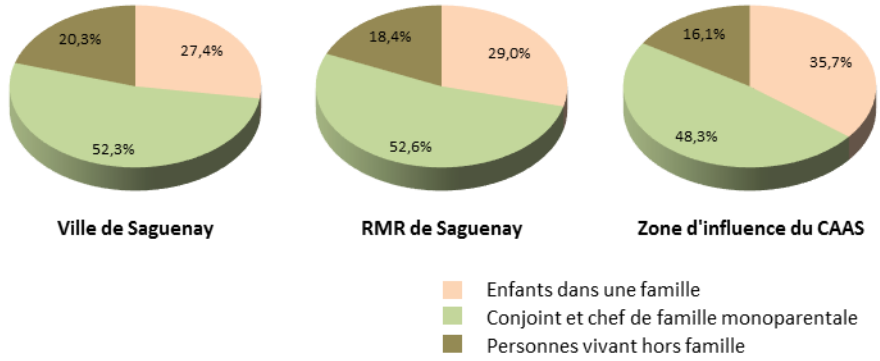

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

La situation familiale des personnes ayant une identité autochtone de la ville de Saguenay diffère quelque peu de celle de l'ensemble de la zone d'influence. En 2006, la majorité des individus de la ville sont conjoints ou chefs de famille monoparentale (52,3 % contre 48,3 % dans la zone), et davantage vivent hors famille (20,3 % contre 16,1 %). En contrepartie, il s'y trouve moins d'enfants vivant avec leur famille (27,4 % contre 35,7 %). On retrouve une proportion similaire de conjoints et de chefs de famille monoparentale dans la RMR de Saguenay, mais un peu plus d'enfants et un peu moins de personnes hors famille (respectivement 29 % et 18,4 %).

Figure 17 : Évolution de la situation familiale des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population du Québec, 1996 à 2006

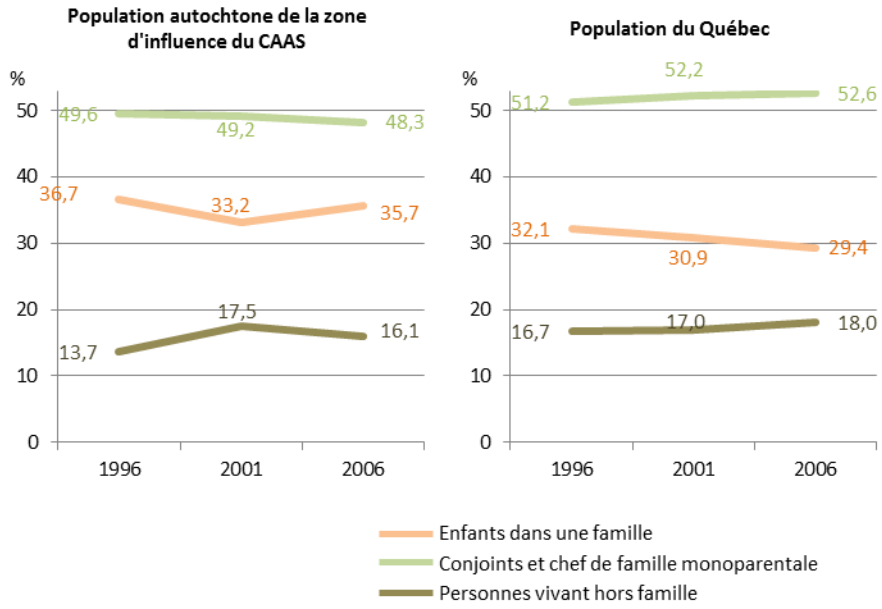

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Depuis 1996, la situation familiale a relativement peu changé chez les Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAS. Il est difficile d'établir si le soubresaut observé en 2001 est une imprécision due aux conditions de réalisation du recensement, mais la population a globalement vécu certaines tendances comparables à celles de la population du Québec. La situation familiale des habitants de la zone s'apparente d'ailleurs beaucoup plus à celle de l'ensemble des Québécois que ce que l'on observe dans la population autochtone en général.

Les personnes hors famille constituent le seul groupe à s'être accru dans la zone durant la période (hausse de 2,4 points de pourcentage), pour atteindre 16,1 % de la population (contre 18 % pour les habitants de la province). La part des enfants a légèrement diminué (-1 point), mais demeure plus élevée que dans la population provinciale (35,7 % contre 29,4 %). À l'inverse, les conjoints et chefs de famille monoparentale sont moins présents que dans la population du Québec, à la suite d'une baisse de 1,3 point qui s'oppose à la hausse de 1,4 point de la province.

Tableau 20 : Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

	Ville de Saguenay		RMR de Saguenay		Zone d'influence territoriale du CAAS	
	N	%	N	%	N	%
Population totale dans les ménages privés	**2 190**	**100,0**	**2 505**	**100,0**	**7 440**	**100,0**
Enfants dans une famille	600	27,4	725	28,9	2 655	35,7
Conjoint et chef de famille monoparentale	1 145	52,3	1 315	52,5	3 595	48,3
Conjoints mariés ou en union libre	*1 015*	*46,3*	*1 175*	*46,9*	*3 065*	*41,2*
Chefs de famille monoparentale	*130*	*5,9*	*140*	*5,6*	*530*	*7,1*
Personnes vivant hors famille	445	20,3	460	18,4	1 195	16,1
Personnes vivant seules	*320*	*14,6*	*330*	*13,2*	*865*	*11,6*
Autres personnes vivant hors famille	*125*	*5,7*	*130*	*5,2*	*330*	*4,4*

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.
Note : En raison de l'arrondissement aléatoire des valeurs, la somme des sous-groupes peut ne pas égaler le total et ne pas correspondre aux pourcentages dans les graphiques.

Figure 18 : Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, sauf les enfants vivant en famille, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

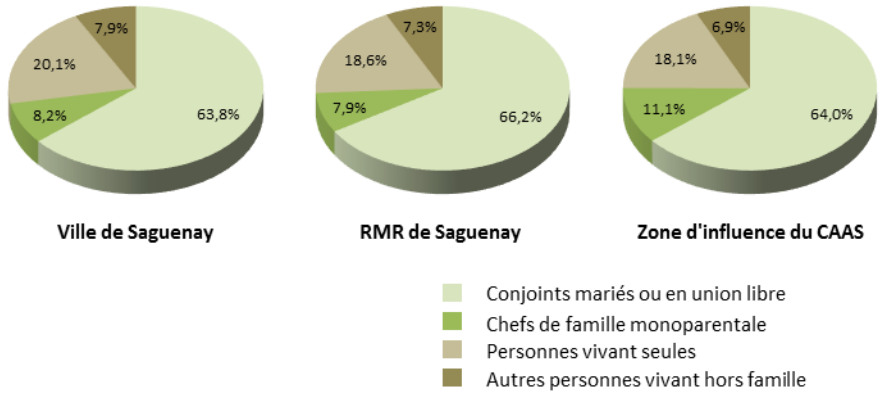

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

La situation des Autochtones vivant en état d'indépendance (excluant donc les enfants vivant avec leurs parents) diffère peu entre les composantes territoriales de la zone d'influence. Dans l'ensemble de la zone, la grande majorité vit avec un conjoint en 2006 (64 %), avec un sommet de 66,2 % dans la RMR de Saguenay. Ensuite, près d'un cinquième des personnes vivent seules, mais un peu moins que dans la ville de Saguenay (respectivement 18,1 % et 20,1 %). Par contre, les chefs de famille monoparentale sont proportionnellement moins nombreux dans la ville (8,2 % contre 11,1 % pour la zone), si bien que les résidents adultes de la zone se retrouvent à vivre sans soutien, seuls ou avec seulement des enfants, un peu plus souvent que dans la ville (29,2 % contre 28,3 %) que dans la RMR (26,5 %).

Figure 19 : Évolution de la situation familiale des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population du Québec, sauf les enfants vivant en famille, 1996 à 2006

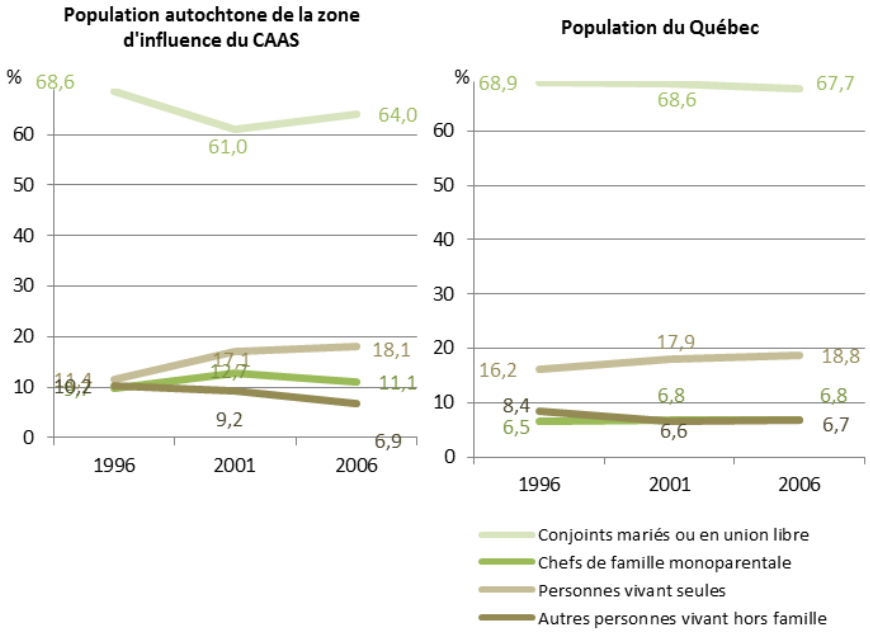

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

La proportion des Autochtones indépendants de la zone d'influence qui résident avec un conjoint est un peu moindre que celle de la province en 2006 (64 % contre 67,7 %). Elle a diminué de 4,6 points de pourcentage depuis 1996, ce qui n'est pas le cas chez les Autochtones vivant seuls, dont la part a bondi de 6,7 points pour rattraper celle de la population du Québec (18,1 % contre 18,8 %).

En contrepartie, la proportion des Autochtones vivant hors famille a diminué de 3,3 points depuis 1996, rejoignant elle aussi les chiffres de la province. La part des chefs de famille monoparentale s'est par contre accrue de 1,4 point, demeurant ainsi bien au-dessus de celle affichée par la population de la province (11,1 % contre 6,8 %).

4. Situation socioéconomique de la population autochtone concernée

Cette section présente une série de données dépeignant la situation socioéconomique des personnes ayant une identité autochtone recensées dans la zone d'influence territoriale du CAAS. Les trois dimensions principales de cette situation sont successivement abordées : la scolarité, le revenu total selon son niveau, sa composition et sa distribution, et enfin les indicateurs économiques que sont l'activité, l'emploi et le chômage.

4.1 Scolarité

Chez les personnes ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS, les femmes ne possèdent pas plus fréquemment que les hommes un haut degré de scolarité en 2006 (13,9 % contre 13,1 %, voir Figure 20). Elles sont proportionnellement plus nombreuses à détenir une formation collégiale (16,4 % contre 13,3 %) ou de niveau secondaire (19,1 % contre 15,2 %), mais disposent moins souvent d'un diplôme d'une école de métiers (16,9 % contre 25,9 %). Il n'en reste pas moins que, tant chez les hommes que les femmes, le groupe le plus nombreux demeure les personnes sans aucun diplôme (respectivement 32,5 % et 33,8 %). Contrairement aux hommes, les femmes habitant la RMR et la ville de Saguenay ne possèdent pas un niveau de scolarité significativement plus élevé en 2006. Dans les deux cas, le tiers d'entre elles ne détiennent pas de diplôme, alors que c'est moins du quart chez les hommes de la RMR et le cinquième dans la ville (respectivement 23,2 % et 20,9 %). Dans la ville comme la RMR, l'essentiel de la différence chez les hommes se distribue à travers les différents niveaux de scolarité, alors que chez les femmes le gain se limite à quelques points de pourcentage de plus pour les formations collégiales et universitaires.

Ainsi, les hommes de la région urbaine affichent une proportion deux fois plus élevée de diplômés d'une école de métiers que les femmes (pour la ville, 26,7 % chez les hommes contre 13,5 % chez les femmes), alors que leurs parts respectives de diplômes universitaires, un peu plus élevées que dans l'ensemble de la zone, sont identiques (16,2 %). Si la RMR de Saguenay, tout comme la ville, a un effet clairement positif sur le niveau de scolarité des hommes — ou qu'elle attire moins les hommes sans scolarité — elle semble n'avoir qu'un impact mineur sur le niveau d'éducation des femmes qui y résident en 2006.

En raison de la modification de la question posée au recensement, qui entraîne des changements dans la signification des variables concernées, le niveau de scolarité culminant (plus haut niveau de scolarité complété) de 2006 ne peut globalement être comparé avec celui des recensements antérieurs. Toutefois, si on le compare pour une même année avec celui de l'ensemble de la population de la province, on peut voir que le niveau de scolarité des femmes et des hommes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS s'est amélioré entre 1996 et 2006 (voir Figure 21).

Cette embellie provient surtout d'une chute dans les parts de personnes sans diplôme, mais aussi de hausses légèrement plus fortes que pour la province pour les diplômes d'études supérieures. Ainsi, l'écart avec la population québécoise de la part des personnes sans diplôme s'est rétréci de 5,5 points de pourcentage pour les hommes et de 7,8 points pour les femmes. La situation relative des femmes s'est aussi améliorée quant au diplôme d'études secondaires, mais dans une moindre mesure (réduction de 3,3 points de l'écart), alors que celle des hommes a reculé un peu (hausse de 2,3 points de l'écart). À l'autre bout du spectre, les parts des Autochtones de la zone détenant une formation universitaire se sont aussi rapprochées de celles de l'ensemble de la population, soit de 1 point pour les femmes et de 2,3 points pour les hommes.

Figure 20 : Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

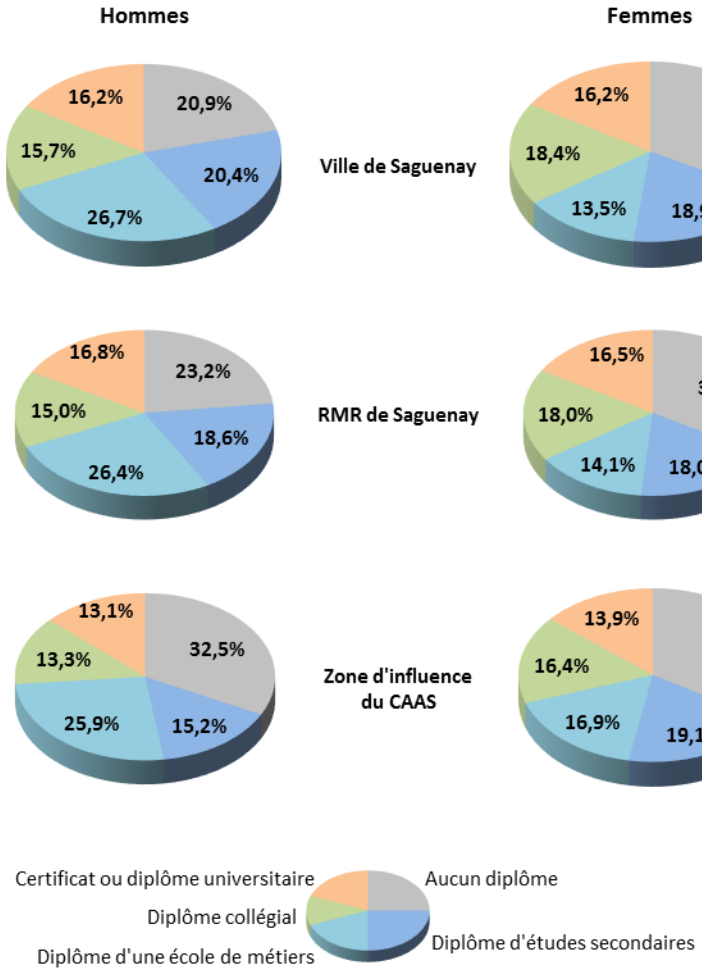

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Contrairement à ce que l'on observe dans l'ensemble de la société en 2006, les femmes ayant une identité autochtone ne sont pas plus scolarisées que les hommes dans la zone d'influence territoriale du CAAS. La part des femmes n'ayant pas de diplôme est ainsi légèrement supérieure à celle des hommes (33,8 % contre 32,5 %), alors que les parts d'hommes et de femmes ayant terminé une formation universitaire sont semblables (13,9 % pour les femmes contre 13,1 %). La principale différence entre les femmes et les hommes se situe dans les parts respectives de diplômes collégiaux, du secondaire, mais surtout des écoles de métiers, ce dernier diplôme étant nettement plus répandu chez les hommes (25,9 % contre 16,9 % pour les femmes).

On retrouve cette même distinction dans la RMR de Saguenay, avec le quart des hommes ayant un diplôme d'une école de métiers (contre 14,1 % des femmes). Le tiers des femmes résidant dans la RMR se retrouvent toutefois sans diplôme, alors que c'est un peu moins du quart chez les hommes (33,5 % contre 23,2 %). Le niveau de scolarité de ces derniers est encore plus élevé dans la ville de Saguenay, avec les quatre cinquièmes détenant un diplôme (79 %), alors que ce n'est que le deux tiers des femmes (67 %).

Tableau 21 : Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

	Ville de Saguenay		RMR de Saguenay		Zone d'influence territoriale du CAAS	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population de 15 ans et plus	**950**	**925**	**1 090**	**1 030**	**2 895**	**2 950**
Aucun diplôme	200	305	255	345	940	1 000
Diplôme d'études secondaires	195	175	205	185	440	565
Diplôme d'une école de métiers	255	125	290	145	750	500
Diplôme collégial	150	170	165	185	385	485
Certificat ou diplôme universitaire	155	150	185	170	380	410

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.
Note : En raison de l'arrondissement aléatoire des valeurs, la somme des sous-groupes peut ne pas égaler le total.

Figure 21 : Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population de 15 ans et plus du Québec, 1996 et 2006

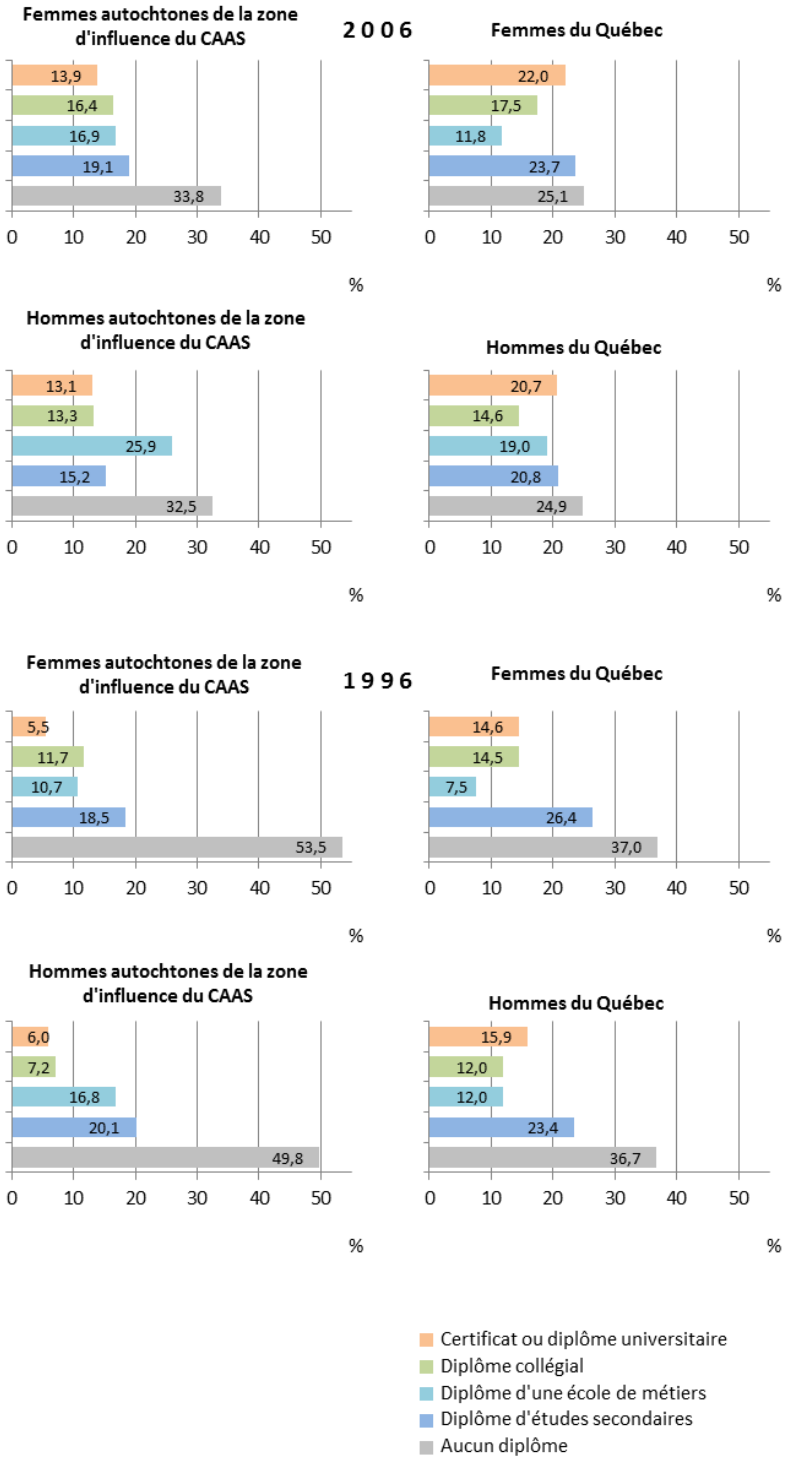

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 1996.

Les femmes et les hommes de la zone d'influence territoriale du CAAS ayant une identité autochtone possèdent un niveau de scolarité culminant moins élevé que celui des habitants du Québec en 2006. L'écart est le plus grand aux extrémités, soit pour le nombre de personnes sans diplôme ou détenant une formation universitaire (environ 8 points de pourcentage d'écart dans les deux cas). Si les chiffres de la scolarité de 2006 ne peuvent être directement comparés avec ceux des recensements antérieurs, on peut toutefois observer que l'écart entre les Autochtones de la zone et la population du Québec s'est passablement rétréci depuis 1996.

L'écart défavorable entre les parts des femmes sans diplôme est ainsi passé de 16,5 à 8,7 points de pourcentage, en baisse de 7,8 points. Chez les hommes, la diminution de l'écart est un peu moins marquée, avec une baisse de 5,5 points. Pour ce qui est du diplôme d'études secondaires, les femmes ont aussi comblé une partie de leur retard, avec une réduction de 3,3 points de l'écart, mais le déficit s'est agrandi de 2,3 points chez les hommes.

En ce qui concerne la formation universitaire, là aussi le niveau de scolarité a progressé davantage pour les Autochtones de la zone que pour la population du Québec. Les écarts observés en 1996 ont diminué de 2,3 points pour les hommes et de 1 point pour les femmes en 2006. Chez les premiers, il est passé de 9,9 points à 7,6 points, et de 9,1 points à 8,1 points chez les femmes.

4.2 Revenu

Les données sur le revenu des personnes et des familles concernent les personnes âgées de 15 ans et plus et portent sur le revenu gagné durant l'année précédant celle du recensement. Les principaux indicateurs en sont le revenu total moyen, la répartition du revenu total par tranches, la composition du revenu total selon la source, et la proportion d'unités (ménages, familles) dont le niveau de revenu est considéré comme faible. Puisque les revenus des femmes et des hommes se révèlent habituellement très inégaux, leurs situations respectives sont analysées séparément à quelques reprises.

Entre 1995 et 2005, le revenu total des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS a progressé beaucoup plus vite que celui de l'ensemble de la population du Québec (voir Figure 22). Bien qu'il ne corresponde toujours qu'à 82,8 % du revenu moyen de l'ensemble des Québécois (26 542 $ contre 32 074 $), il s'est accru de 63,8 % durant la période, alors que la hausse s'élève à 38,3 % pour la province. C'est dans la ville de Saguenay que l'on retrouve le revenu moyen le plus élevé chez les Autochtones en 2005, soit 31 617 $, un montant qui surpasse de peu celui de la RMR de Saguenay (31 201 $).

Le fort rattrapage du revenu des Autochtones de la zone d'influence par rapport à la province depuis 1995 résulte surtout d'une diminution considérable de la part des effectifs dans le groupe le moins nanti (voir Figure 23). Si plus du quart des Autochtones de la zone d'influence gagnent toujours moins de 10 000 $ par an en 2005 (contre le cinquième de la population québécoise), il s'agit d'une grande baisse depuis 1995 (-16,8 points de pourcentage contre -9,5 points pour la province), alors que cette tranche de revenu comptait plus des deux cinquièmes des effectifs. Les deux tranches de revenu supérieures ont également vu leur part augmenter durant la période. La part des Autochtones qui gagnent au moins 40 000 $ a en particulier plus que doublé depuis 1995. Il en résulte que la moitié de la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS profite en 2005 d'un revenu total de 20 000 $ ou davantage, en hausse de 17,9 points, contre un peu moins des trois cinquièmes des résidents de la province, en hausse de 12,4 points.

Les précédents constats ont révélé des différences entre les situations respectives des femmes et des hommes ayant une identité autochtone, par rapport à ce que l'on peut généralement voir dans la population du Québec. L'étude du revenu dans la zone d'influence territoriale du CAAS vient ajouter à ces constats, avec toutefois quelques nuances. Ainsi, contrairement à ce que l'on observe généralement dans la population autochtone, le revenu moyen des femmes dans la zone du CAAS est assez éloigné de celui des hommes autochtones, et de presqu'autant de celui des femmes du Québec. Il équivaut à seulement 64,7 % de celui des hommes dans la zone en 2005, contre 67,2 % dans la province (voir Figure 24). Le revenu moyen des femmes autochtones de la zone ne se retrouve donc pas beaucoup plus près de celui des femmes du Québec que chez les hommes (écart de 5 000 $ chez les femmes, et de 6 300 $ chez les hommes). Le revenu moyen des femmes autochtones a tout de même progressé plus rapidement que dans la province depuis 1995 (hausse de 67,6 % contre 45 % pour les femmes du Québec), tout comme celui des hommes autochtones (hausse de 60,5 % contre 35,4 % pour les hommes du Québec).

La comparaison de la répartition des revenus dans la ville de Saguenay et dans la zone d'influence en 2005 révèle aussi un fort contraste entre les situations des hommes et des femmes (voir Figure 25). Tout d'abord, comme dans la population non autochtone, la part des hommes qui gagnent des revenus relativement élevés (plus de 40 000 $) est nettement supérieure à celle des femmes. Cette tranche de revenu rassemble 44,3 % des hommes dans la ville de Saguenay et 28,7 % dans la zone d'influence, contre à peine plus du dixième des femmes dans les deux cas. En contrepartie, le tiers des femmes se retrouve dans la classe de revenu inférieur, dans la ville comme dans la zone, mais seulement environ le cinquième des hommes. Le fait de résider dans la ville s'accompagne donc d'une condition économique un peu plus favorable pour les hommes, en raison surtout d'un revenu total souvent plus élevé, ce qui n'est pas le cas pour les femmes habitant Saguenay.

Comme c'est généralement le cas, le revenu moyen des femmes autochtones est nettement inférieur à celui des hommes dans la zone d'influence territoriale du CAAS. L'écart observé dépasse les 11 000 $ en 2005 (32 203 $ contre 20 846 $). La différence atteint toutefois un point culminant de près de 17 500 $ dans la ville de Saguenay, à la faveur d'un revenu moyen des hommes bien plus élevé que dans la zone (40 130 $ contre 22 645 $ pour les femmes). Le revenu moyen de la population ayant une identité autochtone en 2005, présenté au Tableau 23, doit toutefois être analysé avec précaution, car l'**erreur type du revenu moyen** des individus est souvent très élevée (voir Tableau 22 pour le cas de Saguenay). Elle atteint par exemple 2 251 $ chez les hommes de Saguenay en 2005.

En ce qui concerne la composition du revenu total des Autochtones de la zone d'influence, plus des deux tiers sont acquis dans l'exercice d'un emploi en 2005 (voir Figure 26). Précisons qu'il se gagne relativement peu d'argent dans l'exercice d'un travail autonome dans la zone d'influence territoriale du CAAS en 2005 (4,4 % du revenu d'emploi). C'est une proportion plus élevée que chez l'ensemble de la population ayant une identité autochtone dans la province, mais inférieure à celle de tous les travailleurs du Québec (respectivement 2,6 % et 7,5 %). À cela s'ajoute un peu moins d'un cinquième des revenus obtenu grâce à des transferts provenant des gouvernements. Précisons que dans la population autochtone du Québec, la plus grande partie de ces transferts prend généralement la forme de prestations pour enfants. Enfin, les autres sources de revenus (essentiellement les revenus de placement, de pensions et de rentes) comptent pour 10,3 % du total, un chiffre élevé dans le contexte des populations autochtones du Québec.

À l'échelle des composantes territoriales qui forment la zone d'influence, la RMR et la ville de Saguenay se démarquent de la zone d'influence en 2005. Dans la RMR, les revenus d'emploi procurent une part un peu moindre des ressources, tout comme les transferts gouvernementaux, compensés par la plus forte proportion de revenus d'autres sources rarement observée dans les zones d'influence considérées par nos travaux. Ceux-ci incluent notamment 9 % de revenus de pension, une source de revenus habituellement négligeable chez les Autochtones. La répartition des sources de revenu des Autochtones de la zone d'influence diffère aussi quelque peu de celle de la population du Québec, où les revenus d'emploi et d'autres sources occupent une place un peu plus grande (respectivement 73,2 % et 12,9 %). Cela dit, la part des revenus d'emploi a progressé de 5 points de pourcentage dans la zone d'influence depuis 1995, alors qu'elle a diminué d'un point dans la province (voir Figure 27), et l'apport des autres revenus a presque doublé (hausse de 4,6 points contre 3,3 points). En contrepartie, les transferts gouvernementaux sont nettement moins présents qu'en 1995, en baisse de 9,7 points (contre -2,3 points dans la province). Ces chiffres témoignent d'une certaine autonomie des Autochtones par rapport aux subsides de l'État, en cours dans la zone d'influence territoriale du CAAS.

En 2005 comme en 2000, les personnes hors famille économique vivent beaucoup plus souvent sous les **seuils de faible revenu** définis par Statistique Canada que les personnes appartenant à une **famille économique**, et ce, dans l'ensemble de la zone d'influence territoriale du CAAS. Ce phénomène est le plus marqué dans la RMR de Saguenay en 2005, touchant plus de la moitié des personnes hors famille (56,8 %), et il est le moins présent hors de la ville de Saguenay, dans la portion restante de la zone d'influence (43 %).

En parallèle, la part des membres d'une famille en situation de faible revenu est un peu plus basse près de la ville de Saguenay. Le dixième de ces personnes connaissent une condition économique difficile dans la RMR de Saguenay ou dans la ville (respectivement 10,2 % et 11,4 %), soit un peu moins que dans l'ensemble de la zone d'influence (13,4 %). Ainsi, le faible revenu se révèle un enjeu globalement plus marqué dans la ville qu'ailleurs dans la zone d'influence pour les personnes hors famille, mais c'est l'inverse qui se produit pour les membres d'une famille.

Du point de vue du faible revenu, la situation des personnes ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS demeure globalement plus difficile que celle de la population du Québec en 2005. La condition des premières a toutefois connu une progression bien plus marquée que dans l'ensemble du Québec depuis l'an 2000. L'amélioration est presque aussi marquée chez les membres d'une famille que chez les personnes hors famille. La part des premières ayant un faible revenu a chuté de presque la moitié durant la période, passant de 24,3 % à 13,4 % (contre 12,5 % au Québec), alors que le **taux de prévalence du faible revenu** chez les personnes hors famille est passé de 60,4 % à 48,8 % (contre 41,5 % pour le Québec).

Tableau 22 : Erreur type du revenu moyen de la population ayant une identité autochtone, ville de Saguenay, 1995, 2000, 2005

Année	Total	Homme	Femme
2005	1 565	2 251	2 008
2000	-	-	-
1995	-	-	-

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006, 2001, 1996.
- : Non applicable.

Figure 22 : Revenu total moyen de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes et de la population du Québec, 2005 et 1995 à 2005

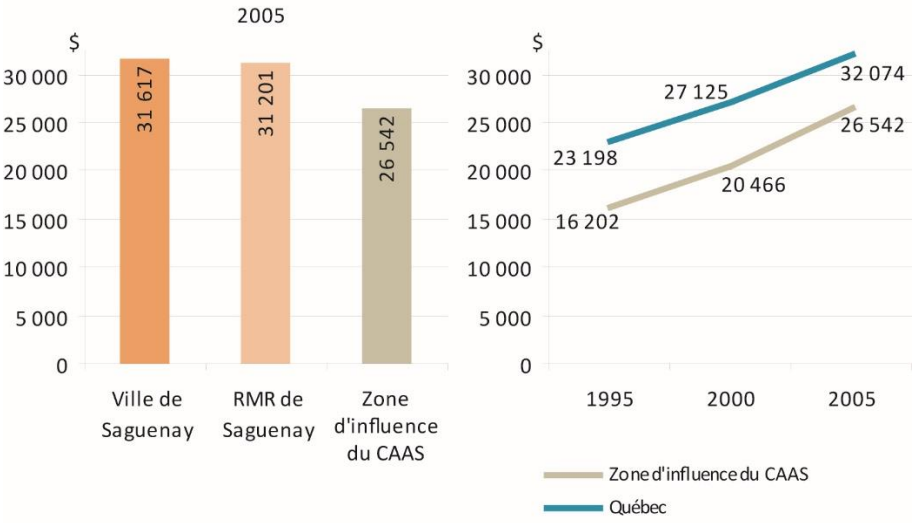

Source : Statistique Canada , totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Les personnes ayant une identité autochtone de la ville de Saguenay gagnent en moyenne 31 617 $ par année en 2005. Ce revenu est légèrement plus élevé que dans la RMR de Saguenay (31 201 $), mais nettement plus que dans l'ensemble de la zone d'influence, où il se limite à 26 542 $.

Le revenu total moyen de la population autochtone de la zone d'influence représentait 69,8 % de celui de l'ensemble de la population du Québec en 1995 (16 202 $ contre 23 198 $). Il s'est accru bien plus rapidement depuis (hausse de 63,8 % contre 38,3 %), passant à 75,5 % en 2000, puis atteignant 82,8 % du revenu des habitants de la province en 2005.

Figure 23 : Variation de la répartition du revenu total, population ayant une identité autochtone et un revenu et population du Québec ayant un revenu, zone d'influence territoriale du CAAS et province de Québec, 1995 à 2005

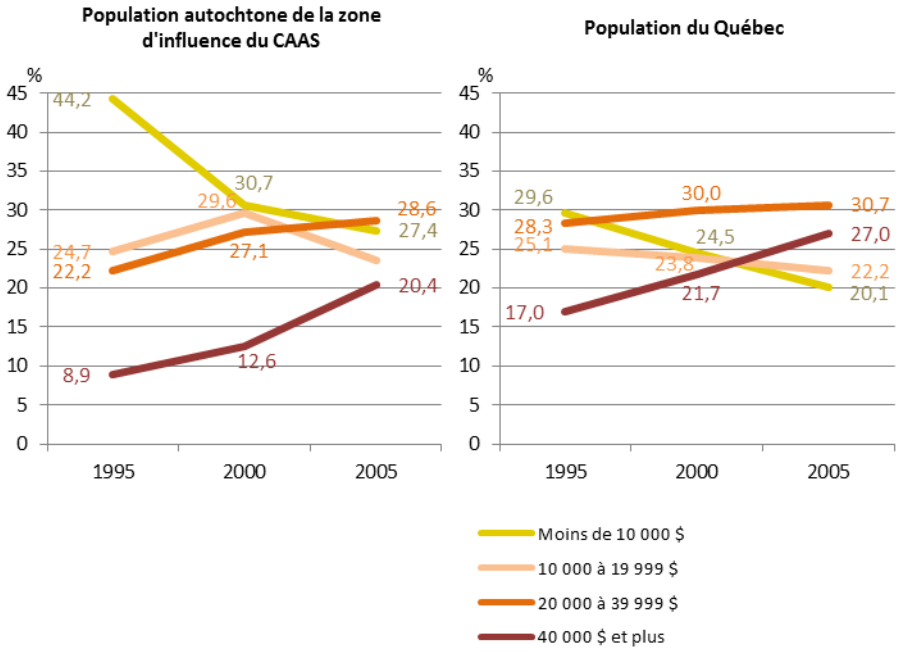

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Entre 1995 et 2005, les effectifs gagnant moins de 10 000 $ par an ont chuté plus fortement chez les Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAS que dans l'ensemble de la population du Québec, passant de 44,2 % à 27,4 % de la population (de 29,6 % à 20,1 % pour le Québec). Cette tranche de revenu a ainsi cessé d'être la plus fréquente dans la zone d'influence. De même, la part des individus gagnant entre 10 000 $ et 19 999 $ a décru (-1,1 point).

Les effectifs gagnant 40 000 $ et plus ont connu la plus forte croissance relative au Québec durant la période (hausse de 58,8 %). Les Autochtones de la zone ont vu bondir de 129,2 % la part de cette tranche de revenu, et celle de 20 000 $ à 39 999 $ a augmenté de 28,8 %. Il n'en reste pas moins qu'en 2005, une courte majorité des Autochtones de la zone d'influence ont toujours un revenu inférieur à 20 000 $, soit plus que pour la province (51 % contre 42,3 %).

Figure 24 : Variation selon le sexe du revenu total moyen de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population du Québec, 1995 à 2005

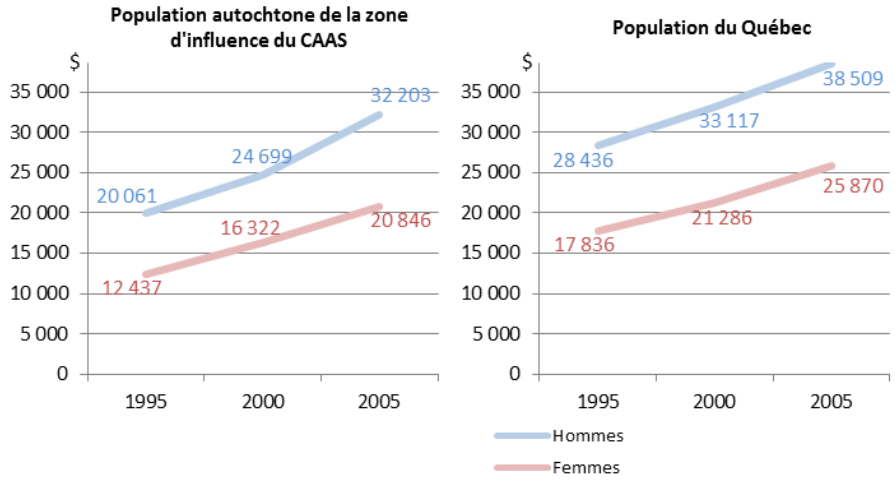

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Comme pour l'ensemble de la population québécoise, le revenu moyen des femmes autochtones est inférieur à celui des hommes dans la zone d'influence. Fait rare parmi les Autochtones, il en est même un peu plus éloigné que dans l'ensemble de la population du Québec, avec un revenu équivalent à 64,7 % de celui des hommes (contre 67,2 % pour le Québec). Il ne s'en est d'ailleurs rapproché que de 2,7 points depuis 1995, où il équivalait à 62 % (contre 62,7 % pour le Québec).

Par ailleurs, le revenu des hommes autochtones de la zone d'influence se rapproche avantageusement de celui de l'ensemble des hommes du Québec, et atteint 83,6 %. Le revenu des femmes autochtones de la zone atteint également 80,6 % de celui des femmes du Québec.

Figure 25 : Répartition selon le sexe du revenu total de la population ayant une identité autochtone, ville de Saguenay et zone d'influence territoriale du CAAS, 2005

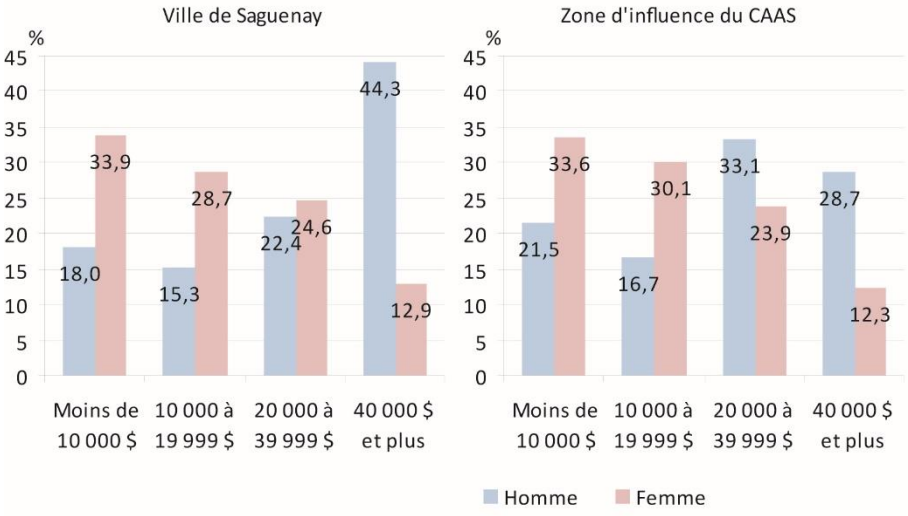

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Les hommes de la ville de Saguenay profitent d'un bien meilleur niveau de revenu que dans l'ensemble de la zone d'influence en 2005. Pas loin de la moitié gagnent au moins 40 000 $ par an (44,3 % contre 28,7 %), alors qu'une moindre part gagne ente 20 000 $ et 39 999 $ (22,4 % contre 33,1 %). Ils se retrouvent aussi un peu moins fréquemment dans la classe de revenu inférieure (18 % contre 21,5 %).

La situation est par contre peu contrastée chez les femmes, puisque celles de la ville et de toute la zone se distribuent de manière à peu près équivalente entre les classes de revenu. Dans les deux cas, le tiers d'entre elles gagne moins de 10 000 $ par an en 2005, et à peine un huitième gagne au moins 40 000 $. Il en résulte que l'inégalité de revenus entre les hommes et les femmes de la zone d'influence est encore plus criante à Saguenay même.

Tableau 23 : Revenu de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ville de Saguenay, 2005

	Ville de Saguenay			Zone d'influence territoriale du CAAS		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Population de 15 ans et plus	1 875	950	920	5 835	2 895	2 945
Population ayant un revenu	1 765	915	855	5 385	2 700	2 675
Moins de 10 000 $	465	165	290	1 475	580	900
10 000 à 19 999 $	375	140	245	1 270	450	805
20 000 à 39 999 $	410	205	210	1 540	895	640
40 000 $ et plus	515	405	110	1 100	775	330
Revenu moyen ($)	*31 617*	*40 130*	*22 645*	*26 542*	*32 203*	*20 846*

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.
Note : L'erreur type du revenu moyen souvent très élevée commande la prudence dans l'analyse des données sur la ville de Saguenay.

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes dans la ville de Saguenay en 2005, mais un bien plus grand nombre d'entre elles gagne un revenu de moins de 10 000 $. De fait, il n'y a que dans la tranche de revenu de 40 000 $ et plus où elles sont minoritaires dans la ville, mais au point d'être quatre fois moins nombreuses que les hommes.

Il en va de même dans l'ensemble de la zone d'influence, mais dans une moindre mesure. Ainsi le revenu moyen des hommes surpasse celui des femmes par plus de 11 000 $ dans la zone, mais il le dépasse par plus de 17 000 $ dans la ville. Le revenu des femmes n'équivaut ainsi qu'à 56,4 % du revenu des hommes dans la ville.

Figure 26 : Composition du revenu total de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2005

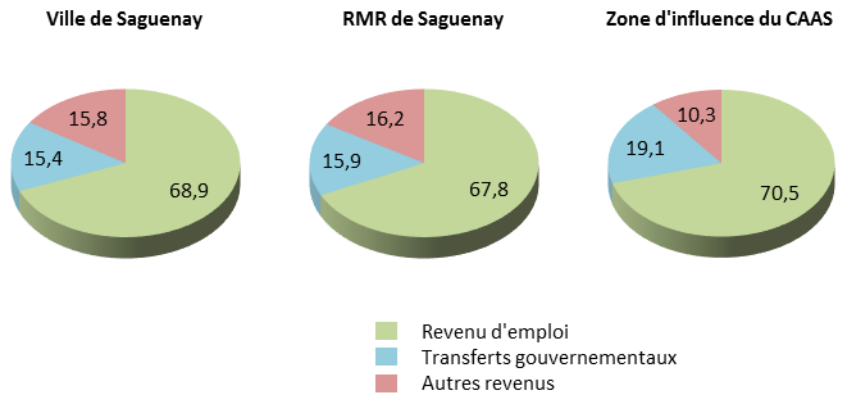

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.
Note : En raison de l'arrondissement aléatoire des valeurs, la somme des pourcentages peut ne pas égaler 100%.

Plus des deux tiers des revenus gagnés par la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS en 2005 proviennent d'un emploi ou d'un travail autonome (70,5 %). Les transferts gouvernementaux suivent à 19,1 %, alors que les autres sources de revenus représentent 10,3 %.

Dans la zone, c'est dans la RMR de Saguenay que les revenus proviennent le moins fréquemment d'un emploi. On constate toutefois que les revenus d'autres sources (essentiellement les revenus de placement, de pensions et de rentes) y contribuent davantage que les transferts gouvernementaux (16,2 % contre 15,9 %). La situation de la population de la ville de Saguenay en 2005 est presque identique à celle de la RMR.

Figure 27 : Variation de la composition du revenu total de la population ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population du Québec, 1995 à 2005

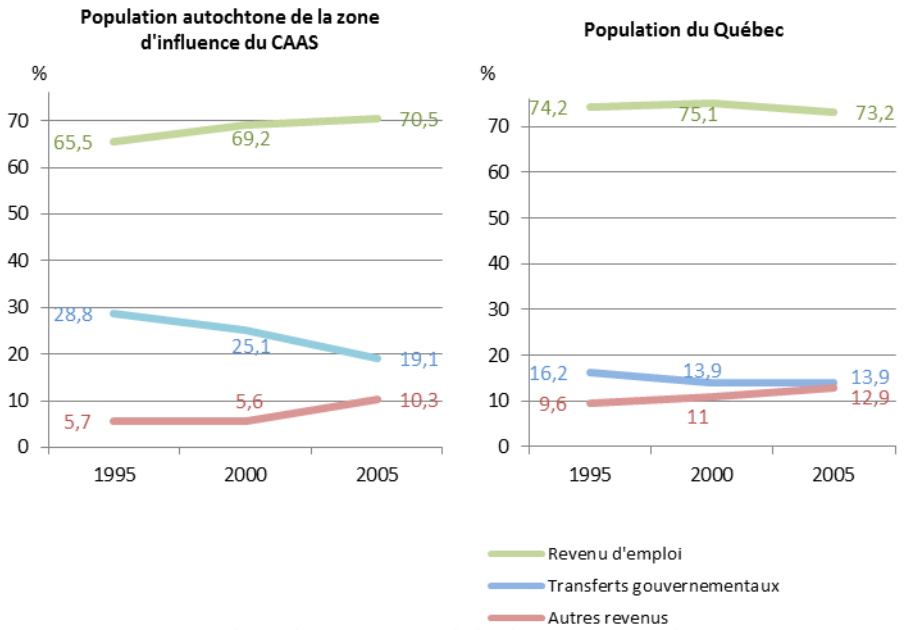

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.
Note : En raison de l'arrondissement aléatoire des valeurs, la somme des pourcentages peut ne pas égaler 100%.

Les revenus d'emploi sont un peu moins prédominants dans la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS que dans celle du Québec en 2005 (70,5 % contre 73,2 %). Leur part a toutefois progressé depuis 1995, en hausse de 5 points de pourcentage, ce qui n'est pas le cas dans la province (baisse de 1 point).

À l'inverse, la proportion du revenu total provenant de transferts gouvernementaux a diminué de 9,7 points dans la zone (de 28,8 % à 19,1 %), et de 2,3 points dans la province (de 16,2 % à 13,9 %). Comme auparavant, cette source de revenus présente toujours le plus grand écart entre les Autochtones de la zone d'influence et la population de la province (5,2 points). Quant aux autres sources de revenus (essentiellement les revenus de placement, de pensions et de rentes), leur part a doublé entre 2000 et 2005, se rapprochant passablement de celle affichée par la population de la province (10,3 % contre 12,9 %).

Figure 28 : Prévalence du faible revenu selon le statut familial pour la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2005

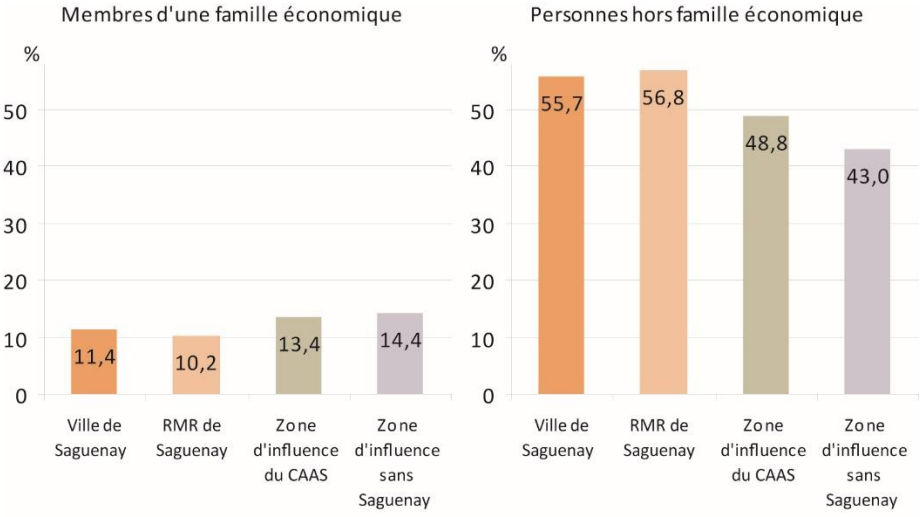

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Dans la zone d'influence en 2005, les personnes hors famille économique sont beaucoup plus souvent en situation économique périlleuse que celles qui font partie d'une famille (48,8 % contre 13,4 %). L'écart est encore plus important dans la RMR de Saguenay (56,8 % contre 10,2 %), alors que les membres de familles y gagnent le plus rarement un faible revenu et les personnes hors famille le plus fréquemment.

À l'inverse, c'est en dehors de la RMR, dans le reste de la zone d'influence, que les personnes hors famille sont le moins souvent en mauvaise posture et, paradoxalement, que les membres d'une famille le sont le plus souvent (respectivement 43 % et 14,4 %).

Figure 29 : Variation de la prévalence du faible revenu selon le statut familial pour la population ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS et la population du Québec, 2000 à 2005

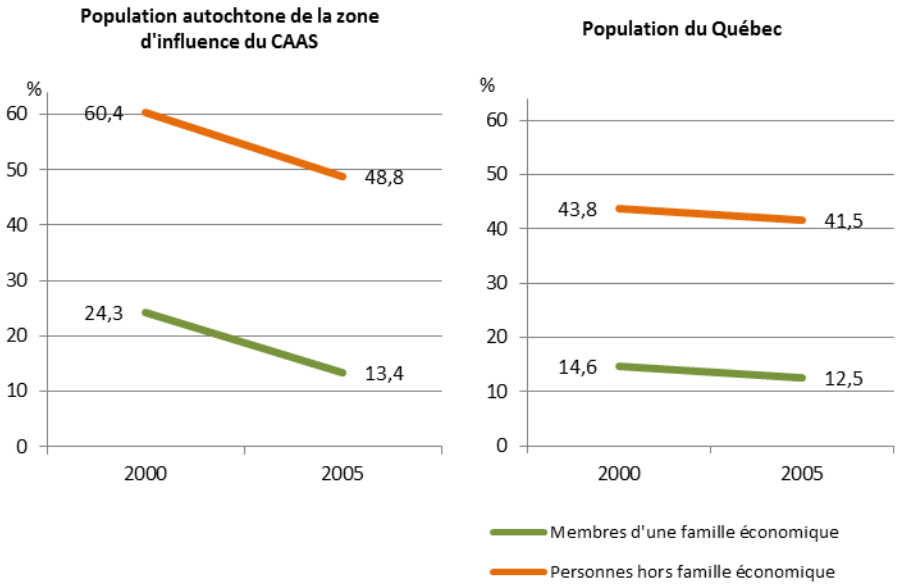

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001.

Chez les personnes de la zone d'influence territoriale du CAAS ayant une identité autochtone, l'écart de prévalence du faible revenu selon le statut familial est demeuré grand et pratiquement le même entre 2000 et 2005. Il est passé de 36,1 points de pourcentage à 35,4 points durant la période, alors qu'il est de 29 points dans la population québécoise. Cela dit, la fréquence du faible revenu des membres d'une famille vivant dans la zone ne dépasse celle de la province que par 0,9 point en 2005.

Les deux catégories familiales ont connu des progrès bien plus forts que ce que l'on constate dans la population du Québec. La part des personnes à faible revenu dans les familles de la zone d'influence est passée de 24,3 % à 13,4 % durant la période, alors que celle des personnes hors famille a diminué de 60,4 % à 48,8 %. La prévalence du faible revenu des personnes hors famille de la province a quant à elle diminué de 2,3 points, à 41,5 %, alors qu'elle a baissé de 2,1 points chez les membres de familles pour atteindre 12,5 % en 2005.

4.3 Taux d'activité

Le niveau d'activité de la population concerne les personnes âgées de 15 ans et plus. Les principaux indicateurs économiques de ce niveau d'activité sont le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de **chômage**. Le taux d'activité mesure la part de la population de 15 ans et plus qui occupe un emploi ou est en chômage, le taux d'emploi mesure la part des personnes de 15 ans et plus occupant un emploi, et le taux de chômage mesure la part de la population active qui est en chômage.

Entre 1996 et 2006, les indicateurs économiques des femmes de la zone d'influence territoriale du CAAS se sont bien davantage améliorés que ceux des hommes, sans toutefois les rejoindre. La situation des hommes a grandement progressé entre 1996 et 2001, puis a régressé entre 2001 et 2006. Chez les femmes, la situation s'est améliorée seulement entre 2001 et 2006. Plus précisément, le taux d'activité des femmes a grimpé de 8,2 points durant la période et celui des hommes de 1,9 point (voir Figure 30). Il n'en demeure pas moins qu'en 2006 moins des deux tiers des hommes et une petite majorité des femmes sont actifs, et seulement la moitié des femmes qui résident dans la RMR de Saguenay.

Bien que le taux d'emploi demeure lui aussi très faible dans la zone d'influence (moins d'une femme sur deux occupe un emploi et à peine la moitié chez les hommes), leurs taux d'emploi ont respectivement progressé de 10 points et 10,3 points depuis 1996 (voir Figure 31). Les hommes de Saguenay affichent le plus haut taux d'emploi parmi les trois territoires d'analyse en 2006, avec 56,8 %, et les femmes de la RMR de Saguenay présentent le plus faible (42,2 %).

Quant au taux de chômage, s'il demeure passablement élevé en 2006, il a tout de même diminué de 7,6 points chez les femmes et chuté de plus de 13,6 points chez les hommes depuis 1996 (voir Figure 32). Les femmes autochtones actives qui habitent Saguenay souffrent le plus du chômage dans la zone d'influence, avec un taux de 17,2 % en 2006, alors que les hommes de la ville sont les moins touchés (10,7 %).

En terminant, trois constats méritent d'être soulignés. D'une part, les personnes ayant une identité autochtone qui résident dans la ville de Saguenay ne présentent pas des indicateurs économiques nettement meilleurs que dans le reste de la zone en 2006, malgré des revenus moyens plus élevés. Ensuite, les femmes autochtones de la zone paraissent à peu près systématiquement en moins bonne posture que les hommes, en particulier dans la ville de Saguenay. Cela dit, leur niveau d'activité s'est considérablement développé dans la zone au cours des cinq dernières années de la période considérée. Enfin, hormis pour le bas taux de chômage, les hommes de la ville ne présentent pas de vraiment meilleures statistiques que dans toute la zone d'influence. Comme l'indiquent les analyses de précédentes variables, le fait de résider à Saguenay semble avoir un effet modérément positif sur la situation des hommes, à tous le moins pour une partie importante d'entre eux, et peu significatif sur ceux des femmes.

Figure 30 : Taux d'activité de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 et 1996 à 2006

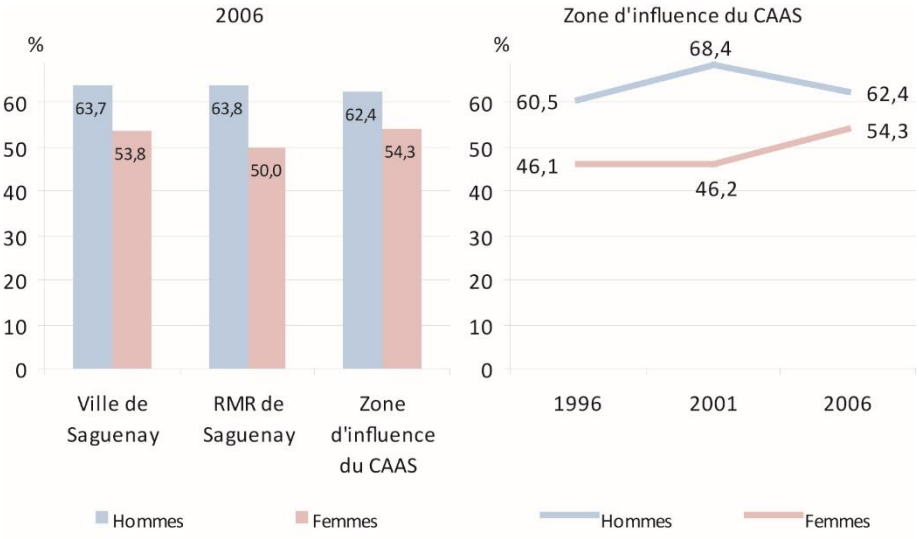

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001 et 1996.

Dans l'ensemble de la zone d'influence, le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes en 2006 (62,4 % contre 54,3 %). L'écart est le plus prononcé dans la RMR de Saguenay, où il atteint 13,8 points de pourcentage. Il en est ainsi surtout parce que les femmes de la RMR affichent le plus faible taux d'activité parmi les trois composantes territoriales de la zone d'influence.

Le taux d'activité des femmes de la zone a toutefois progressé de 8,2 points de pourcentage depuis 1996, soit quatre fois plus que celui des hommes (1,9 point). Le taux d'activité des femmes a surtout augmenté entre 2001 et 2006, alors que celui des hommes a diminué de 6 points durant cette période.

Figure 31 : Taux d'emploi de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 et 1996 à 2006

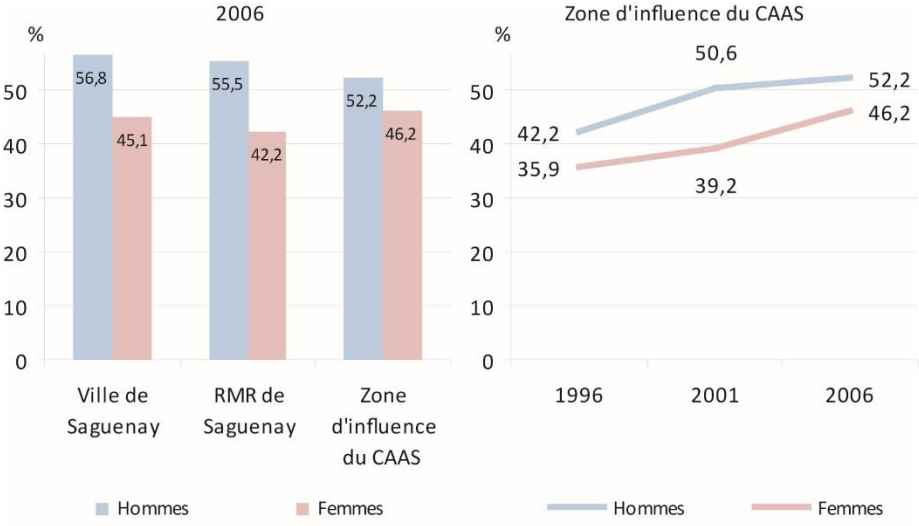

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Partout dans la zone d'influence territoriale du CAAS, moins de la moitié des femmes ayant une identité autochtone occupent un emploi. Les femmes de la RMR de Saguenay affichent le plus faible taux d'emploi en 2006, soit 42,2 %, alors que 46,2 % de celles de la zone occupent un emploi.

Chez les hommes, au contraire, la population de la zone présente le plus faible taux d'emploi (52,2 %). Ceux qui résident dans la ville de Saguenay affichant le plus élevé (56,8 %). De fait, l'écart défavorable entre les taux d'emploi des femmes et des hommes de la zone ne s'est pas comblé depuis 1996, passant de 6,3 points de pourcentage à 6 points en 2006.

Figure 32 : Taux de chômage de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006 et 1996 à 2006

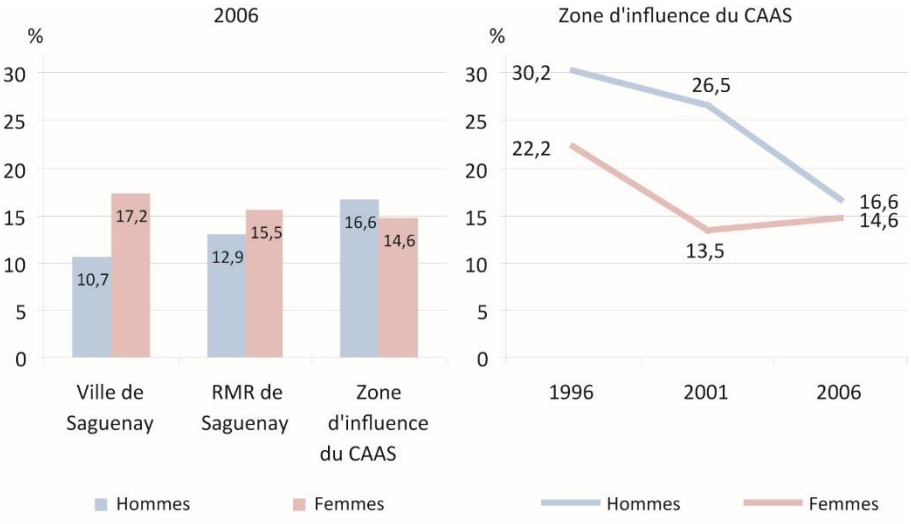

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Les taux de chômage des hommes et des femmes de la zone d'influence ont fortement diminué entre 1996 et 2006. Celui des femmes a baissé de 8,7 points entre 1996 et 2001, pour légèrement remonter à 14,6 % en 2006. Le taux de chômage des hommes a surtout diminué entre 2001 et 2006, chutant de 13,6 points depuis 1996, à 16,6 % en 2006.

L'avantage affiché par les femmes disparait dans la RMR de Saguenay, puisque leur taux de chômage y est plus élevé que celui des hommes. L'écart est le plus marqué dans la ville même, où le taux de chômage des femmes surpasse celui des hommes par 6,5 points (17,2 % contre 10,7 %).

Tableau 24 : Principaux indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

	Ville de Saguenay		RMR de Saguenay		Zone d'influence territoriale du CAAS	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Autochtones de 15 ans et plus	950	920	1 090	1 030	2 900	2 955
Population active	605	495	695	515	1 810	1 605
Personnes occupées	540	415	605	435	1 515	1 365
Chômeurs	65	85	90	80	300	235
Taux d'activité	*63,7*	*53,8*	*63,8*	*50,0*	*62,4*	*54,3*
Taux d'emploi	*56,8*	*45,1*	*55,5*	*42,2*	*52,2*	*46,2*
Taux de chômage	*10,7*	*17,2*	*12,9*	*15,5*	*16,6*	*14,6*

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001 et 1996.

Figure 33 : Variation des indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population du Québec, 1996-2006

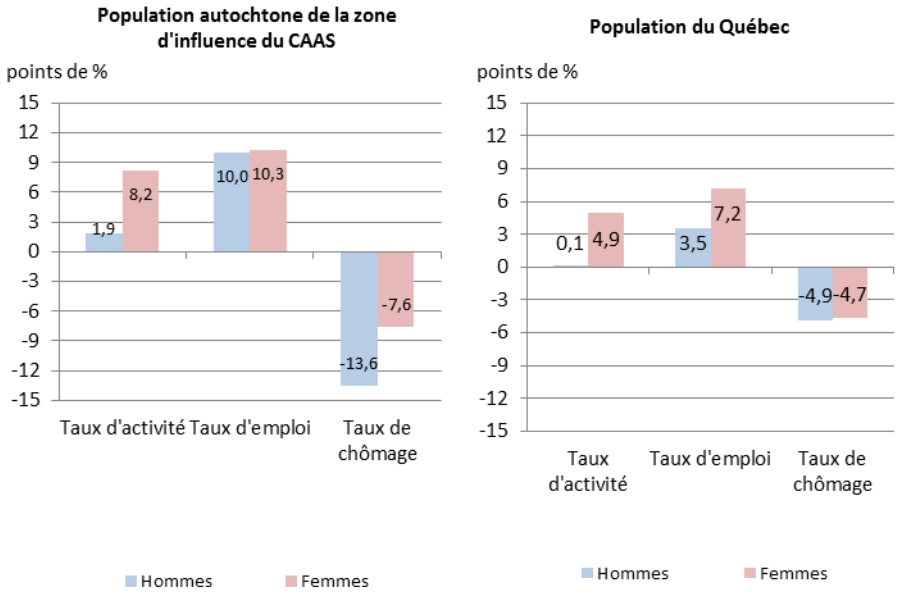

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 1996.

Entre 1996 et 2006, les indicateurs économiques des personnes de la zone d'influence territoriale du CAAS ayant une identité autochtone ont davantage progressé que ceux de la population du Québec, en particulier chez les hommes. Ainsi, le taux d'activité des femmes autochtones de la zone a grimpé de 8,2 points de pourcentage durant la période, et celui des femmes du Québec de 4,9 points.

Le gain est encore plus marqué pour le taux d'emploi, puisqu'il atteint 10,3 points chez les femmes et 10 points pour les hommes (contre respectivement 7,2 et 3,5 points pour la population québécoise). Il en résulte une baisse de 7,6 points du taux de chômage des femmes et de 13,6 points de celui des hommes autochtones de la zone d'influence, contre moins de 5 points pour la population du Québec.

Tableau 25 : Principaux indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAS et de la population totale du Québec, 1996 à 2006

	1996		2001		2006		Δ% 1996-2006	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Zone d'influence territoriale du CAAS								
Autochtones de 15 ans et plus	1 670	1 910	1 740	1 850	2 900	2 955	73,7	54,7
Population active	1 010	880	1 190	855	1 810	1 605	79,2	82,4
Personnes occupées	705	685	880	725	1 515	1 365	114,9	99,3
Chômeurs	305	195	315	115	300	235	-1,6	20,5
Taux d'activité	*60,5*	*46,1*	*68,4*	*46,2*	*62,4*	*54,3*	*1,9*	*8,2*
Taux d'emploi	*42,2*	*35,9*	*50,6*	*39,2*	*52,2*	*46,2*	*10,0*	*10,3*
Taux de chômage	*30,2*	*22,2*	*26,5*	*13,5*	*16,6*	*14,6*	*-13,6*	*-7,6*
Province de Québec								
Population totale de 15 ans et plus	2 756 705	2 916 760	2 831 445	3 000 905	3 007 830	3 176 660	9,1	8,9
Population active	1 944 105	1 592 105	2 012 340	1 730 145	2 124 040	1 891 160	9,3	18,8
Personnes occupées	1 705 300	1 413 830	1 837 950	1 596 315	1 967 185	1 768 320	15,4	25,1
Chômeurs	238 800	178 275	174 390	133 830	156 855	122 840	-34,3	-31,1
Taux d'activité	*70,5*	*54,6*	*71,1*	*57,7*	*70,6*	*59,5*	*0,1*	*4,9*
Taux d'emploi	*61,9*	*48,5*	*64,9*	*53,2*	*65,4*	*55,7*	*3,5*	*7,2*
Taux de chômage	*12,3*	*11,2*	*8,7*	*7,7*	*7,4*	*6,5*	*-4,9*	*-4,7*

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001 et 1996.

5. Langue maternelle et langue d'usage de la population autochtone concernée

La connaissance, l'usage et la transmission de la langue est un enjeu culturel et identitaire majeur pour les Peuples autochtones. Le recensement distingue la langue maternelle de la langue la plus souvent parlée à la maison (considérée comme langue d'usage), et consigne aussi la connaissance des langues officielles et autochtones. Dans les trois cas, les réponses possibles incluent le français et l'anglais, les deux langues officielles du pays, et un groupe de « langue autochtone ». Dans certains tableaux de Statistique Canada, ce groupe sera désagrégé en une liste détaillée des langues autochtones parlées au pays, mais ce n'est pas le cas dans les données employées ici.

Tout comme l'origine ethnique, le thème de la langue s'est passablement enrichi dans les derniers recensements, se complexifiant du même coup. Il est ainsi possible d'avoir une langue maternelle unique et d'en privilégier une dans ses conversations domestiques, mais aussi d'avoir plusieurs langues maternelles et plusieurs langues d'usage prédominantes (réponses multiples). Les choix de réponse possibles incluent une catégorie « *Autres : réponses multiples* », permettant d'accommoder la variété de situations présumées échapper au cadre des langues officielles et autochtones prévues. La principale difficulté survenant dans ce contexte est une multiplication des réponses de catégorie « autre », et elle se présente justement lorsqu'il est question de connaissance des langues autochtones. Ainsi, au recensement de 2006, pas moins de 27 995 personnes du Québec ayant une identité autochtone se retrouvent dans le groupe « *Autres : réponses multiples* » au sujet de leur connaissance des langues officielles et autochtones. Ce nombre — le quart des effectifs — équivaut aux deux tiers de la somme de toutes les autres catégories référant explicitement à la connaissance d'une langue autochtone. Dans ces conditions il devient difficile de statuer sur le progrès ou le déclin de la connaissance des langues autochtones, puisqu'il est impossible de déterminer combien de personnes reléguées au groupe « autre » comptent au moins une langue autochtone parmi celles qu'elles connaissent. Nous limiterons donc ici l'analyse aux seules langues maternelles et langue la plus souvent parlée à la maison.

On remarque tout d'abord que la langue française prédomine presque totalement dans la zone d'influence territoriale du CAAS en 2006, étant la langue maternelle de 91,5 % des Autochtones (voir Figure 34) et la langue la plus souvent parlée à la maison par 95,9 % d'entre eux (voir Figure 36). La situation varie peu entre les composantes territoriales de la zone : au plus fort, dans la RMR de Saguenay, le français est la langue maternelle de 95,3 % des résidents et la langue la plus utilisée à la maison de 97,2 % des individus. Dans tous les cas, les langues autochtones viennent très loin derrière au second rang, avec pour la langue maternelle un maximum de 6,7 % dans la zone, et pour la langue d'usage domestique un minimum de 1,4 % dans la RMR de Saguenay.

Tout comme on peut l'observer dans la population autochtone de la province, le français a connu son plus grand essor dans la zone entre 2001 et 2006. Depuis 1996, le nombre de personnes ayant le français comme langue maternelle, déjà très majoritaire à l'époque, s'est accru de 66 %, contre 17,6 % pour les langues autochtones (voir Figure 35), mais restait moins important que le gain dans la population autochtone du Québec (95,1 %). Du côté de la langue la plus souvent parlée à la maison (voir Figure 37), on observe une hausse similaire pour le français durant la période (66,1 %), et le nombre de locuteurs des langues autochtones a diminué de 18,2 % dans la zone. C'est une tendance que l'on n'observe pas dans l'ensemble du Québec, où le nombre d'Autochtones utilisant d'abord une langue autochtone à la maison a crû de 17,8 % durant la période.

Le phénomène le plus important à souligner, en ce qui concerne la langue dans la zone d'influence territoriale du CAAS, est donc la croissance de la prépondérance du français, combinée à la quasi-disparition de l'usage des langues autochtones. En 2006, il ne reste que 180 individus privilégiant ces langues dans leurs conversations domestiques, soit à peine 2,4 % de la population de la zone.

Figure 34 : Langue maternelle de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

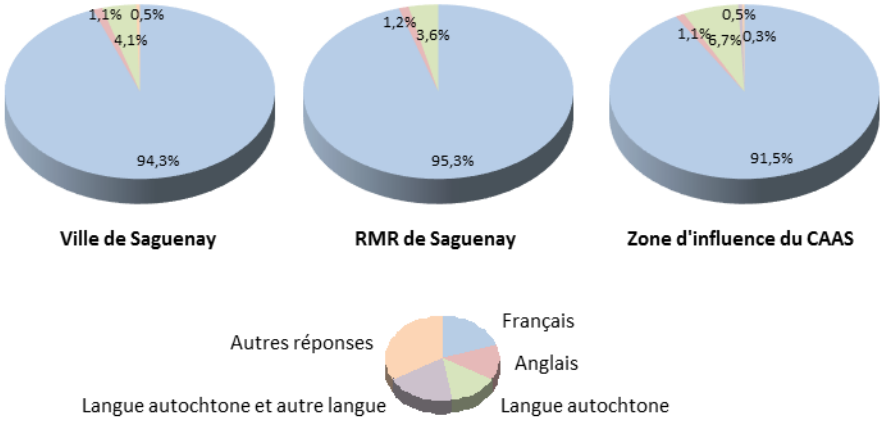

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Dans la zone d'influence territoriale du CAAS en 2006, la plupart des personnes ayant une identité autochtone ont le français comme langue maternelle (91,5 %). Cette langue prédomine le plus dans la RMR de Saguenay (95,3 %). Elle est suivie de très loin par les langues autochtones, mais pour à peine 6,7 % des individus dans l'ensemble de la zone, et seulement 3,6 % dans la RMR. À ce sujet, la situation des habitants de la ville est presque identique à celle de la RMR en 2006.

Figure 35 : Variation de la population ayant une identité autochtone selon la langue maternelle, zone d'influence territoriale du CAAS et province de Québec, 1996 à 2006

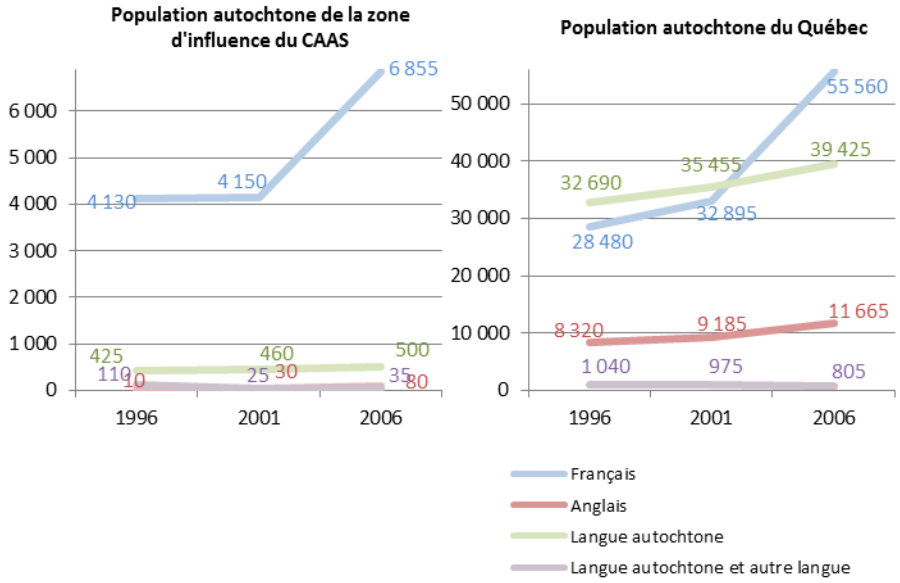

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Dans la zone d'influence tout comme dans la province, le français a connu depuis 1996 un grand essor comme langue maternelle des Autochtones. Les effectifs de ce groupe sont passés de 4 130 à 6 855 personnes dans la zone d'influence (gain de 66 % contre 95,1 % dans la province), distançant largement ceux des gens ayant comme langue maternelle une langue autochtone. Comme dans la province, ce dernier groupe a connu la deuxième plus forte croissance d'effectifs dans la zone d'influence, passant de 425 à 500 personnes (gain de 17,6 % contre 20,6 %).

Figure 36 : Langue la plus souvent parlée à la maison de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

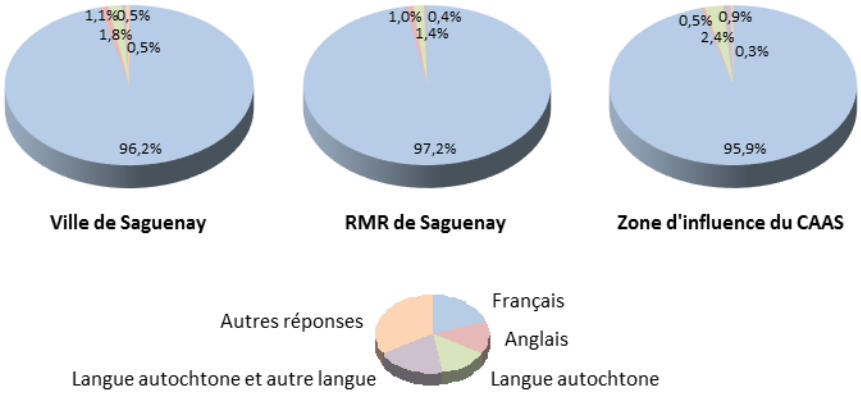

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Avec 95,9 % des effectifs, le français est de loin la langue la plus fréquemment parlée dans les maisons de la zone d'influence en 2006. Il est suivi par les langues autochtones, qui ne sont parlées le plus souvent que par 2,4 % des personnes.

C'est dans les maisons de la RMR de Saguenay que le français domine le plus en 2006 (97,2 %), alors que les langues autochtones n'y sont priorisées que par 1,4 % des individus. Dans la ville de Saguenay enfin, on observe des chiffres quasi identiques à ceux des deux autres composantes territoriales de la zone.

Figure 37 : Variation de la population ayant une identité autochtone selon la langue la plus souvent parlée à la maison, zone d'influence territoriale du CAAS et province de Québec, 1996 à 2006

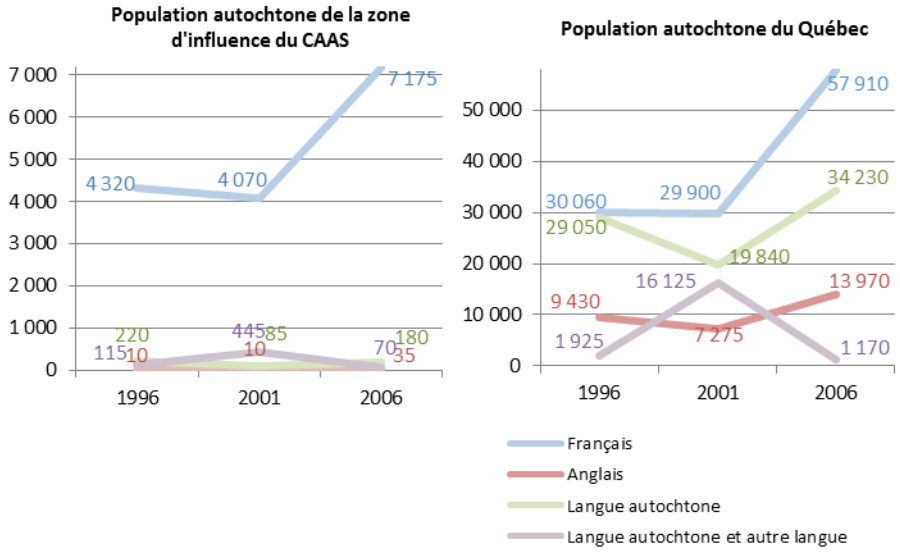

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

La question de la langue la plus souvent parlée à la maison semble avoir fait l'objet d'une interprétation discordante en 2001, puisque les réponses multiples y avaient fait un bond prodigieux dans la province au détriment des réponses uniques. Cela dit, le français a connu la plus forte hausse comme langue la plus parlée dans la zone d'influence depuis 1996. Les effectifs privilégiant le français sont passés de 4 320 à 7 175 personnes en 2006, vingt-cinq fois plus que tous les autres groupes réunis.

À l'image de la province, le nombre d'individus déclarant privilégier à la fois une langue autochtone et une autre langue avait été multiplié par quatre dans la zone, entre 1996 et 2001, compensant plus que largement une baisse momentanée des locuteurs ne priorisant qu'une langue autochtone. Ceux-ci ont repris en 2006 un lointain second rang, avec 180 locuteurs, en baisse de 18,2 % depuis 1996.

6. Mobilité résidentielle de la population autochtone concernée

La mobilité résidentielle sur cinq ans concerne les personnes âgées de 5 ans et plus, qui étaient donc nées au moment du recensement précédent. Les questions du recensement traitées ici portent sur le lieu de résidence à la date de l'enquête. Les données sur le déménagement réfèrent donc au lieu de résidence cinq ans auparavant, à la date du recensement précédent, des personnes qui ont emménagé dans le lieu de résidence actuel depuis moins de 5 ans. Les déménagements survenus entre les deux recensements ne sont donc pas pris en compte. Par exemple, si un jeune autochtone qui est déménagé de chez ses parents près de Saguenay pour faire des études à Montréal un peu après le recensement de 2001 revient après coup habiter chez ses parents avant le recensement de 2006, il sera considéré comme une personne ayant toujours habité à la même adresse.

Entre 2001 et 2006, les personnes ayant une identité autochtone recensées dans la zone d'influence territoriale du CAAS s'avèrent légèrement plus mobiles que l'ensemble des Autochtones de la province (voir Figure 39), la mobilité de ces derniers étant très similaire à celle de la population du Québec. En 2006, trois cinquièmes des personnes de la zone d'influence habitent toujours à la même adresse qu'en 2001, un peu moins que chez tous les Autochtones du Québec (60,8 % contre 62,6 %). Un autre quart a changé de résidence, tout en demeurant dans la même ville, et un septième n'habite plus la même ville qu'en 2001 (13,7 % contre 12,9 % pour les Autochtones de la province). Les Autochtones qui habitent la ville de Saguenay en 2006 sont un peu plus mobiles que ceux du reste de la zone d'influence (voir Figure 38), bien que seule une minorité ait déménagé au cours de la période (42,2 %). La majorité des personnes ayant déménagé ont changé d'adresse dans Saguenay (30,1 %), et seul un dixième d'entre eux est arrivé d'une autre ville. Quant à la population de la RMR de Saguenay, elle présente à tous égards des chiffres intermédiaires entre ceux de la ville et de la zone.

Figure 38 : Mobilité résidentielle sur cinq ans de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

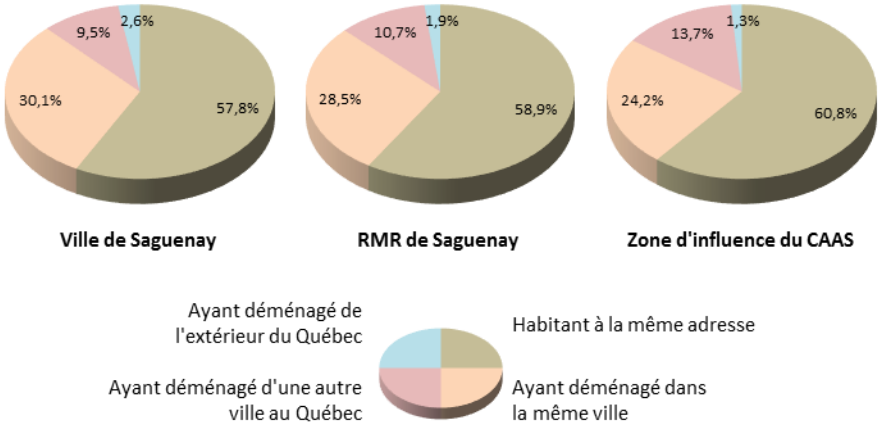

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

En 2006, une majorité de 60,8 % des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence résident toujours à la même adresse qu'en 2001. Par ailleurs, 24,2 % habitaient en 2001 un autre logement dans la même ville qu'actuellement, et 13,7 % demeuraient dans une autre ville du Québec.

Les Autochtones de la ville de Saguenay sont légèrement plus mobiles, alors que 30,1 % ont déménagé dans la ville. La répartition des parts reste tout de même semblable à celle observée dans la zone.

Tableau 26 : Mobilité résidentielle sur cinq ans de la population de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et ses constituantes, 2006

	Ville de Saguenay		RMR de Saguenay		Zone d'influence territoriale du CAAS	
	N	%▼	N	%▼	N	%▼
Population totale de 5 ans et plus	**2 100**	**100,0**	**2 400**	**100,0**	**7 000**	**100,0**
Habitant à la même adresse	1 210	57,8	1 410	59,0	4 255	60,8
Ayant déménagé dans la même ville	630	30,1	680	28,5	1 690	24,2
Ayant déménagé d'une autre ville au Québec	200	9,5	255	10,7	960	13,7
Ayant déménagé d'une autre province ou d'un autre pays	55	2,6	45	1,9	90	1,3

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Figure 39 : Variation de la mobilité résidentielle sur cinq ans de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS et province de Québec, 1996 à 2006

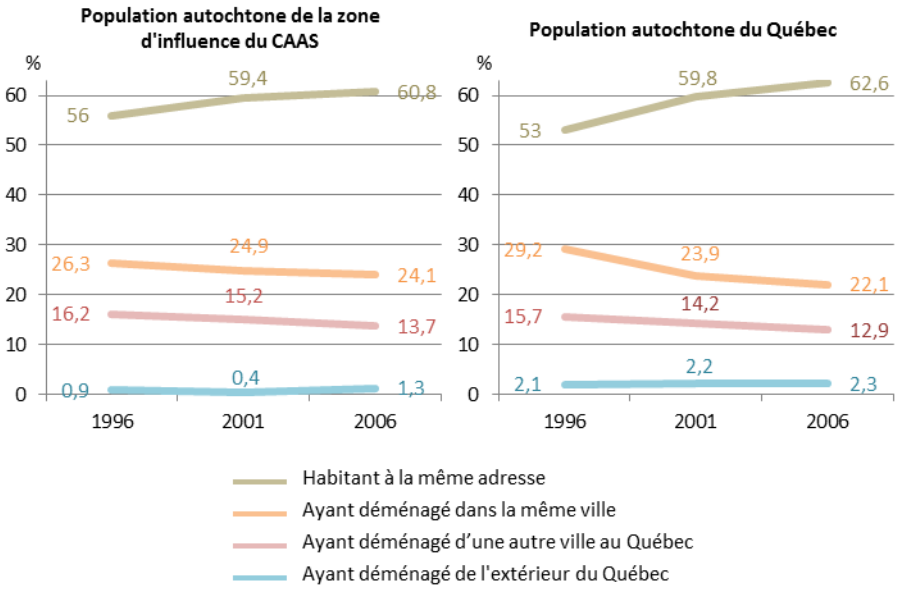

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Sur une période de 5 ans, une moins grande proportion d'Autochtones déménage en 2006 qu'en 1996. Dans la zone d'influence territoriale du CAAS, la proportion des individus qui n'ont pas changé d'adresse est passée de 56 % à 60,8 %, et dans l'ensemble de la population autochtone du Québec, de 53 % à 62,6 %.

En contrepartie, le pourcentage de personnes qui déménagent dans la même ville a un peu décru. En 1996, 26,3 % de la population de la zone d'influence avaient ainsi changé d'adresse par rapport à 1991, alors que c'est 24,1 % en 2006. Cette diminution est toutefois moins marquée que celle dans la population autochtone de la province. La part des Autochtones arrivés dans la zone d'une autre ville du Québec a aussi légèrement baissé durant la période (de 16,2 % à 13,7 %).

Tableau 27 : Variation de la mobilité résidentielle sur cinq ans de la population de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAS, 1996-2006

	1996		2001		2006		1996-2006
	N	%▼	N	%▼	N	%▼	Δ%
Population totale de 5 ans et plus	**4 240**	**100,0**	**4 275**	**100,0**	**7 000**	**100,0**	**65,1**
Habitant à la même adresse	2 375	56,3	2 540	59,5	4 255	60,8	79,2
Ayant déménagé dans la même ville	1 115	26,5	1 065	24,9	1 690	24,2	51,6
Ayant déménagé d'une autre ville au Québec	685	16,3	650	15,2	960	13,7	40,1
Ayant déménagé d'ailleurs qu'au Québec	40	0,9	15	0,4	90	1,3	125

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Les faits saillants de l'étude

Rappel des considérations méthodologiques

Les données statistiques dont fait état cette cartographie sociale et économique proviennent pour une part du Registre des Indiens du Canada (AADNC) et pour une autre part (largement majoritaire) des recensements de Statistique Canada. Ces deux sources de données présentent certaines limites méthodologiques; néanmoins, elles permettent d'observer quelques tendances populationnelles en ce qui concerne les villes du Québec où sont établis des centres d'amitié autochtones et leur zone d'influence territoriale respective. Les faits saillants mettent en évidence les résultats des analyses réalisées à partir des données issues des recensements de 1996, 2001 et 2006. À cet égard, les éléments de définition ou d'information suivants doivent être retenus :

- L'expression « population autochtone » correspond ici à la population ayant déclaré détenir une identité autochtone (autodéclaration)
- Selon Statistique Canada, l'identité autochtone se décline selon trois grandes catégories : Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit
- Une personne ayant déclaré détenir une identité autochtone peut aussi avoir déclaré être un Indien des traités, un Indien inscrit (identifié ici par l'expression « population inscrite ») ou un Indien non inscrit (identifié ici par l'expression « population non inscrite »), comme le définit la *Loi sur les Indiens*. Elle peut aussi avoir déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation.

Les chiffres du recensement sur le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens sont utiles en combinaison avec d'autres données du recensement ou pour l'étude d'autres territoires que ceux des communautés autochtones, mais ils ne peuvent se substituer totalement aux effectifs officiels du Registre.

Identité	**Entre 1996 et 2006, la population autochtone de la ville de Saguenay a presque doublé :** elle se chiffrait à 915 en 1996, alors qu'elle est de 2215 personnes en 2006. De même, la proportion de cette population autochtone par rapport à la population totale de la ville a doublé, passant de 0,8 % à 1,6 %. Toutefois, en 2001, elle avait enregistré une légère baisse par rapport à 1996 (de 915 personnes à 840)
	Entre 1996 et 2006, la population autochtone au sein de la zone d'influence territoriale du CAAS s'est accrue de presque 60 % : cette population se chiffrait à 4 685 en 1996, alors qu'elle monte à 7 485 personnes en 2006.
	Près de 3 % de la population totale de la zone d'influence détient une identité autochtone en 2006 : on compte 7 485 Autochtones dans la zone d'influence territoriale du CAAS, soit 2,8 % de la population totale.
	La majorité de la population indienne inscrite à Saguenay se déclare Indien de l'Amérique du Nord : cette proportion est établie à 69,6 %, alors que 23,4 % se déclarent Métis.
	La population indienne non inscrite est majoritairement métisse en 2006 au sein de la ville : cette proportion atteint 73,8 %, alors que 14,8 % de cette population se déclare Indien de l'Amérique du Nord.
	Plus de la moitié de la population autochtone de la ville de Saguenay se déclare Métis en 2006 : la proportion des personnes se déclarant Indiens de l'Amérique du Nord est établie à 39,7 % alors que la proportion des Métis est de 55,9 %.

Genre	**Les hommes et les femmes sont pratiquement à égalité parmi la population autochtone de la ville de Saguenay :** les hommes représentent 51,6 % du total. La répartition par groupe d'âge est également assez semblable chez les hommes et chez les femmes. Toutefois, on observe un nombre un peu plus élevé de garçons chez les jeunes de moins de 15 ans. La même observation peut être faite au sein de la population autochtone de la zone d'influence du CAAS.

Âge	**Les personnes de 50 ans et plus sont en très grand nombre dans la ville de Saguenay en 2006**. Elles composent plus du tiers des effectifs autochtones de la ville, soit plus de 700 personnes.
	On observe une hausse significative du groupe d'âge de 45 à 64 ans entre 1996 et 2006 : ce groupe d'âge a connu une hausse de près de 300 % pendant cette période dans la ville de Saguenay. En ce qui concerne le groupe d'âge des 65 ans et plus, la croissance dépasse les 300 % pour la période.
	Une hausse significative également pour le groupe d'âge de 15 à 24 ans dans la ville. À l'instar de leurs aînés, ce groupe d'âge a aussi augmenté ses effectifs au sein de la ville par rapport à l'ensemble de la zone d'influence entre 1996 et 2006 (hausse de 146 %).

Famille	**Les familles monoparentales à Saguenay plus nombreuses qu'à l'échelle du Québec :** la proportion atteint 11,1 % pour 2006 alors qu'elle atteint 6,8 % pour le Québec. Cette proportion a un peu augmenté depuis 1996 (9,7 %).
	Moins de personnes vivent seules à l'intérieur de la zone d'influence territoriale du CAAS : la proportion (16,1 %) est légèrement plus faible qu'au Québec (18 %) et elle est relativement stable depuis 1996.
	Davantage de personnes vivent seules à Saguenay : la proportion est établie à 20,3 % pour 2006, à peine plus qu'à l'intérieur de la zone d'influence du CAAS.

Scolarité	**Dans la ville de Saguenay, les femmes et les hommes autochtones présentent des parcours semblables au regard des diplômes universitaires** : les proportions sont identiques (16,2 %) en 2006. Il s'agit de proportions un peu plus élevées que celles observées au sein de la zone d'influence territoriale du CAAS (13,9 % pour les femmes et 13,1 % pour les hommes).
	La proportion des hommes et des femmes autochtones de la zone d'influence qui ne détiennent pas de diplôme sont également semblables : c'est le cas pour 33,8 % des femmes et de 32,8 % pour les hommes en 2006.
	Par contre, au sein de la ville, les femmes sont plus nombreuses à n'avoir aucun diplôme : la proportion est de 33 % alors que dans le cas des hommes elle est de 20,9 % en 2006.
	Les femmes autochtones ont fait un peu plus de gains sur le plan de la scolarisation que les hommes entre 1996 et 2006 au sein de la zone d'influence : la proportion d'hommes sans diplôme est passée de 49,8 % à 32,5 % pendant la période alors que la proportion pour les femmes dans la même situation est passée de 53,5 % à 33,8 %.
	Entre 1996 et 2006, l'écart entre les femmes autochtones et les femmes québécoises ne détenant pas de diplôme a diminué de moitié au sein de la zone d'influence : un écart de 16,5 % séparait les deux groupes en 1996. Cet écart est de 8,7 % en 2006. Une diminution de l'écart est aussi observée pour les hommes puisqu'il était de 13,7 % en 1996 et se situe à 7,6 % en 2006.

Revenus	**Le revenu des Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAS a progressé plus vite que celui du Québec entre 1995 et 2005 :** il s'est accru de 63,8 % alors que la hausse est de 38,3 % pour la province. Néanmoins, il ne correspond qu'à 82,8 % du revenu moyen des Québécois (26 542 $ contre 32 074 $).
	Une hausse plus marquée pour les revenus supérieurs à 40 000 $/an : la part des Autochtones de cette catégorie a plus que doublé depuis 1995 au sein de la zone d'influence.
	Les hommes autochtones sont mieux nantis que les femmes dans la ville de Saguenay : 44, 3 % d'entre eux gagnent plus de 40 000 $/an alors que la proportion n'est que de 28,7 % pour les femmes. En contrepartie, le tiers des femmes se retrouve dans la classe de revenu inférieur alors que c'est seulement 20 % des hommes.
	Il y a plus d'écart entre le revenu des hommes et des femmes autochtones en 2005 qu'ailleurs : dans la zone d'influence, le revenu des femmes correspond à 64,7 % de celui des hommes, une situation très différente de celle observée dans d'autres zones d'influence alors que cette proportion dépasse souvent les 80 %. En fait, cette proportion est plus proche de celle observée à l'échelle de la province (67,2 %).
	Le revenu moyen des hommes autochtones dans la ville de Saguenay est près de deux fois plus élevé que celui des femmes en 2005 : parmi la population de 15 ans et plus, ce revenu moyen atteint 40 130 $ pour les hommes alors qu'il n'est que de 22 645 $ pour les femmes. L'écart est moins grand à l'intérieur de la zone d'influence du CAAS (32 203 $ contre 20 846 $).
	Une progression de la part des revenus provenant de l'emploi est observée : cette part s'est accrue de 5 points de pourcentage depuis 1995 dans la zone d'influence territoriale du CAAS, pour atteindre 70,5 % en 2005. La proportion pour le Québec est de 73,2 %.
	La plupart des personnes hors famille de Saguenay vivent sous les seuils de faible revenu en 2005 : elles constituent 55,7 % des effectifs de la ville, alors qu'elles composent 48,8 % de ceux de la zone d'influence. À l'inverse, la proportion de faible revenu pour les membres d'une famille économique se situe à 11,4 %.

Taux d'activité	**Les femmes autochtones sont nettement plus actives en 2006 qu'en 1996 dans la zone d'influence territoriale du CAAS :** leur taux d'activité a progressé de 8,2 points de pourcentage durant la période (1,9 % pour les hommes), mais il dépasse à peine la moitié des effectifs (54,2 %).
	Un taux d'emploi légèrement supérieur pour les hommes autochtones de Saguenay par rapport à ceux de la zone d'influence territoriale est observé en 2006 : le taux à Saguenay atteint 56,8 % alors qu'il atteint 52,2 % dans la zone. Les femmes pour leur part présentent un taux d'emploi de 45,1 % dans la ville et de 46,2 % dans la zone.
	Une progression similaire caractérise le taux d'emploi des hommes et des femmes entre 1996 et 2006 dans la zone d'influence : le taux des femmes est passé de 35,9 % à 46,2 % alors que celui des hommes est passé de 42,2 % à 52,2 %.
	Les taux de chômage des hommes et des femmes autochtones ont fortement diminué entre 1996 et 2006 dans la zone d'influence : pour les femmes, il a chuté de 7,6 points pour se situer à 14,6 % en 2006. Pour les hommes la baisse a été plus importante (de 30,2 % à 16,6 %).
	Le taux de chômage des femmes autochtones est plus élevé dans la ville de Saguenay : il se situe à 17,2 %. Il s'agit du taux le plus élevé parmi la RMR de Saguenay et la zone d'influence. Celui des hommes de la ville est de 10,7 %.

Langue	**On observe qu'une très faible proportion de la population autochtone de Saguenay déclare avoir une langue maternelle autochtone :** cette proportion avoisine les 4 %. À l'inverse, la proportion de la population autochtone qui déclare avoir le français comme langue maternelle est très élevée (94,3 %). Pour sa part, la proportion des personnes de langue maternelle anglaise est très faible (1,1 %).
	La population autochtone déclarant une langue maternelle autochtone est un peu plus élevée au sein de la zone d'influence : cette proportion atteint 6,7 %. Les effectifs ont faiblement augmenté depuis 1996, passant de 425 à 500 personnes.
	Le français domine au regard de la langue parlée à la maison : la proportion globale au sein de la zone atteint 95,9 %, et elle est de 96,2 % au sein de la ville. C'est aussi le français qui a connu la plus forte hausse au sein de la zone d'influence depuis 1996, les effectifs passant de 4 320 à 7 175. À l'inverse, les effectifs parlant de préférence une langue autochtone à la maison ont diminué, passant de 220 à 180 locuteurs (en baisse de 18,2 % depuis 1996), un résultat à l'opposé de la tendance observée à l'échelle de la province.

Mobilité résidentielle	**La population autochtone de la ville de Saguenay est un peu moins mobile que celle des Autochtones de tout le Québec :** 30,1 % des individus ont changé d'adresse entre 2001 et 2006, contre 37,4 % pour l'ensemble des Autochtones de la province.
	On observe une petite augmentation de la sédentarité depuis 1996 : comme dans la population autochtone de la province, celle de la zone d'influence habite plus souvent à la même adresse en 2006 qu'en 1996 (60,8 % contre 56,3 % en 1996).
	Davantage de personnes ont déménagé à l'intérieur de la ville même à Saguenay : cette proportion atteint 30,1 % contre 24,2 % pour la zone d'influence.

Bibliographie

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADA (AADNC). 2010. *Le Registre des Indiens*. Gouvernement du Canada. http ://www.aadnc-aandc.gc.ca..., consulté le 2011-12-11.

BORDELEAU LOUIS ET PIERRE MOUTERDE. 2008. *Pashkabigoni. Une histoire pleine de promesses. Mémoires du Mouvement des centres d'amitié autochtones au Québec (1969-2008)*. Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Québec.

INDIANA MARKETING. 2008. *Les nations autochtones du Québec*. http ://indianamarketing.com..., consulté le 2011-12-10.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Population du Québec, 1971-2012*. http ://www.stat.gouv.qc.ca..., consulté le 2011-12-02.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT). 2011. *Répertoire des municipalités*, http ://www.mamrot.gouv.qc.ca..., consulté le 2011-12-10. Gouvernement du Québec.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (MSSSQ). *Registres des bénéficiaires cris, inuit et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois*. Gouvernement du Québec.

STATISTIQUE CANADA. 1999. *Profil des divisions et subdivisions de recensement, recensement de 1996*. Numéro 95F0181XDB96001 au catalogue, Ministre de l'Industrie du Canada. http ://www12.statcan.ca..., consulté le 2011-12-11.

STATISTIQUE CANADA. 2003. *Profil de la population autochtone du Recensement de 2001*. Numéro 94F0043XIF au catalogue, Ministre de l'Industrie du Canada. http ://www12.statcan.ca..., consulté le 2011-12-11.

STATISTIQUE CANADA. 2007. *Profil de la population autochtone de 2006, recensement de 2006*. Numéro 92-594-XWF au catalogue, Ministre de l'Industrie du Canada. http ://www12.statcan.ca..., consulté le 2011-12-11.

STATISTIQUE CANADA. 2008a. *Annexe A, Tableau récapitulatif des règles relatives à la confidentialité pour les années 1981 à 2001, Notes du Documents de référence du Recensement de 2006*. Ministre de l'Industrie du Canada. http ://www12.statcan.gc.ca..., consulté le 2011-12-13.

STATISTIQUE CANADA. 2008b. *Annexe 1, Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés, chiffres de population de 2001 et 1996, Notes du Document de référence du Recensement de 2006*. Ministre de l'Industrie du Canada. http ://www12.statcan.ca..., consulté le 2011-12-13.

STATISTIQUE CANADA. 2008c. *Annexe 2, Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés en ordre alphabétique, 2006, Notes du Document de référence du Recensement de 2006*. Ministre de l'Industrie du Canada. http ://www12.statcan.ca..., consulté le 2011-12-13.

STATISTIQUE CANADA. 2009. *Correction et mise à jour du Recensement de 2006*. Ministre de l'Industrie du Canada. http ://www12.statcan.ca..., consulté le 2011-12-12.

STATISTIQUE CANADA. 2010. *Dictionnaire du Recensement de 2006*. Numéro 92-566-X au catalogue, Ministre de l'Industrie du Canada.

STATISTIQUE CANADA. 2011. *Totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001 et 1996*. Ministre de l'Industrie du Canada. Données reproduites et diffusées « tel quel » avec la permission de Statistique Canada, ou adaptées, ce qui ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

TRANSPORTS QUÉBEC. 2010. *La carte routière officielle du Québec*. http ://www.quebec511.info..., Gouvernement du Québec, consulté le 2011-12-10.

Annexe

Glossaire

Famille de recensement

Dans le vocabulaire de Statistique Canada, le ménage privé regroupe l'ensemble des occupants d'un logement (Statistique Canada 2010 : 164). Les personnes membres d'un ménage privé se divisent en deux groupes selon leur situation familiale : les personnes membres d'une famille de recensement et les personnes hors famille de recensement. Une famille de recensement est un groupe d'au moins deux personnes qui forment un couple ou un parent avec des enfants ou un couple seul.

Un enfant dans une famille doit vivre en compagnie d'au moins un de ses parents, par le sang, par alliance ou par adoption, ou en leur absence, d'un de ses grands-parents. Il peut avoir n'importe quel âge et ne doit pas résider avec un conjoint ou l'un de ses propres enfants.

Les personnes qui vivent seules dans leur logement ou avec des personnes dont ils ne sont ni le conjoint, ni l'enfant, ni un parent ou un des grands-parents (des frères et sœurs ou des colocataires par exemple) constituent le groupe des personnes hors famille de recensement (Statistique Canada 2010 : 142). Il ne s'agit pas automatiquement d'adultes puisqu'elles peuvent être âgées de moins de dix-huit ans.

Erreur type du revenu moyen

Cette valeur permet de jauger le niveau d'imprécision du revenu moyen attribuable à l'erreur d'échantillonnage, c'est-à-dire le fait que le questionnaire complet, qui comporte les questions sur le revenu, n'est distribué qu'à un cinquième des ménages. Plus précisément, elle évalue l'écart entre le revenu moyen réel dans un territoire et le revenu moyen estimé grâce aux ménages ayant répondu au questionnaire complet. L'erreur type risque davantage d'être élevée lorsque les effectifs analysés sont petits, selon Statistique Canada.

Pour un revenu total moyen des individus avec une erreur type de 500 $ par exemple, le revenu moyen estimé a 68 % des chances de se trouver à moins de 500 $ du revenu moyen réel et 95 % des chances de se trouver à 1 000 $ du revenu moyen réel. Lorsque l'erreur type du revenu moyen est élevée, le revenu moyen publié au recensement perd son sens par manque de fiabilité. Ainsi, dans le cas où la somme des erreurs types de deux revenus moyens comparés est plus élevée que l'écart qui sépare ces revenus, le revenu le plus bas a un tiers des chances d'être en réalité le plus élevé des deux.

Seuils de faible revenu

Statistique Canada estime qu'un revenu est faible lorsqu'il oblige une famille économique ou une personne hors famille économique à dédier une partie très élevée de son revenu total au paiement de la nourriture, du logement et des vêtements. Cette partie est jugée très élevée lorsqu'elle dépasse d'au moins 20 points de pourcentage la proportion moyenne pour les familles de tailles correspondantes.

Puisque le revenu requis varie selon le nombre de personnes à nourrir, à loger et à habiller, les seuils en bas desquels un revenu est jugé faible sont fixés selon la taille de la famille (allant d'une personne à sept personnes et plus). De même, le coût du logement en particulier étant plus élevé dans les villes que les campagnes, les seuils de faible revenu sont ajustés en fonction de la taille de la population des secteurs de résidence.

Famille économique

Statistique Canada définit la famille économique comme un groupe d'au moins deux personnes résidant dans un même logement et qui forment un couple ou partagent un lien de parenté. Une famille économique peut compter un couple seul, un couple ou un parent avec des enfants, des frères et sœurs, des grands-parents, etc. Une famille d'accueil constitue aussi une famille économique. Les personnes qui vivent seules dans leur logement ou avec des personnes qui ne font pas partie de leur parenté (des colocataires par exemple) sont rassemblées dans le groupe des personnes hors famille économique.

Taux de prévalence du faible revenu

Le taux de prévalence du faible revenu représente la proportion des familles économiques ou personnes hors famille économique dont le revenu est inférieur au seuil fixé selon le lieu de résidence et le nombre de personnes dans la famille. Ce seuil est évalué par Statistique Canada à la fois pour le revenu avant impôt et le revenu après impôt.

Chômage

Statistique Canada définit une personne en chômage comme une personne qui se retrouve sans emploi salarié et sans travail autonome durant la semaine précédant la date du recensement. Cette personne doit aussi avoir activement cherché un emploi ou été mise à pied temporairement au cours des quatre semaines précédant le recensement, ou avoir pris des arrangements pour se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant le recensement (Statistique Canada 2010 : 10).

Il est important de noter que le nombre de personnes en chômage indiqué pour un territoire donné ne correspond pas au nombre de personnes recevant des prestations de l'assurance-emploi au moment du recensement. Le nombre de personnes en chômage sera normalement plus élevé que celui des prestataires, car les conditions d'admissibilité au régime de l'assurance-emploi sont plus restrictives que la définition de Statistique Canada.